Grand conseil neuchâtelois Oui au droit de vote dès 18 ans

mais rien pour les étrangers

(Page 3) NATIONALE BUDGET DE LA RELANCE

De notre correspondant parlementaire à Berne :

La principale caractéristique du budget 1976 est d'être accompagné d'un complément, sous forme de budget conjoncturel annexé. De même, face à la situation économique que nous connaissons, la commission des finances, en examinant ce budget, a essentiellement placé ses travaux sous le signe de la relance de l'économie et de la possibilité pour la Confédération d'y contribuer.

LES IDÉES ET LES FAITS

Successions

Le problème de la succession dans la plupart des Etats du globe ne s'est jamais posé avec autant d'acuité qu'aujourd'hui. Presque partout, ce ne sont qu'attentats terroristes renversant gouvernements et chefs d'Etat, s'accompagnant de répressions et d'exécutions sanglantes. Autrefois, à l'exception des républiques de Venise, de Gênes, de la Confédération helvétique, on criait : «Le roi est mort, vive le rol!», la transition était assurée, en dépit des troubles que fomentaient quelquefois d'autres dynasties ou de cette forme de monarchie élective qui signifia la mort de la Pologne.

L'Afrique noire donne le ton, nouvellement affranchie, avec ses quelque vingt potentats exécutés ou tout au moins exilés. L'Amérique latine suit de près avec ses « prononciamentos » sans cesse répétés. Ne parlons pas des intrigues de palais derrière le Rideau de fer où l'on apprend tout soudain qu'un No 1 a remplacé le président. Même dans nos démocraties occidenta-les, la transmission de pouvoir ne se fait pas sans heurt; que de présidents assassinés jusqu'à Kennedy dans l'histoire des Etats-Unis et l'affaire Nixon n'est pas des plus reluisantes!

La Grande-Bretagne et les pays nordiques possèdent encore des têtes couronnées, mais elles n'ont plus grand-chose à dire, surtout en Suède diminuées et où M. Olaf Palme peut pratiquer un socialisme plus proche du communisme que de la sociale-démo-

En Italie, il a fallu vingt-trois tours de scrutin pour désigner M. Leone comme président de la République, battant le record de M. René Coty, sous la IVe, pour lequel il avait fallu s'y reprendre à treize fois pour le faire accéder à la plus haute charge de l'Etat. De Gaulle songea à y remédier par son système électif présidentiel au suffrage universel. Mais le remède se révéla pire que le mal - la désignation par les notables — : aux dernières élections, 51 % des suffrages allèrent à V.G.E. et 49 % à Mitterrand. Un léger coup de bascule et tout est par terre. Peut-on gouverner, peut-on être l'arbitre qu'attend la nation dans ce cas-là?

Charles Maurras qui admirait Salazar — lequel le lui rendait bien — parce qu'il avait assuré cinquante ans de paix et de sécurité au Portugal, base de tout le reste et en l'écartant du fascisme, conformément à la tradition populaire lusitanienne, ne reprochait qu'une chose au chef du gouvernement portugais, celle de n'avoir pas su assurer sa succession. On en voit les conséquences aujourd'hui.

Franco semble avoir été plus habile. Dès 1947, il restaurait la monarchie et, passant par-dessus la tête du comte de Barcelone, manifestement insuffisant, il entreprenait l'éducation du fils de ce dernier, Juan Carlos maintenant devenu roi. Les premières mesures prises par le jeune monarque - amnistie de prisonniers politiques, rétablissement des langues basque et catalane — semblent de bon augure. Reste à savoir si le Front d'unité démocratique, téléguidé par les communistes, ne va pas chercher à tout remettre en cause.

René BRAICHET



Un coup de fil suffit

et notre SERVICE TRAITEUR est à votre entière disposition pour réaliser tous vos désirs :

cocktails, réceptions, lunches ou dîners d'affaires, repas de noces... Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos hôtes.

Un coup de fil suffit!



Tels ont été, en substance, les premiers propos de MM. Diethelm (soc-ZH), président de la commission, et Thévoz (lib.-VD), rapporteur de langue française, exposant lundi après-midi à leurs collègues du Conseil national les propositions budgétaires du gouvernement pour l'an qui vient. Comme on le sait, le Conseil des Etats s'est occupé de la question la semaine dernière, et la troisième semaine de la session, quand la Grande chambre aura pris position, sera consacrée à l'élimination des inévitables divergences.

Le budget 1976 n'a pas été aisé à établir, compte tenu des difficultés que traversent les finances fédérales. Dans les grandes lignes, il prévoit, en ce qui concerne le compte financier, 14.486 millions de recettes et 15.074 millions de dépenses, soit un excédent de dépenses de 558 millions. (Suite en page 9)

Etienne JEANNERET

QUELQUE PART EN FLORIDE



SUMRISE (Floride) (AP). — Enlevés mardi dernier au cours du cambriolage d'un restaurant d'Oakland-park, quatre employés de l'établissement, deux femmes et deux hommes, ont été retrouvés morts dans un terrain marécageux proche de Sumrise en Floride. Notre téléphoto AP : Les policiers enlèvent les corps.

Etre O.K. à Sioux

SIOUX FALLS (Dakota du Sud) (AP). — Des centaines de petites pancartes portant la mention e je suis OK » ont fait leur apparition aux fenêtres et aux portes d'ensembles immobiliers à Sioux

Ces signes veulent dire que la personne âgée qui vit à l'intérieur de l'appartement va bien, qu'elle n'est pas malade, voire morte depuis 15 jours.

Les pancartes sont accrochées à une certaine heure de la journée pour permettre à un ami ou à un

voisin de s'assurer de leur présence. Un peu plus tard une nouvelle vérification est faite pour s'assurer qu'elles ont été enlevées. Dans certains ensembles immobiliers, ce sont des volontaires qui parcourent les immeubles deux fois par jour. Environ 1700 personnes habitant des appartements ont adhéré au système, et quelque 250 autres, habitant des maisons particulières. On espère que bientôt une grande majorité des 13.000 personnes du troisième âge de Sioux Falls seront

intégrées dans le jeu des pancar-

années précédentes à se joindre aux onze lauréats de l'année. Environ soixante-cinq de ces anciens lauont accepté de venir à Stockholm. Parmi eux se trouvent le professeur Linus Pauling, qui a obtenu deux fois un prix Nobel — de chimie en 1954 et de la paix en 1962. Le professeur John Bardeen (Etats-Unis) est également deux fois lauréat Nobel, en physique.

professeurs français André Lwoff (prix de médecine 1965) et Alfred Kastler (prix de physique 1966) viendront aussi à Stockholm. mais le professeur Jacques Monod (prix de médecine 1965 également) a été contraint de se décommander au dernier moment.

Un seul ancien lauréat de littérature, le romancier et académicien suédois Eyvind Johnson, lauréat pour 1974, assistera aux cérémonies aux côtés du lauréat de l'année, l'écrivain italien Eugenio Montale.

reine Margrethe Danemark, cousine du roi Charles XVI Gustave de Suède est également attendue à Stockholm le 10 décembre pour assister à la remise du prix de physique à deux Danois. Les professeurs Ben Mottelson et Aage Bohr. Ce dernier est le fils d'un précédent lauréat de physique, Niels Bohr.





POUR LEURS NOCES DE

La police offrant des fleurs: c'est assez rare. C'est pourtant ce qui s'est passé lundi à Amsterdam, dans une maison toute proche du consultat d'Indonésie où des terroristes retiennent des otages. M. et Mme Verstegen viennent de fêter leurs 12 ans de mariage. Mais comment le faire, puisque, le quartier est bouclé? Alors les policiers de garde ont apporté des fleurs. (Téléphoto AP)

Berne: limitations de vitesse prolongées jusqu'à fin 1976

BERNE (ATS). — Lundi, le Conseil fédéral a poursuivi, au cours de sa sé-ance hebdomadaire, l'examen du programme gouvernemental et de la planification financière pour la législature qui vient de débuter. L'examen a lieu point par point. Les décisions ont été précédées de concertations au niveau de la chancellerie et des départements. Au sujet de la conférence Nord-Sud, il semble acquis, a déclaré le vice-chan-celier Buser, que la Suisse sera invitée, mais aucune demande formelle n'est parvenue à Berne. Si la Suisse est réel-lement invitée, elle acceptera. Il serait alors décidé qui dirigera notre délégation, et comment elle sera composée. En outre, le gouvernement a prolongé d'une année les limitations de vitesse - 100-130 km/h — sur notre réseau routier et renforcé la protection des réseau eaux par une ordonnance qui doit entrer en vigueur le 1er janvier.

LE « 100-130 KM/H »

Les vitesses maximales de 100 km/h hors des localités et de 130 km/h sur les autoroutes seront maintenues en application l'année prochaine. Le Conseil fédéral a, en effet, décidé de proroger les arrêtés fixant à titre d'essai les maxima jusqu'à la fin de 1976. Le groupe de travail chargé d'étudier les effets du «100-130 km/h» a terminé ses travaux, mais son rapport final dans lequel il formule ses propositions ne sera publié qu'au début de l'année prochaine. Une consultation aura lieu à ce sujet avant que le gouvernement prenne sa décision définitive au sujet des vitesses maximales sur toutes les routes, applicables à partir du 1er

PROTECTION DES EAUX ET DES POISSONS

D'autre part, le Conseil fédéral a mis en vigueur, à partir du 1er janvier prochain, une nouvelle ordonnance sur le déversement des eaux usées qui rend plus sévères les prescriptions en cette matière. Les prescriptions sont applicables aux eaux usées communales, industrielles et artisanales qui sont déversées directement dans les eaux ou dans une canalisation débouchant sur une station d'épuration. Sont également définis les objectifs à atteindre pour les eaux courantes, les lacs et les nappes d'eau souterraines. Parmi le grand nombre de polluants contenus dans les eaux usées, on a retenu une cinquantaine de substances dont les concentrations limites uniformes sont fixées.

En vue de combattre la pollution à la source, l'ordonnance doit permettre d'assurer une meilleure élimination des substances nocives sur le lieu même de leur provenance. C'est ainsi qu'il est interdit de déverser des huiles minérales,des solvants ou du purin. Une autre ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier prochain: il s'agit d'un texte relatif à la pêche et qui consacre mieux le principe de la protection et de la conservation des populations piscicoles cn vue d'une exploitation appropriée. Pour protéger les eaux piscicoles contre les agents nuisibles, l'ordonnance prescrit la dimension des mailles de filets pour les engins de pêche, les longueurs minimales des poissons et des écrevisses, ainsi que les périodes de protection.

CONTRE LES RISQUES A L'EXPORTATION

L'intérêt négatif perçu sur les fonds étrangers déposés en Suisse sera affecté à la garantie contre les risques à l'exportation. Le produit des commissions (intérêt négatif) que les banques prélèvent sur les fonds étrangers déposés en Suisse et qu'elles bonifient à la Banque nationale servira à alimenter des provisions pour pertes de change dans le rapporté 49,6 millions du 3 juillet 1972 au 30 septembre 1973 et plus de 13 millions depuis sa réintroduction le 21 novembre 1974. D'autre part, une autre ordonnance sera mise en vigueur le 1er janvier: il s'agit du texte qui régit les tâches et les obligations des services d'achat et des services demandeurs de la Confédération.

Le Conseil fédéral a en outre approuvé un nouvel arrêté sur les importations de textiles qui comprend des mesures en grande partie déjà prévues dans les dispositions antérieures. Il a — désigné la délégation suisse qui sera présidée par le délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO, M. Charles Hummel et qui participera à la réunion internationale d'experts chargés d'élaborer un projet de déclaration concernant les principes fondamentaux de l'emploi des movens de grande information. Le Conseil a décidé que les femmes et les jeunes filles de nationalité suisse pourront aussi participer aux cours et examens techniques prémilitaires dont la direction incombe au chef de l'instruc-

PAGE 12

Hockey: «suspense» avant le derby horloger

Ce soir, à la patinoire des Mélè-zes, La Chaux-de-Fonds reçoit Bienne « leader » du championnat. Pour elle, c'est le quitte ou

PAGE 9

Les Suisses et le mariage

De moins en moins de couples disent « oui », c'est-à-dire pren-nent le chemin qui conduit de-vant l'officier d'état civil. De moins en moins de mariages.

PAGE 7

Autonomie du Laufonnais: réserve bernoise

Les milieux politiques laufonnais n'ont pas caché leur déception à la suite de l'entrevue entre une délégation du gouvernement ber-nois et la commission du district de Laufon. Il ressort en effet de ces entretiens que le statut particulier accordé au district resterait très en deçà des revendications des Jurassiens laufonnais.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 5, 6, 7.

INFORMATIONS SUISSES: page 9.

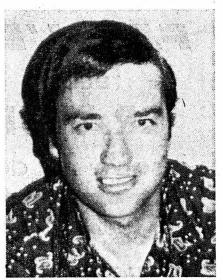
TOUS LES SPORTS: pages 11 et 12.

CARNET DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV: page 15.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES: page 17.

Offres d'emplois pages 8 et

Héritier d'un empire



PHILADELPHIE (Reuter). Knight III, héritier de l'empire de presse Knight, a été poignardé à mort dimanche dans son appartement de Philadelphie par trois cambrioleurs. Agé de trente ans, il était le petit-fils de John Knight, fondateur d'un groupe de presse qui compte 33 journaux.

(Téléphoto AP)

AU RENDEZ-VOUS DES PRIX NOBEL

STOCKHOLM (AFP). soixante-quinze lauréats Environ des prix Nobel sont attendus à assisteront Stockholm, où ils mercredi 10 décembre à la traditionnelle cérémonie de remise des prix par le roi de Suède.

La cérémonie revêtira une solennité particulière cette année, qui marque le 75me anniversaire de l'attribution des prix fondés par

A cette occasion la fondation Nobel a invité tous les lauréats des



Le prix Nobel de littérature pour 1975, l'Italien Eugenio Montale, en compagnie de sa femme, est accueilli par l'ambassadeur d'Italie en Suè-(Téléphoto AP)

MOINS

Pour gagner quelques minutes souvent, des enragés du volant mettent en péril leur vie, celle de leurs passagers, celle d'autres automobilistes et celle des piétons. Pour gagner quelques minutes également, des véhicules à moteur par milliers s'élancent chaque jour à des vitesses excessives, polluant l'environnement et provoquant un vacarme assourdissant.

Aussi la décision qui vient d'être prise par le Conseil fédéral de prolonger d'un an la limitation de vitesse à 100 km sur les routes et à 130 km sur les autoroutes sera-t-elle accueillie avec satisfaction par la majorité de la population, en ce moment surtout, où la saison froide a partout fait son apparition.

Certes, l'automobile joue dans l'économie nationale un rôle primordial. Plus de 400.000 personnes en tirent en Suisse directement ou indirectement leurs ressources. Cela se traduit chaque année par des mouvements de fonds de plus de deux milliards de francs, dont plus de 800 millions pour la caisse des pouvoirs

Aussi des voix s'élèvent-elles, quoi de plus naturel, pour prendre fait et cause pour l'auto, qui est aussi un admirable instrument de la communication entre les hommes et de promotion sociale. A ce titre, quelques-uns de ses plus ardents défenseurs réclament sans relâche des vitesses plus élevées pour les quatre

La plupart des gens cependant ne croient pas qu'une limitation raisonnable soit de nature à nuire à l'industrie et au commerce, ni à une plus large utilisation encore de l'automobile. Bien au contraire, la modération au volant peut contribuer à rehausser l'image de marque de cette dernière.

Un autre aspect de la question ne devrait pas non plus être négligé. Le docteur Meinrad Schär, de l'Institut pour la médecine sociale et préventive de Zurich l'a récemment évoqué, en constatant que dans les causes de mortalité en Suisse les accidents, et parmi tous les accidents ceux de la route, tiennent numériquement la plus large place. Les hommes d'ailleurs y figurent parmi les victimes les plus nombreuses (près de 50 % de plus que les femmes).

Du point de vue de la médecine préventive, un abaissement de la vitesse sur les autoroutes à 100 km, dans les localités à 40 km et sur routes à 80 km aurait selon lui pour résultat une diminution très sensible des accidents. Le docteur Schär pense même qu'à la longue la Suisse ne pourra pas se permettre, sans très grands dommages, les risques croissants découlant des vitesses actuelles, ni l'effort inimaginable qui sera de ce fait exigé de la médecine curative.



AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les LIVRES SOLDÉS

à Paris sont en vente à prix réduits chez

EUGÈNE REYMOND

Lims andas 14, FAUBOURG DE L'HOPITAL



CHERCHE tout de suite

BON SOMMELIER

Téléphoner ou se présenter dès 17 h Tél. (038) 25 82 52



Pascal est heureux d'annoncer la naissance de son petit

Marc

le 8 décembre 1975

Philippe et Francine KORMANN

Clinique Montbrillant Vlaskamp 94 La Chaux-de-Fonds 2020 Den Haag

Monsieur et Madame Jean-Claude PERRET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur

Yannick 6 décembre 1975

Maternité

Pourtalès sugges

Paul-Bouvier 2 en ne mNeuchâtel

A l'Université: M. Sergio Romagnoli

parle des villas toscanes Après avoir donné récemment, à la Faculté des lettres, une conférence sur le roman italien en 1975, le professeur Sergio Romagnoli, de l'Université de Florence, a présenté le même soir, dans le

cadre de la société Dante Alighieri, une conférence accompagnée de projections sur les villas toscanes. Introduit par M. Renzo Merciai, M. commença par brosser un

tableau de la campagne florentine, paysage construit par l'homme, avec ses vignes, ses oliviers, ses cyprès, ses pins maritimes, mariant la végétation continentale et méditerranéenne. C'est dans ce cadre splendide, chanté par Laurent

le Magnifique, qu'ont surgi les villas dont nous admirons encore la beauté. Première vue: le Belvédère dominant

Le coup est parti: plus de peur que de mai!

Hier, vers 15 h, M. D. T., de Neuchâtel, employé dans l'entreprise d'armurerie Petitpierre et Grisel, était occupé à réparer un pistolet. En manipulant l'arme un coup partit malencontreusement et atteignit le jeune R. H., âgé de 16 ans, apprenti, domicilié à Bienne, qui travaillait dans le même local, et fut légèrement blessé. Après avoir reçu des soins à l'hôpital Pourtalès, il a pu regagner son domicile.

Cyclomotoriste blessée

Hier, vers 15 h 55, M. Roger Fatton, âgé de 55 ans, de Colombier, circulait au volant de sa voiture, rue des Fahys, direction ouest, avec l'intention d'emprunter le passage sous-voies de Gibraltar. En tournant à gauche, il a coupé la route à la cyclomotoriste, Caroline Dubois, 15 ans, de Corcelles, qui circulait normalement, rue des Fahys, en direction est. Blessée, cette jeune fille a été conduite à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance.

LE LANDERON Initiative originale

Fondée en 1974, l'Association de la vieille ville du Landeron apparaît aujourd'hui comme une des plus actives de la localité.

Organisatrice de diverses manifestations publiques dont notamment la Foire de la brocante, initiatrice d'actions tendant à l'embellissement du vieux bourg, l'Association de la vieille-ville, lance ces jours une enquête par questionnaire auprès de tous les habitants du Landeron dans le seul but de lui permettre de définir des priorités.

Les projets d'embellissement et de développement culturel et commercial du bourg sont nombreux.

Puissent les habitants du Landeron profiter de l'occasion qui leur est offerte de donner leur avis et répondre ainsi à une initiative originale dont les résul-tats seront discutés dans une séance d'information ouverte à tous.

le palais Pitti. Conçu par les grandsducs de Florence pour tenir la cité en respect, il comprend une superbe villa qui domine le paysage. Comme on le voit sur un ancien dessin, le palais Pitti à l'origine était plus restreint; il n'avait pas d'ailes. Un coup d'œil dans les jardins Boboli, où nous entrevoyons Vénus discrètement belle de Jean Bologne, dominant la vasque que soutiennent des satyes qui la mangent des

NEUCHÂTEL ET

Sur la route de Livourne, c'est l'Ambrogiana, avec ses jardins carrés à l'italienne donnant sur l'Arno. Peu de fenêtres; c'est une villa-forteresse. A la Magia, autre villa-forteresse, fait suite la villa Peggio ou Apeggio. Dans ile Mugello, d'où les Médicis sont originaires, se dresse la villa Cafaggiolo, qui servit successivement de prison, de couvent, de caserne et d'école. Elle est néanmoins assez bien conservée et exerce toujours la même fascination.

Reconstruite par Buontalenti, la Petraia devint la résidence de Victor-Emmanuel II. Avec ses grands et magnifiques jardins, elle serait fort belle, si la tour carrée n'avait souffert d'une malheureuse restauration. Poggio a Caiano, la grande villa de Laurent le Magnifique, est une merveille, avec son double escalier et sa loggia. Elle contient de gracieuses fresques d'Andrea del Sarto et de Pontormo. C'est là que l'humaniste Marsile Ficin tint devant le jeune Julien de Médicis ses discours néoplatoniciens.

Dans la dernière partie de sa conférence, le professeur Romagnoli présenta un certain nombre de fermes toscanes, les unes très simples et rudimentaires, les autres plus soignées, avec de belles façades, des tours, des arcades. Ce sont là les modèles qui ont inspiré les architectes pour la construction des villas florentines.

Quoique M. Romagnoli se soit défendu d'être un critique d'art, quoiqu'il n'ait rien revendiqué d'autre qu'une « incompétence passionnée », il a su faire comprendre à la perfection à ses audi-teurs en quoi réside la beauté des villas toscanes.

P.-L. B.

PESEUX

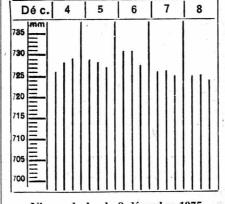
A.-L. Grobéty à l'Amicale des arts

(c) Récemment, une femme-écrivain, Anne-Lise Grobéty a été l'hôte de l'Amicale des arts. Pour la conférencière, ce fut l'occasion d'expliquer pourquoi peu de femmes se sont imposées à la postérité comme génies musicaux ou littéraires à travers les âges. Phénomène physio-socio-économique d'abord comme l'a développé avec énergie Anne-Lise Grobéty, qui ne manqua pas de décocher aux hommes quelques flèches cinglantes, en les accusant d'avoir laisse les femmes éloignées de la culture!...

Mais dès le XIXe siècle, la femme sort de son isolement et à notre époque la revanche a été prise, car la femme se sent parfaitement libérée et capable de passer à la créativité. Le cerveau de la femme n'est pas « plus petit que celui des hommes » et l'évolution sociale a enfin permis à la personnalité féminine de sortir de son «ghetto» familial et de son rôle peu enviable d'esclave! Ayant acquis des prérogatives dans la culture, la femme-écrivain a maintenant pris sa place dans l'expression littéraire conférencière montra avec beaucoup d'exemples que de nombreuses femmes se sont illustrées à notre époque par des œuvres marquantes.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 décembre 1975. — Température: Moyenne 2,8; min.: - 1,3; max.: 4,5. Baromètre: Moyenne: 723,8. Vent dominant: Direction: est, nord-est; force: faible à modéré. Etat du ciel: matin et soir couvert, à partir de 13 h 15 clair à



Niveau du lac le 8 décembre 1975 429,03 Eau 8°

Prévisions météo. — au nord des Alpes, en Valais, au nord et au centre des Grisons, la couche de stratus qui recouvrira à nouveau le Plateau, aura une limite supérieure située vers 1200 mètres dans l'ouest, de 1400 à 1700 mètres dans l'est. Cette nappe se déchirera partiellement l'après-midi. Ailleurs, le temps sera en général ensoleillé. La température descendra jusqu'à moins 6 degrés en Valais. Elle sera, par contre, proche de plus 2 degrés ailleurs en plaine et de 5 degrés le jour. Faible bise et limite de zéro degré située vers 1200 mètres.

Evolution pour mercredi et jeudi: de nombreux brouillards ou des stratus en plaine au nord des Alpes. Ailleurs et au-dessus, généralement ensoleillé.



MODE MASCULINE distinction

La lutte contre la drogue: l'importance de l'éducation!

La drogue est un fléau qui guette la jeunesse désemparée estime le Dr Ralph Winteler, directeur de l'hôpital de Perreux (voir la «FAN» du 26 novembre). Ainsi, ne constate-t-on pas chez les drogués de moins de 25 ans qui s'adonnent aux stupéfiants depuis l'adolescence à un blocage de l'évolution de la maturation de la personnalité:

- Des sujets intelligents dont le niveau mental est celui d'un adolescent de 15 ans. Toutefois, même dans les cas désespérés, il ne faut pas perdre l'espoir avant l'âge de 25 ans...

Et les autres, ceux qui atteignent le « point de non retour »? Pour eux l'escalade de la drogue risque de se transformer en l'antichambre d'une fin tragique.

- Beaucoup de drogués se croient invulnérables et se moquent des mises en garde; l'on pourrait les comparer aux automobilistes téméraires qui ignorent les pièges de la route... Que faire face au péril de la drogue?

Le médecin pense que les enfants sont avides d'information et qu'il ne faut pas la leur refuser: - Les éducateurs ont un rôle consi-

dérable à jouer à condition de ne pas se

laisser intoxiquer par des idéologies et de rester profondément humains... Le médecin pense à tout ce qui reste

à faire dans le domaine de la prévention

et estime que chacun devrait se sentir visé dans la lutte contre la drogue :

- Il faudrait réformer les pénitenciers, former du personnel soignant qualifié, revoir le système de la répression, créer des établissements appropriés, revaloriser le métier d'éducateur, mobiliser toutes les bonnes volontés, mettre sur pied un système d'éducation et d'information répondant aux exigeances modernes et à l'ampleur du péril représenté par la drogue...

Mais tout cela implique d'énormes investissements de la part des pouvoirs publics:

 Pourtant ces investissements. long terme, se révéleraient utiles et coûteraient moins cher à la société que la prise en charge par la collectivité des victimes de la drogue...

Pour le Dr Winteler, la drogue est un fléau qui risque de détruire un jour la société si l'Etat et les partenaires sociaux visés ne mettent pas en œuvre les moyens suffisants pour prévenir et combattre l'extension du phénomène.

L'IMPORTANCE DE L'ÉMERVEILLEMENT

Le médecin insiste sur l'importance de l'éducation:

- L'éducation doit viser à promouvoir la possibilité des enfants de s'émer-

Les cinquante ans des samaritains de la Côte

(c) Le 17 février 1925, la section des Samaritains des deux communes de la Côte était fondée. Nous avons déjà retracé les principaux événements de cette bénéfique activité cinquantenaire, passée au service du prochain. Samedi, ce fut l'occasion de fêter ce jubilé dans une ambiance très sympathique. Après un vin d'honneur offert par la commune de Peseux, un repas d'anniversaire fut servi, au cours duquel les vœux et le félicitations des autorités communales furent exprimés par M. René Bertchy, président de la commune de Peseux et par M. Daniel Freiburghaus, président de la commune de Corcelles-Cormondrèche.

Mme Félicie Steiner, présidente des samaritains depuis 1954, rappelons la bonne marche de sa section et le dévouement consenti par ses membres au cours de ce demi-siècle d'activité. Les autorités communales furent remerciées de leur appui bienveillant et la mémoire des disparus fut évoquée. Deux samari-

LA VIE POLITIQUE

Assemblée du MPE

On nous écrit:

L'assemblée générale du Mouvement populaire pour l'environnement (MPE) s'est tenue le 5 décembre à l'hôtel Terminus à Neuchâtel. De très nombreux membres et sympathisants remplissaient

La revue des événements marquants de l'année écoulée a permis au président M. J. Knoepfler de relever les nombreuses et utiles interventions du MPE tant sur le plan communal que cantonal et fédéral. Il a particulièrement insisté sur la décision récente du Conseil fédéral en faveur du tracé Métropolitain de la N5 qui donne raison au MPE et à ses prédécesseurs, dont la lutte pour protéger le port et les rives n'a pas duré moins de 14 ans.

caissier et du contrôleur des comptes, l'assemblée a donné décharge aux responsables. Elle a pris ensuite connaissance, dans ses grandes lignes, de l'activité future du mouvement, proposée par le comité et complétée par les propositions des assistants.

Ce fut alors le tour de M. François Nyffeler, océanographe, Neuchâtelois actuellement à Venise pour des motifs professionnels, de présenter un brillant exposé intitulé: « Venise, un patrimoine exemplaire face à notre société industrielle ».

C'est l'heure avancée qui, seule, mit fin aux questions posées par l'auditoire, reconnaissant au conférencier de sa passionnante présentation.

Cette assemblée qui réunissait des personnes de tous les milieux, attachées à la défense de l'homme contre les atteintes à son environnement, a été caractérisée par la volonté des participants de poursuivre vigoureusement la lutte.

tains recurent le titre de membre honoraire, Mlle Ruth Bersot et M. Jules

Mlle Marceline Roulet, membre fondateur, qui a fouillé les procès-verbaux pour recueillir les épisodes importants, a évoqué les grands moments de l'activité samaritaine et a rappelé maints souvenirs.

Des cadeaux furent remis à la présidente Mme Steiner qui avec sa famille, est l'animatrice de toute l'activité de la section. La partie oratoire se termina par les remerciements de Mlle Burgat secrétaire de la Croix-Rouge de Neuchâtel, de M. Vuillème, au nom du comité cantonal, et J.-P. Chabloz, président central de l'Alliance des samaritains.

REGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Chez les Samaritains (c) M. Roger Dysli, de La Neu-

veville, a été nommé rédacteur du Journal des samaritains, organe officiel pour la Suisse romande et le Tessin. M. Dysli, qui entrera en fonctions le 1er jan-vier 1976, succède à M. Ed. Desaules, de Berne.

FRANCE VOISINE

Pas de métro à Téhéran sans les travailleurs d'Ornans

(c) Le ministre français, M. D'Ornano, a déclaré au micro de Yves Mourousi (TF 1), que le métro de Téhéran serait français. Au cours des mêmes informations, de la Bourse de Paris, Michel Tardieu a signalé que les actions de la CEM étaient en hausse car on avait confié à cette entreprise la réalisation d'une bonne partie de l'appareillage électrique qui équipera le fameux métro iranien. Les Ornanais ne peuvent que se réjouir de cette bonne nouvelle car se sont les employés de CEM Oerlikon d'Ornans qui vraisemblablement construiront tous les moteurs de traction de cette importante commande.

Toujours la rage!

(c) La rage semble malheureusement bien installée dans la vallée de La Loue. En effet, un renard s'est attaqué au chien de M. Lambert, vétérinaire, et ceci à Ornans même, près du domicile du docteur. Il a fallu que des chasseurs abattent l'animal à coups de fusil; quant au pauvre chien, sérieusement blessé, il a dû être piqué par son propriétaire. Par ailleurs, près des Sablières, à l'entrée d'Ornans, un autre renard s'est attaqué à un tracteur d'un débardeur forestier, mordant rageusement un pneu du véhicule. Ce renard a subi le même sort que le premier.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

la foi, l'espérance et l'amour.

Ces trois choses demeurent:

I Cor. chap. 13.

Monsieur et Madame André Burry-Trollux, à Neuchâtel;

Mademoiselle Carole Burry, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Félix Dupuis-Dissard, à Berne, leurs enfants et petitsenfants, à Berne et Zurich; Madame Edouard Moraz-Dupuis, à Vevey, ses enfants et petits-enfants, à

Genève, Saint-Sulpice et Vevey; Madame Véréna Burry, à Paudex;

Madame Louis Ferrey-Burry et ses enfants, à Paris; Monsieur et Madame Jean Paul-Burry, à Genève, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Andrette BURRY

née DUPUIS

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, survenu brusquement dans sa 80me année.

2000 Neuchâtel (Evole 15)

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

veiller devant ce que le monde peut leur offrir. Ceux qui sont capables de s'émer-

RÉGION

veiller, de s'enthousiasmer pour un idéal, échapperont aux drogues... Le directeur de Perreux pense qu'il ne faut pas juger les jeunes d'après les

voyous, les délinquants, les drogués :

- La majorité de la jeunesse est saine. Elle est capable de s'enthousiasmer, de contester d'une manière positive, de se dévouer pour une cause juste. Il suffit de voir les jeunes qui nous entourent, qui ont une vision « mondialiste » de l'avenir qui échappent souvent à leurs aînés. C'est sur ces jeunes capables d'émerveillement qu'il faudra miser pour bâtir une société plus raisonnable...

D'où l'importance de la qualité de l'éducation et de l'information face aux problèmes soulevés par notre société de civilisation » déshumanisée.

Il s'agit donc de ne pas mettre toute la jeunesse dans le « même sac » et d'agir pour venir en aide à la minorité de jeunes victimes de la drogue. Et ceci en faisant preuve de réalisme : c'est-àdire en ne dissimulant pas l'ampleur du danger tout en évitant de le dramatiser.

La loi se doit d'être sévère à l'égard des marchands de mort lente mais pour qu'elle puisse faciliter la réintégration sociale de leurs victimes, il sera nécessaire que la société renonce à écarter de son sein ses êtres les plus vulnérables sous le prétexte que ce sont des « marginaux ».

Sinon cela reviendrait à se rendre complice de l'extension du fléau de la drogue en fuyant les responsabilités et en se réfugiant derrière le législateur pour se donner bonne conscience!

Avis mortuaire

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Le soir étant venu, Jésus leur dit: Passons à l'autre rive. Marc 4:35.

Madame Fritz Gutknecht-Muttner, à Cressier, et ses enfants: Mademoiselle Marylène Gutknecht, à Cressier;

Monsieur et Madame Claude Gutknecht, à Cressier; Monsieur et Madame Paul Gutknecht,

à Marin et leurs enfants; Monsieur et Madame Ernest Walther-Gutknecht, à Bienne et leurs enfants : Monsieur Christian Muttner, à Cres-

Monsieur et Madame Christian Muttner et leurs enfants, au Landeron, ainsi que les familles parentes et al-

ont la grande douleur de faire part du Monsieur

Fritz GUTKNECHT

leur, très, cher époux, papa, frère, beaufrère, beau-fils, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2088 Cressier, le 7 décembre 1975.

(Promenade J.-J. Rousseau 3). L'incinération aura lieu à Neuchâtel mercredi 10 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du

cimetière de Beauregard Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Pourtalès, C.C.P. 20-299

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de Matériaux S.A., Cressier, ont le profond

chagrin de faire part du décès de Monsieur Fritz GUTKNECHT

ancien collaborateur et collègue dont ils

garderont le meilleur souvenir.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Georges-Edouard GIRARD et leurs enfants

Monsieur Claude-André GIRARD profondément touchés des très nom-

breuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur épreuve, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons, leurs messages de condoléances, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Le Maix-Baillod et Bienne, le 9 décembre 1975.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus en ces jours de douloureuse séparation, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Alfred SCHOPFER

sa reconnaissance et sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs

Neuchâtel/La Coudre, décembre 1975.

GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1975

A tout nouvel abonné

recevra le journal

I FAN-L'EXPRESS

L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DES CE JOUR pour Fr. 28.-* jusqu'à fin mars 1976 * jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 54.-* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 104.-(* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de

> Prénom: No et rue Localité : No postal Signature

attranchie de 15 centimes, à FAN - L'EXPRESS

2001 NEUCHATEL

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non colliée,

FAN FAN FAN FAN



METZGER

magistrats et des jurés. On ne le com-prend plus du tout, en revanche, lors-

que pour étayer ses dires et grossir sa

propre inquiétude, il s'en prend à notre

journal avec le même verbe passionnel

qu'il semble reprocher aux autres, nous

accusant presque d'avoir favorisé un

phénomène d'hystérie collective... Le

député socialiste faisait allusion aux

avis exprimés dans la FAN par des lec-

teurs, et rien ne les empêche de la fai-

re, lecteurs qui n'avaient commis qu'une seule faute : dire tout haut ce

que le canton pensait tout bas après le

M. Spira doit oublier que la presse

est encore libre, que ses lecteurs le

sont aussi, et on se demande pourquoi

le député s'en prend pareillement à

l'opinion publique car c'est d'elle, en

fin de compte, qu'il s'agissait et qu'il

attaquait. Lors de l'« affaire K », qui fit

elle aussi couler beaucoup d'encre, M. Spira s'est-il plaint des réactions

Bref, le conseiller d'Etat Meylan, chef

du département de justice, a précisé

qu'il n'avait aucun jugement à porter

sur ces lettres mais qu'il comprenait

que des gens honnêtes aient pu s'indi-

gner. Après avoir relevé l'excellente

moralité du jury, « jury qui ne pouvait

nullement favoriser l'exercice du viol

dans le canton », M. Meylan pense qu'une phrase d'un compte rendu

d'audience a peut-être pu égarer les

lecteurs. Sur le problème du fond, il a

rappelé que le doute doit touiours

profiter à l'accusé et qu'il valait mieux

libérer un coupable que condamner un

innocent. Enfin, ce n'est parce qu'un

prévenu a un certain passé qu'il faut juger sur ce passé. En conclusion,

M. Meylan a dit sa confiance en la jus-

tice, affirmant que les jurés seraient naturellement fidèles à leur serment.

VIOLETTES... — Par 63 voix et sans opposition, le Grand conseil a

approuvé un projet de décret portant

adhésion du canton au concordat sur

l'entraide judiciaire en matière civile.

Par 57 voix, il a enfin accepté un projet de loi sur la préfecture des

Montagnes. Il s'agissait de moderniser

la loi plus que centenaire du 7 juin 1848 et d'en éliminer tous les

anachronismes. Ce fut l'occasion pour

MM. Kaufmann (lib) et Jeanmonod (rad)

de dire tout le bien qu'ils pensaient de

la dernière préfecture et du seul préfet

de la République. Il n'a ni bel habit

brodé, ni culotte collante à bandes

d'argent ni épée de gala à poignée de nacre. C'est le représentant de l'Etat

dans les Montagnes. Il s'acquitte on ne

peut mieux de sa tâche et il n'est pas

dit qu'hier, s'il avait entendu les deux

députés, les sources ne lui auraient

pas fait sous la mousse une musique

Noël du troisième âge

à Boudry

(c) Ils étaient un peu plus nombreux que

l'an passé, avec une nette majorité de

femmes apportant un petit brin de co-

quetterie de bon aloi. Ils étaient heureux

de se retrouver autour de ces tables garnies de bougies jetant des reflets nuancés dans cette salle historique du

château. On notait la présence du pré-

sident de commune et de Mme Pierre

Udriet et de Mme Anne Dupuis, conseil-

Comtesse présenta son programme

attractif sous forme de chants d'abord

puis d'un « voyage interplanétaire » agré-

menté de « dias » d'aventures et de

mésaventures avant un retour sur terre

dans un bruitage très réaliste. Une petite

saynète encore sur la dûreté des temps,

Après quoi, spectacle touchant, les élèves de M. Comtesse, se mélèrent aux

invités et devisèrent avec eux. Ce fut le

symbole vivant de cet esprit de Noël,

esprit de paix et d'amour du prochain,

esprit qui établit un lien commun entre

pasteur Perret et de l'abbé Genoud, une

Dix médailles

de l'ANAV à Boudry

Samedi soir, au cours d'une soirée

« tessinoise » très réussie et dans une

ambiance fort sympathique, l'Association

nationale des amis du vin (ANAV) a,

ainsi que nous l'avons dit hier, fêté ses

Baillod, ex-chancelier communal

Ce fut l'occasion, pour le président de

section de Neuchâtel, M. Jean-Pierre

Neuchâtel, de décerner la médaille de

l'ANAV, récompensant les services ren-

dus à la cause du bon vin, à dix invités :

MM. Paul Aeschlimann, Charles Barbey,

J.-P. Gobbo, Jean-Pierre Isely, Jules

Jaquier, Pierre Jeanneret, Jean Marmy,

Rodolphe Moser, Willy Mosset, Marcel

Ruedin, qui représentait l'Association

pour le développement de Cressier, et

M. Baillod a rendu hommage, d'autre

l'ANAV qui ont fait beaucoup pour l'es-

sor de ce groupement : Louis Dupuis, de

Lausanne, et Dario Rusca, de Mendrisio.

CERLIER

à deux présidents centraux de

Après les messages bibliques

collation mit un terme à cette fête.

trois générations.

25 ans.

E. Siegenthaler.

le tout exécuté avec brio et assurance.

Cl.-P. Ch.

ET TOUT EN MACHONNANT DES

provoquées par ce jugement?

verdict que l'on connaît.

La session extraordinaire du Grand conseil

Oui au droit de vote dès l'âge de 18 ans révolus mais en fin de compte qui gagnera la seconde manche?

● ÊTRE BREF... — La session a débuté avec l'assermentation de deux nouveaux députés, MM. Paul-André Colomb (soc.) et Henri Rais (rad.). Le premier remplace M. Pierre Aubert, le second M. Roland Châtelain, tous deux démissionnaires. Un troisième l'est aussi: M. Pierre-Alain Zurcher (rad.) dont la présidente a annoncé la récente décision de se démettre de son mandat.

Et Mme Robert-Challandes en a profité pour lancer un appel à la brièveté, rappelant que 25 motions déposées depuis plus de deux ans n'avaient toujours pas été traitées. A-t-elle été entendue? On en doute. Le débat sur le droit de vote des étrangers s'est embourbé dans mille et une considérations qui n'ont pas permis de fouetter

DIX-HUIT ANS. — A son corps défendant, le Conseil d'Etat proposait au Grand conseil, qui l'en avait prié en 1972 par la voix d'une motion, d'accorder dès l'âge de 18 ans révolus le droit de vote et d'éligibilité. On connaît la position de l'exécutif : réaliste. il estime à tout le moins prématuré de soumettre ce problème au peuple qui aura son mot à dire après la décision du Grand conseil et il attache une importance essentielle à la simultanéité avec la majorité civile. Il craint surtout que cette révision de la constitution ne finisse par se casser les dents dans le secret des isoloirs et préfère attendre les revisions en chantier à l'échelon fédéral.

Quant au Grand conseil, il s'est jeté à l'eau. Les popistes et M. Blaser ont rappelé que le vote des femmes avait été également une longue marche. Pour eux, c'est donc la même filière qu'il faut suivre. Sans négliger les épines de cette couronne ni les obstacles jetés sur ce chemin, la majorité des libéraux et M. Cavadini ont déjà fait remarquer que le climat économique n'était plus le même qu'il y a trois ans, qu'il y avait en octobre dernier quelque 1000 chômeurs âgés de moins de vingt ans dans le canton. Pourquoi, dès lors, leur refuser le droit de s'exprimer ne fût-ce que sur le chômoge? Si beaucoup souhaitent une participation des jeunes à la vie civique, pourquoi leur

refuser ce droit d'autant plus que les libéraux ne voient pas l'avantage qu'il y a à attendre la révision fédérale en cours.

M. Brossin et une bonne partie des radicaux ont fait part de leur perplexité, relevant notamment qu'une jeune deux seulement souhaitait cette modification et qu'une décision trop hâtive pourrait poser maints problèmes. Poussés à cette extrémité, ils voteront cependant cette révision de la constitution pour que le peuple puisse se prononcer. Un des leurs, M. Maurice Favre, a rompu une lance en faveur de cet abaissement du droit de vote, «œuvre d'une société dite libérale par opposition a une autre de type autori-

L'AGE DU PERMIS. — M. Jean Guinand (lib.) a examiné le problème par le petit bout de la lorgnette, distinguant avec précision la majorité civique de la majorité civile et faisant ainsi apparaître certaines contradic-tions: une jeune fille peut se marier à 19 ans, mais elle n'en devient pas pour autant électrice. Dix-huit ans, c'est l'âge du recrutement, dix-neuf ans celui de la majorité pénale et le moment de payer des impôts. Dix-huit ans, c'est aussi l'âge à partir duquel on peut avoir un permis de conduire :

- Si on leur laisse la responsabilité de 900 kilos de ferraille avec les dangers que cela peut impliquer, pourquoi attendre 20 ans pour leur remettre un bulletin de vote?

M. Claude Borel et le groupe socialiste ont annoncé franchement leurs couleurs : ce sera « oui » comme par le Evoquant l'échec possible devant le peuple, cet échec que craint tant le Conseil d'Etat, le député a que des échecs permettent aussi de faire avancer les choses et les idées et il s'est étonné de ne pas avoir entendu le gouvernement citer les autres cantons qui, eux, accordent le droit de vote dès l'âge de 18 ans. Puis M. Borel a insisté sur le fait que si, en 1910, 8 % des électeurs avaient soixante ans et plus, en 1970 cette proportion était encore de 17 %. Il importe donc de compenser ce vieillissement démographique par la prévision constitutionnelle souhaitée et d'in-

Séance de la commission scolaire à Cortaillod

La commission scolaire de Cortaillod s'est réunie dernièrement sous la présidence de Mme Nicole Jaunin. Les camps de ski des 4me et 5me années ont été fixés du 2 au 8 février pour les premiers et du 8 au 14 février pour les seconds. Les journées de sport seront organisées pour les degrés 1, 2, et 3 durant cette dernière semaine. L'horaire d'hiver a été introduit depuis le 27 octobre à titre d'essai. Les plus petits, ceux de première année viennent en classe à 8 h 50, les autres à 8 heures.

On traita aussi au cours de cette séance de l'établissement du budget de la commission scolaire pour 1976. Celle-ci a étudié une modification de l'article 14 du règlement de la commission. Cet objet sera présenté au Conseil général pour adoption. Cette modification permettra de donner une forme précise aux relations entre la commission scolai-

re et le corps enseignant d'une part et d'élargir d'autre part les rapports entre la commission et toutes autres personnes qui seraient amenées à collaborer avec

Les modalités des relations entre la commission et le corps enseignant sont précisées par des statuts internes, déjà établis et qui pourront entrer en vigueur dès l'adoption par le Conseil général de la modification de l'article 14 et sa ratification par le Conseil d'Etat.

La commission a enregistré les démissions de M. J.-M. Kohler qui a quitté la localité pour des raisons professionnelles, de Mme P. Guenot qui a repris une classe au collège et de Mme F. Debrot pour raisons de santé. M. J.-M. Kohler et Mme Guenot ont été remplacés respectivement par MM. J. Perrenoud et François Schreyer.

suffler un sang nouveau au corps

On s'attendait à ce que M. Ch.-A. Perret (lib.) s'oppose à cette innovation: il l'a fait volontiers, reprenant grosso modo les thèses qu'il avait développées en 1972 et qui figurent en page 1155 du Bulletin officiel des délibérations ... A l'autre pôle, un de ses collègues libéral, M. Fred Wyss, a prôné une meilleure intégration de la jeunesse et demandé cette transfusion de sang. M. Ramseyer (PPN) a dit être « pragmatiquement plutôt contre » et comme venait de le faire M. Wyss, M. Eigenmann, apportant le soutien de la majorité des radicaux, a demandé au Grand conseil ne pas se laver les mains et ne pas laisser au seul peuple le soin de trancher.

• « OUI » ET A SUIVRE. — Ce fut aussi l'avis du conseiller d'Etat René qui a demandé au Grand conseil de prendre ses responsabilités avant d'expliquer et de justifier la réserve du gouvernement. En France, par exemple, on a abaissé le droit de vote à 18 ans. La gauche était contre et la question des droits civils n'a pas été réglée pour autant.

Au vote. l'entrée en matière a été votée par 79 oui contre 13 non (ici une demi-douzaine de libéraux, à peu près autant de radicaux et un député PPN) et après que les députés eurent accep-té deux amendemants de M. Borel concernant des questions de forme, la revision de la constitution a été acceptée par 77 voix contre 13. Ce n'est, là, e sait, que la première manche.

● ET LES ETRANGERS? — Dépo-sées en juin puis en octobre 1970, deux motions, l'une de M. Spira (soc.), l'autre de M. Steiger (pop), demandaient que le droit de vote sur le plan cantonal soit accordé aux ressortissants étrangers établis. Les deux motions furent acceptées deux ans plus tard par le Grand conseil, d'une courte tête chaque fois. A propos de cette autre revision de la constitution cantonale, le Conseil d'Etat faisait preuve de la même réserve, arquant notamment d'un moment mal choisi alors que le chômage est bien installé et craignant qu'au niveau du peuple et, toujours, des isoloirs ce scrutin « parfaiteinopportun» ne déclenche maintes réactions passionnelles. On l'a dit : le débat fut long et, finalement, l'entrée en matière a été refusée par 50 voix contre 42. Faute de place et de temps, nous y reviendrons dans notre édition de jeudi.

 L'« AFFAIRE N » — Trois interpellations ont remis en selle l'« affaire N ». M. Eigenmann (rad) demandait déjà ce que peuvent faire les autorités pour « empêcher de nuire une personne jugée dangereuse par des experts autorisés ». De son côté, M. Blaser faisait état de l'opinion publique fjus tement émue par l'acquittement du prévenu» et priaît le Conseil d'Etat de « prévoir des mesures pour une meilleure information de ceux qui rendent la justice ». Enfin, M. Spira (soc) a rappelé les indignations de certains milieux et demandé au Conseil d'Etat ce qu'il pensait de ces « remous et de cette campagne: ne l'estime-t-il pas nuisible à la sérénité que l'on attend de la justice?»

M. Spira craint que des propos type « Café du commerce » se transforment

Sur le bureau du Conseil d'Etat Rhône au Rhin

« La France décide la construction d'un tronçon de canal permettant le passage de chalands de fort tonnage. du Rhône au Rhin; c'est une nouvelle preuve que ce moyen de transport et de déplacement prend

une valeur très actuelle, à plus d'un

Economie d'énergie, de terrain; économie de frais de construction par rapport aux voies routières; limitation importante de la pollution de l'air et de l'eau; moyen de transport rationnel pour certaines marchandi-ses; valeur touristique à développer; moyen de déplacement paisible et

N'est-ce pas le moment de reprendre la réalisation de cette voie de pénétration en Suisse, au moins jusqu'à Yverdon ou au Léman, dont un des autres avantages serait d'offrir des régions de Suisse romande à un renouveau de développement indus-

sûr, entre autres...

En ouvrant ainsi la porte à toute une gamme d'activités, préludant à la mise en service de nouvelles industries, on créerait des occasions de travail bienvenues, allant de l'étude à la réalisation, par exemple, dans les domaines du génie civil et de la construction. Les Neuchâtelois, il faut le dire, déjà pourvus d'un lac et de canaux modernes, verraient surtout passer quelques chalands et des bâteaux chargés de touristes en quête d'escales.

Le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer comment il a vu et comment il voit désormais la participation de notre canton à l'organisation de cette voie de pénétration intéressant principalement et collectivement la Suisse romande?»

(Interpellation dle M. Pierre Duckert et consorts).

Relance de la construction

«Le Conseil d'Etat compte-t-il, en collaboration avec la Confédération qui a légiféré dans ce sens, investir dans un programme de réactivaton de la construction? En tout état de cause, il y a lieu de prévoir: une action dans le secteur des assainissements de fermes, secteur où les projets à l'étude sont nombreux et justifiés.

Nous rappelons que le subventionmême modeste est la méthode la plus efficace de relance dans les constructions puisqu'il encourage la mise en œuvre de capitaux privés ainsi que l'octroi de subsides fédéraux qui sont déjà à disposition. »

(Question de M. Claude Besancet)

Affichage des prix

« L'arrêté fédéral sur la surveillance des prix impose notamment aux. commerçants d'afficher les prix de la plupart des biens exposés à la vente. Cette clause n'est souvent pas respectée dans notre canton.

Le Conseil d'Etat dispose-t-il des movens d'interventions nécessaires en ce domaine? A-t-il l'intention de les

(Question de M. François Bonnet.)

Le chômage et ses abus

« Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance de pratiques abusives utilisées envers les caisses de chômage?

Au travers d'informations qui circulent, il apparaîtrait que certains employeurs profitent du ralentissement des affaires pour faire chômer partiellement leurs employés sans nécessité absolue, puisque dans le temps de présence réduit ceux-ci devraient fournir, par l'accélération des cadences les mêmes quantités de production qu'auparavant.

De plus, selon d'autres informations, il appaîtrait de plus en plus que des abus sont commis dans un autre domaine du chômage partiel, notamment par le fait que certaines entreprises n'annoncent pas modifications qui interviennent dans la quotité de chômage surtout lorsque celle-ci est en baisse.

L'Etat dispose-t-il des moyens qui lui permettent d'effectuer des contrôles satisfaisants afin de limiter dans toute la mesure du possible les abus de ce genre?»

(Interpellation de M. Clovis Leuba et consorts).

Impôts et récession

« La récession et les transforma-tions que connaît l'industrie horlogère auront des conséquences sensibles pour de nombreux salariés neuchâtelois. Le canton devra faire de grands efforts pour apporter un soutien aux travailleurs victimes d'un chômage prolongé, pour encourager le recyclage et créer les occasions de travail, au moment où les ressources financières des collectivités publiques diminuent.

Dans ces conditions, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier et de faire des propositions pour des recettes nouvelles en modifiant la loi sur les con-

tributions directes, en augmentant: 1) le taux réel maximum l'impôt sur le revenu de 13 % à 15 % en modifiant la progression actuelle dès 100.000 francs de revenu imposable;

2) le taux réel maximum de l'impôt sur la fortune de 3 % à 6 %, en modifiant la progression actuelle dès 300.000 francs de fortune imposable.

Les recettes obtenues par ces deux mesures seront exclusivement destinées à lutter contre les effets de la

récession. L'urgence est demandée. »

consorts).

(Motion de M. F. Blaser et

Budget 1977

« A l'issue de la session ordinaire d'automne du Grand conseil, le chef du département des finances a déclaré que les prévisions pour le budget 1977 étaient encore plus défavorables que celles qui ont conduit le Grand conseil a adopter un certain nombre de mesures d'économies.

Les soussignés, préoccupés par cette situation, demandent au Conseil

- comment il envisage la préparation du budget 1977;

- dans quelles mesures il entend associer le Grand Conseil à cette préparation;

- s'il ne juge pas opportun de proposer que la commission financière 1977 soit nommée dès la première session de 1976. »

(Interpellation de MM. Jean Guinand et consorts).

Revoir les structures **fondamentales** de l'industrie

« L'analyse des causes de la dégradation de la situation économique, telle qu'elle a été esquissée, en particulier au cours de plusieurs débats Grand conseil neuchâtelois emporte la conviction que les pouvoirs publics, s'ils assument un devoir immédiat de lutte contre les effets de la crise et pour une réanimation à court terme d'une économie languissante, doivent en outre se préoccuper de préparer, de façon concertée et cohérente la révision des structures fondamentales de l'indus-

A cet effet, nous demandons au Conseil d'Etat:

a) de faire procéder par des organismes compétents aux travaux nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement de l'économie neuchâteloise qui sera établi en application du point 6 de la motion urgente adopté par le Grand conseil le 14 octobre 1975.

b) de veiller à ce que les instituts voués tant à la recherche appliquée recherche fondamentale disposent des moyens matériels et des compétences scientifiques et techniques indispensables à l'accomplissement de leurs tâches, le cas échéant de prendre ou de proposer au Grand conseil toutes mesures utiles à cette

c) de proposer à la Confédération la constitution, avec le concours des cantons horlogers, des banques et des secteurs industriels que cela concerne d'une société de participation chargée d'orienter le cours et d'assurer l'exécution d'un plan de réorganisation, de consolidation et de développementure de l'industrie horlogère,

d) d'insérer dans le projet de loi sur le développement de l'économie cantonale qu'il soumettra au Grand conseil toute disposition utile, attributive de compétence aux autorités politiques pour leur permettre de ouer le rôle qui leur est dévolu dans la défense du patrimoine collectif que représente l'économie neuchâ-

L'urgence est demandée. »

(Motion de MM. André Sandoz et

Tribunaux de prud'hommes

«Le 27 février 1973, le Grand conseil adoptait la nouvelle juridic-tin des prud'hommes. Loi de procédure simple concernant les litiges inférieurs à 5000 fr., opposant les employeurs aux employés, son article 16 prévoit les possibilités pour les parties de se faire représenter ou assister. Contrairement à l'ancienne disposition, l'application de ce nouvel article limite le choix d'un mandataire et a augmenté le rôle des avocats. Cette innovation tend à changer le caractère particulier de la juridiction des prud'hommes qui se veut simple, rapide et, surtout, doit être accessible aux salariés.

Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand conseil sur les expériences faites à ce sujet? A-t-il éventuellement l'intention de proposer amélioration de l'article 16? »

(Question de M. Frédéric Blaser).

Centres sportifs

«Le soussigné interpelle le Conseil d'Etat pour savoir :

a) s'il entend soutenir les efforts faits pour réaliser rapidement le Centre sportif des Cernets-Verrières,

b) s'il n'estime pas nécessaire de réaliser dans les délais les plus brefs la première étape du Centre sportif cantonal à Marin. »

(Interpellation de M. Daniel Eigen-

Salaires trop bas

« Une conséquence inquiétante du chômage et de l'augmentation du nombre de travailleurs en quête d'emploi est apparue : dans certaines professions - commerce en particulier - des salaires scandaleusement bas sont offerts aux postulants à un emploi. Le Conseil d'Etat est-il au courant de cette situation et pense-t-il prendre des mesures pour remédier. »

(Interpellation de Mme Marcelle

Les abus que l'on sait...

« Le sousigné désire savoir ce que le Conseil d'Etat compte faire pour supprimer tous les abus de l'assurance-chômage. »

(Interpellation de M. Daniel Eigen-

Dix-sept millions de fr. pour remplacer les trams par des trolleybus sur la ligne 3

Le remplacement des trams par des trolleybus, sur la ligne TN place Pury -Peseux - Corcelles n'a pas été une petite affaire. Il a fallu à peu près trois ans d'études pour aboutir à la solution des trollybus articulés. Dix véhicules de ce type seront donc achetés par la Compagnie des transports en commun ainsi que deux autobus pour les doublures et les dépannages. Parallèlement, il fut décidé de maintenir le tracé actuel de la ligne 3 et de prolonger celle-ci jusqu'à Cormondrèche. Puis de construire un nouveau garage en tête de ligne à Corcelles ou dans les environs immédiats. Enfin, les TN décidèrent d'agrandir le

dépôt central et les ateliers d'entretien mécanique de la baie de l'Evole, pour permettre aux trolleybus de s'y ranger et d'y manœuvrer sans faire des marches

Avant de choisir définitivement la solution raisonnable de l'agrandissement modéré du bâtiment des TN à l'Evole, six variantes ont été étudiées.

UN SEUL PROBLÈME

EN SUSPENS Les problèmes les plus ardus à régler furent le dépôt-ateliers du quai Godet, la

Cormondrèche pour permettre au trolley-

création d'un rond-point au terminus de

De l'huile sur le feu • VERS 12 h 30, hier, le feu s'est déclaré dans une cuisine de l'immeuble 62, rue de l'Evole. Une bassine contenant de l'huile a été oubliée sur une cuisinière électrique. Sous l'effet de la chaleur dégagée, les vitres se sont fendues, les rideaux ont été brûlés et les parois noircies. Les premiers secours n'eurent pas à intervenir, la propriétaire ayant éteint ellemême ce début d'incendie au moyen de serpilières.

Audition de la classe de Daisy Perregaux

● LA classe de piano de Daisy Perregaux, a donné récemment son audition à l'aula du nouveau Gymna-

Devant une salle bien remplie, l'exécution d'un programme de difficultés croissantes permit de relever quelques éléments prometteurs de la jeune classe et de réelles valeurs

dans les classes supérieures. La première partie du programme consacrée aux débutants et aux moyens révéla une excellente préparation et un jeu déjà fort nuancé. Une diversion fut apportée par Madeleine Jost accompagnant deux petits harpistes dont la voix encore fragile mais pure se mêlait harmonieusement aux accords des instru-

Et l'on revint au piano pour entendre « Prière et tarentelle » de Steiger, arrangées en douze mains sur deux pianos. Version inattendue mais exécutée dans un parfait accord. Puis une suite remarquée par la fermeté

du toucher n'excluant pas le soutien d'une délicate sensibilité: « Scherzo » de Haydn; «Le petit âne blanc» de J. Ibert; «Fantaisie en ré mineur» de Mozart; «Danse espagnole» de Granados; «La cathédrale engloutie » de Debussy; les deux « Sonates en ré majeur » de Mozart, l'une pour quatre mains, l'autre pour deux mains furent jouées avec l'assurance propre à une technique raffinée. Une œuvre de Lefèvre, «7me sonate pour clarinette et piano» donna un ton nouveau, l'exécution d'un « Mouvement en mi mineur » pour violoncelle et piano, allia le ton chaud et coloré de cette œuvre à la maîtrise de ses interprètes. « Fantaisieimpromptue en do dièse mineur » de Chopin et «La porte de Kiev» de Moussorgski, « Reflets dans l'eau » de Debussy mirent en relief le degré de virtuosité des trois interprètes. Enfin Laurence Deck et Pierre Salvisberg interprétèrent « Ma mère l'Oye » de Ravel, et méritent tous les éloges.

bus de faire demi-tour, la création d'une voie expresse strictement réservée aux transports publics dans le sens Corcelles -Neuchâtel et la construction d'un dépôt garage à Corcelles (pour lequel les terrains n'ont pas encore été acquis). C'est là le seul des quatre problèmes évoqués qui n'ait trouvé aucune solution jusqu'ici. mais les TN envisagent d'avoir recours à procédure d'expropriation pour

celles. comprend, ainsi que nous l'avons dit, la dépose des rails, la réfection de la route par la ville de la place Pury à Prébarreau et par l'Etat de Prébarreau à

Corcelles (en deux étapes 1976-77).

des rails et réfection de la chaussée), c'est évidemment le tronçon place Pury - rond-point de Vauseyon qui sera le

concernant des honoraires d'architectes, d'ingénieurs et les imprévus.

Les trois partenaires de la société anonyme des TN - Etat, ville de Neuchâtel et communes desservies par le réseau - auront à leur charge, en ce qui concerne cet investissement de 14 millions, le service de la dette et les amortissements des emprunts obligataires et bancaires faits par la compagnie.

A part cela, l'Etat paiera 900.000 fr. pour la dépose des rails le long de la route cantonale (Prébarreau - Corcelles). La Ville de Neuchâtel vient d'obtenir un crédit de 1.891.000 fr. du Conseil général pour la dépose des rails entre la place Pury et Prébarreau, la réfection de la chaussée et divers travaux annexes. Corcelles paie 400.000 fr. pour l'achat de terrains et l'aménagement du giratoire de Cormondrèche et enfin. Peseux participe à ces travaux pour une somme de 150.000 francs.

La facture totale se montera donc à un peu plus de 17 millions de francs.

lère communale, dont le dévouement sans bornes pour les personnes du troisième âge est connu et apprécié. Comme l'est celui de Mmes Hunkeler, Meylan, Berthoud, Hirschy, Schnekel, Bovet, Schlegel, Bernhard et Gasser, sans oublier la présidente, Mme Gerber, qui prononça les paroles de bienvenue en recevant les invités. On entonna le chant de Noël en chœur et la classe de M.

obtenir les terrains nécessaires à Cor-Ouant au programme des travaux, il

C'est au début d'octobre prochain, soit pour la Fête des vendanges, que la ligne sera utilisée par les nouveaux trolleybus orange, et jusqu'à l'entrée du village de Cormondrèche. Il n'y aura alors plus de trams sur cette ligne dès le 12 juil-

En matière de travaux publics (dépose plus délicat à entreprendre.

DIX-SEPT MILLIONS

La modernisation de cette ligne 3 nécessitera 14 millions d'investissement soit: 6 millions de matériel roulant nouveau avec les pièces de rechange, 4 millions pour l'extension du dépôtatelier de l'Evole, 1,5 pour la ligne aérienne, 1,2 pour le garage de Corcelles, un pour la participation des TN à la dépose des rails, le reste

G. Mt.

Cambriolage au bureau de la CNB

(c) Des cambrioleurs sont entrés par effraction, dans la nuit de samedi à dimanche, à la station de Cerlier de la Compagnie de navigation du lac de Bienne. Une somme d'environ 400 fr. a disparu ainsi qu'une machine à écrire et divers objets. Les malandrins ont causé pour quelque 500 francs de dégâts.

13(1: -9:

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT **DE L'AGRICULTURE**

Avis aux propriétaires de chiens

Les dispositions légales du 2 septembre 1975 ont rendu obligatoire la vaccination des chiens contre la rage et fixé les conditions de vaccination. Actuellement, le 80 % des chiens est déjà vacciné. Les propriétaires qui n'ont pas encore fait vacciner leurs chiens sont invités à le faire prochainement. Les pointages seront effectués dans les communes au début de 1976. A cet effet, les certificats de vaccination doivent être présentés lors du paiement de la taxe.

Office vétérinaire cantonal Neuchâtel, le 3 décembre 1975



Université de Neuchâtel

Faculté des sciences

Soutenances de thèses de doctorat Jeudi 11 décembre 1975, à 16 heures au grand auditoire de l'Institut de physique Candidat:

M. Thomas SIDLER, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE: Les centres V_K dans le Csl Vendredi 12 décembre 1975 à 15 h 15 au grand auditoire de l'Institut de chimie Candidat:

M. José GAVIN, licencié ès sciences chimiques de l'Université de Saragosse

SUJET DE LA THÈSE: Etude de la composition chimique du Lichen Evernia Prunastri (L.)

Ach. (mousse de chêne) Les séances sont publiques.

IMMEUBLES

A vendre à Hauterive PETIT IMMEUBLE LOCATIF

de 6 appartements, situation tranquille. Année de construction: 1959

Rendement: 7,8 % Ecrire sous chiffres 28-900340 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre à CRESSIER,

très jolie villa

l'état de neuf, comprenant: 6 chambres, 2 cuisines, 2 salles d'eau avec W.-C., balcon, 2500 m² de terrain en verger et pelouse. Prix très intéressant.

Téléphone (038) 24 70 52.

TRANOUILLITÉ -**SOLEIL - JARDIN** Fr. 239.000.—

URGENT! Pour cause imprévue, particulier vend jolie petite villa, à Courtepin. Occasion unique pour famille jusqu'à 2 enfants. Pour traiter: Fr. 50.000 -- suffisent.

Faire offres sous chiffres 81-5603 aux Annonces suisses S.A. «Assa», Pérolles 8, 1701 Fribourg. Discrétion assurée.

A vendre, situation magnifique et tranquille, à Pailly,

VILLA

de construction récente. Living avec cheminée + 3 chambres à coucher. 2 salles d'eau. Garage. Terrain clôturé de 1257 m². Prix de vente : Fr. 235.000.-

Banque Piguet & Cie, Service immobilier, 1401 Yverdon Tél. (024) 23 12 61, interne 48.



économiser sur



1 APPARTEMENT DE 2 PIECES

320 fr. + charges 30 fr.

Renseignements: Fiduciaire R. Englert, Bienne, tél. (032) 22 33 42.

BOUDRY

A louer pour le début de l'année, au chemin des Addoz,

appartement de 2 pièces

avec tout confort et vue. Lover 280 fr. + charges. Pour visiter s'adresser à Mme Buschini, Addoz 38, Boudry. Tél. (038) 42 13 67

A louer à Neuchâtel, rue du Roc (quartier de la Gare) tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 4 pièces loyer mensuel charges comprises

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbq de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cortaillod-village appartements 2 et 3 pièces

tout confort, cuisine équipée, libres tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à Cretigny et Cie Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer à Neuchâtel -La Coudre.

appartements HLM 2 et 3 pièces tout confort.

libres tout de suite. S'adresser à

Cretigny et Cie Tél. 25 69 21.

BOUDRY

Il reste encore

appartements grande surface

à louer, de 3 ½ pièces. Confort solation maximale, cuisine aménagée, salle de bains, W.-C. séparés. situation tranquille cadre de verdure.

Pour visiter. téléphoner au (038) 31 17 06.

A louer à Cernier. à proximité des splendides et vastes

appartements de 3½ pièces + charges; vue dominante.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Bevaix appartements modernes

et spacieux de 3 1/2 et 4 1/2 pièces.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Boudry, ou pour date

charges comprises. Situation tranquille et ensoleillée.

Tél. 24 42 40.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 10 décembre 1975, dès 14 heures, à la salle des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés:

1 secrétaire Henri II, noyer; 1 commode Louis XV, noyer, copie; 1 paire de fauteuils Louis XV, noyer, copie; 1 lampadaire bois; 1 petite table ronde, noyer; 1 étagère à fleurs; 2 chaises Zugenstuhl, recouvertes tapisserie; 3 chaises Louis XIII; 1 vaisselier-bibliothèque, chêne; 1 guéridon; 1 tapis Caucase 200 x 110; 1 miroir Louis-Philippe; 1 huile signée A. Locca; 4 huiles; 1 bougeoir 3 branches, bronze; 1 lampe-rouet; 1 lustre doré, 5 branches; 1 paravent bois sculpté; 1 fauteuil Voltaire, noyer; 1 bahut Louis XIII d'époque, noyer, transformé; 1 bureau 1 corps; 2 meubles de classement; 2 machines à écrire Hermès 3000; 1 machine à calculer électrique; 1 régulateur; livres, dictionnaires, etc.

1 important samovar étain; 2 pièces étain ancien Sheffield; 1 petite pendule neuchâteloise; 1 vase de Chine; 1 brûle-parfum Chine, bronze; 1 sucrier et présentoir Vieux Paris; 1 paire de chandeliers argentés, ainsi que vaisselle, bibelots divers dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Salle ouverte dès 13 h 30, le jour des enchères.

Office des faillites Neuchâtel

A LOUER

APPARTEMENTS A louer tout de suite, au Landeron, près de la frontière neuvevilloise.

1 pièce dès Fr. 215.-2 pièces dès Fr. 370.-3 pièces dès Fr. 470.charges comprises.

A louer au Landeron,

ou pour date à convenir.

immédiatement

Tél. 24 42 40.

Appartement à louer à Bôle, Sous-le-Pré 18

31/2 chambres, confort moderne, 300 fr., plus charges (environ 70 fr.), libre dès le 24 décembre 1975.

Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier.

A louer à Peseux, libres immédiatement ou pour date à convenir, des

studios, 235 fr., plus charges, avec cuisinettes

> S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

> > **POUR**

LOUEZ LE 1er MAI 1976 **AU CENTRE** DE NEUCHATEL

Place Pury

LOCAUX COMMERCIAUX

Dans un immeuble neuf 5 étages de 120 m² pouvant être loués séparément. Les surfaces peuvent être

aménagées au gré du futur Isolation acoustique

soignée.

Avocat Notaire Médecin **Dentiste Fiduciaire** Assurances Entreprise de services,

1 pièce Fr. 337.

2 pièces Fr. 444.-

3 pièces Fr. 488 .-

4 pièces Fr. 690.-

5 pièces Fr. 760 .-

2 pièces Fr. 515 .-

3 pièces Fr. 570.—

box Fr. 70.-

41/2 pièces Fr. 820.-



CERNIER A louer tout de suite

UN MAGNIFIQUE STUDIO

Cuisine agencée, tapis de fond, plafond en lames de bois. Fr. 270.— par mois + charges

UN APPARTEMENT DE 2 PIECES même conception intérieure que le studio.

Fr. 320.— + charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A louer

COLOMBIER

NEUCHÂTEL

Rouges-Terres,

Ch, des Epinettes,

Champréveyres 1,

Rue des Parcs 42.

APPARTEMENTS

HAUTERIVE

4 PIÈCES Fr. 584.—

pour le 24 décembre 1975

3 PIÈCES Fr. 439.—

LE LANDERON

Neuchâtel, Tél. 24 03 63.

A louer immédiatement ou pour date à convenir studios

Ces prix s'entendent charges comprises.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S. A., Saint-Honoré 2

dès 244.- par mois, brut

appartements de 2½ pièces dès 427.- par mois, brut

appartements de 3½ pièces dès 508.- par mois, brut

y compris casier dans congélateur et frais acces-Endroit très ensoleillé et tranquille, vue sur le lac.

Places de parc dans garage souterrain: 53.— par

Nous vous fournirons très volontiers, si vous le désirez, d'autres renseignements.



A louer

studios

tout confort. Date à convenir. Renseignements: tél. 25 76 72.

A louer rue de Grise-Pierre, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces tout confort, cuisine agencée

Lover mensuel, charges comprises, 544 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

À LOUER, À CERNIER,

APPARTEMENTS

neufs, tout confort, balcon, vue magnifique, cuisine équipée, 465 fr.

APPARTEMENT 2 ½ pièces

STUDIO NON MEUBLÉ, 275 fr.

GARAGES

Libres: tout de suite ou date à convenir.

Régence S.A., 2, rue Coulon (côté université), Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 25.

A louer à Colombier, ch. des Saules, appartements tout confort. tout de suite ou pour date à convenir

4 PIÈCES Loyer mensuel, charges comprises 669 fr.;

dès le 24 mars 1976 **3 PIÈCES** Loyer mensuel, charges comprises,

> Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

A louer rue Ed.-de-Reynier, dès le 24 décembre 1975, appartement de 1 pièce

tout confort. Loyer mensuel charges comprises, 296 fr. Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 76 72. A louer à La Coudre, dans immeuble

résidentiel, magnifique appartement 4 pièces

A louer à Boudry, ch. des Addoz, tout de suite ou pour date à convenir:

717 fr. + charges.

Tél. 24 44 46.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES Loyer mensuel, charges comprises, 502 fr.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer mensuel, charges comprises, 354 fr.

et dès le 24 février 1976 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

charges comprises, 420 fr. Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

A louer rue F.-C.-de-Marval. tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces tout confort. Loyer mensuel, charges comprises, 473 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

CORTAILLOD A louer tout de suite ou pour date à

convenir, joli et confortable appartement de 2 pièces

cuisinette, salle de bains, cave. Loyer mensuel 327 fr., plus acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi: de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15). Tél. (031) 42 42 26.

CORTAILLOD A louer tout de suite ou pour date à convenir joli et confortable

de 3½ pièces appartement de 2 pièces

appartement

avec poste de concierge Offres sous chiffres Nº 79-1406 Annonces suisses SA, «ASSA», case postale, 3001 Bern.

A louer à Neuchâtel (chemin de

A louer à Neuchâtel (quartier de

Trois-Portes), dès le 24 décembre 1975, 4¹/₂ PIÈCES Fr. 696.—

charges comprises

GARAGE Tél. 24 42 40.

l'Evole),

3 PIÈCES

dès le 24 décembre 1975. Fr. 546.-

Fr. 64.-

dès le 24 mars 1976 31/2 PIÈCES Fr. 582.-

> charges comprises. Places de parc Fr. 15.-Tél. 24 42 40.

A louer à MARIN

1 APPARTEMENT 4 PIECES

au rez-de-chaussée Fr. 374.— + Fr. 85.— charges

1 Appartement 3 PIÈCES

au 1er étage, Fr. 380.-+ Fr. 75.— charges Tout confort. Libres dès le 1er janvier 1976. Pour visiter, s'adresser au concierge M. Cavaluzzo, tél. (038) 33 10 78 Pour traiter: GERIMMOB S.A. Florimont 3, 1006 Lausanne Tél. (021) 20 39 31.

A louer à Cortaillod, situation tranquille, à 3 minutes de la poste et des magasins, immédiatement ou pour date à convenir:

PIÈCES Fr. 445.-41/2 PIÈCES Fr. 560.-

Pour tous renseignements: Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

À LOUER à Neuchâtel,

automne 1976.

dans propriété privée, 2 appartements remis à neuf de 5 et 8 CHAMBRES

tout confort. Jardin et garage.

Situation de premier ordre. Faire offres sous chiffres LA 6347 au

A louer à Neuchâtel immédiatement ou pour date à

appartements HLM

3 pièces, confort, à couples avec enfant, ou à jeunes mariés dont les revenus ne dépassent pas 22.800 fr. par année, plus 2000 fr. par enfant.

Etude Clerc, notaires

Tél. 21 21 25, interne 361.

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à Pierre-à-Mazel APPARTEMENT

de 4 pièces avec tout confort. Conviendrait à l'usage de BUREAUX. Loyer mensuel:

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

Fr. 550.— plus charges. A louer à Neuchâtel, ch. de la Caille, tout de suite ou pour date à convenir.

appartements tout confort

cuisine agencée, tapis tendus, balcon 2 PIÈCES loyer mensuel, charges comprises, 429 fr. 3 PIÈCES loyer mensuel,

4 PIÈCES loyer mensuel,

charges comprises, 732 fr. Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 76 72.

A louer, Tertre 48, à l'étage, dépôts d'environ 100 m²

S'adresser à Hassler S.A., 12, rue Saint-Honoré. Tél. 25 21 21.

A louer, dès fin décembre ou pour date à convenir, à BOUDRY, Pré-Landry 11, joli appartement

de 2 pièces

Fr. 150.— par mois.

avec salle de hains Prix de location mensuel: Fr. 320.—, charges comprises.

Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 22 34 16. À LOUER à Neuchâtel, à proximité de la place Pury (côté lac),

2 appartements de 4 pièces

S'adresser à:

partiellement rénovés. Etude Cl.-E. Bétrix, notaire.

Tél. 42 22 52.

APPARTEMENT A LOUER à Boudry, Philippe-Suchard 21,

3 chambres, bain, pas de central,

180 fr. par mois. Etude Jean-Pierre Michaud, avocat

bien aménagé, au centre, tout confort, loyer À CONVENIR

Tél. (038) 25 96 35.

A louer studio

et notaire, Colombier.

S'adresser à l'Etude de Me Albert Brauen, notaire rue de l'Hôpita! 7, 2000 Neuchâtel. Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER pour date à convenir ou 31 mars 1976, à Champréveyres,

APPARTEMENT de 3½ pièces

avec tout confort. Balcon. Ascenseur. Dévaloir.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, aux Brandards, dans

appartement de 31/2 pièces

avec tout confort. Le locataire devra assumer le service de conciergerie. Loyer mensuel: Fr. 300.- plus

BEAUX

dans bâtiment de construction ré-

Libre dès le 1er janvier 1976; 4 pièces, 1er étage ouest Fr. 430.— + charges.

Tél. (038) 24 37 91.

LE LANDERON A louer dans quartier tranquille, à

appartement de 3 pièces

IMMOTEST S.A., Bienne, Tél. (032) 22 50 24.

A louer à Colombier, dès le 24 décembre 1975

STUDIO tout confort. Lover mensuel, charges

comprises, 296 fr. fbg de l'Hôpital 13,

Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel

des Brandards),

(chemin

A louer à Neuchâtel (rue des Moulins), dès le 1er janvier 1976, ou pour date

appartement **STUDIO** 3 pièces

11/2 PIÈCE et cuisine charges comprises. à l'usage de locaux Tél. 24 42 40.

Joli studio meublé tout confort

à demoiselle, libre

rue F.-C.-de-Marval,

tout de suite ou

Leuba & Schwarz

Ffbg de l'Hôpital 13,

Louis-Favre 6. tél. 25 41 32. A louer

pour date à convenir, 1 GARAGE Loyer mensuel 61 fr. **Fiduciaire**

En chalet à Noël

Institut suisse de location **RENT-AGENCE** Grand-Saint-Jean 4, 1002 Lausanne Tél. (021) 22 46 31-32

appartements de 2 à 8 lits. Locations à la semaine (à proximité de la gare de Savoleyres)

Renseignements. tél. (038) 25 63 09

Neuchâtel, 1 chambre indépendante meublée

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

LA NEUCHÂTELOISE-Assurances, Bassin 16, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

un immeuble moderne de 6 loge-

charges.

APPARTEMENTS

cente, tout confort:

- 3 pièces, 3^{me} étage ouest,
Fr. 364.— + charges.

Libre tout de suite. Téléphoner à : Fiduciaire J.-P. Erard,

Trésor 2, 2000 Neuchâtel.

proximité du lac et de la piscine, tout de suite ou pour date à convenir,

au 1er étage, grande cuisine agencée avec fenêtre extérieure, bain/W.-C.,

balcon ensoleillé; immeuble récent

Loyer: Fr. 450.- plus charges.

ou pour date à convenir,

Fiduciaire Leuba & Schwarz, 2001 Neuchâtel.

mmédiatement

cuisine et douche Loyer mensuel

> à l'étage Fr. 200 chauffages individuels. Tél. 24 42 40.

AREUSE A louer dès le 24 janvier 1976, près de 'arrêt du tram

appartement

Les Isles 26, 1er étage

Tél. (038) 42 20 69.

de 2 pièces avec confort, ensoleillé, 310 fr., charges comprises.

centre.

Tél. (038) 25 76 72. **APPARTEMENTS** DE VACANCES

Seule une organisation expérimentée peut vous offrir une location impeccable Toute la Suisse. Choix. Disponibilités. Téléphonez - Offres immédiates.

VERBIER PENSIONS Pension

Tél. (038) 46 22 24. suite en page8

CHAMBRES A louer, rue des Sablons 43,

familiale

âgées; quartier

S'adresser à

A louer à Chézard (Val-de-Ruz)

CHAUX-DE-FONDS

Le budget 1976 au peigne fin

Il y a quelques jours, nous avions pu partiellement lever le voile sur ce que sera le budget 1976 pour la ville de La Chaux-de-Fonds. Il en sera plus largement question lors de la séance que tiendra jeudi 18 décembre le Conseil général. Une réunion qui en outre comporte plusieurs points importants, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. Pour l'heure, voici ce projet de budget, tel qu'il a été établi par l'exécu-

- Budget financier ordinaire: dépenses, 77.619.787 fr., et recettes, 69.177.179 francs; excédent de dépenses, 8.442.608 francs.

Comparé aux prévisions de l'exercice précédent, le déficit augmente d'un montant équivalent à la réduction des recet-tes fiscales (6.040.000 fr.) et à l'accroissement des prestations au titre d'actions, sociales (1.312.000 fr.).

- Budget financier extraordinaire: il comprend les crédits spéciaux accordés par le Conseil général et prévoit, avant la revalorisation d'investissements au compte des variations de la fortune, un excédent de dépenses de 651.840 francs. Ce chiffre est très inférieur à ceux des exercices précédents (12.143.120 fr. au budget de 1975).

· Compte des variations de la fortune: il supporte une part d'amortissements de 1.870.000 fr., prévoit un déficit de 10.897.575 francs.

Par rapport à l'exercice précédent, ce déficit correspond à la réduction de

tions au titre d'actions sociales.

Un rapide survol du rapport de l'exécutif permet également de mesurer la situation actuelle qui découle de la crise. Plusieurs entreprises industrielles ont fermé leur porte, précise-t-on, d'autres se sont vues obligées de réduire leur activité dans une mesure sensible. Les secteurs du génie civil et du bâtiment sont également touchés. Le départ de nombreux étrangers, la disparition des saisonniers et la réduction de l'effectif des frontaliers mis à part, on comptait à fin novembre, à La Chaux-de-Fonds, 600 chômeurs complets et 6000 chômeurs partiels.

Sans être en possession de tous les renseignements nécessaires, nous pouvons également annoncer que la ville du Locle ne participera plus dès le 1er janvier de l'année prochaine, au financement du service d'information du Jura neuchâtelois. Nous aurons l'occasion d'y revenir, comme sur d'autres points importants de ce budget.

Par ailleurs, à cette même séance, outre l'inévitable train de motions et in-terpellations, figurent plusieurs rapports du Conseil communal, et non des moin-

- rapport à l'appui d'une demande d'acquisitions et de sessions de terrains à la suite de l'élargissement de la route

tion du tarif pour la vente de l'eau.

fits tel qu'il sera soumis au législatif.

tifs, 50.900 fr.; forêts, 39.200 fr.; impôts, 503.500 fr.; taxes, 35.500 fr.; recettes diverses, 29.000 fr.; services de l'électricité, 27.000 fr.; soit un to-

que, 27.250 fr.; instruction publique, 266.200 fr.; sports, loisirs et culture, 4500 fr.; travaux publics, 2900 fr.;

service des eaux, 2900 fr.; police, 36.200, œuvres sociales 79.800 francs

dépenses diverses, 23.380 fr.; soit un total de 702.700 fr. qui laisse apparaître

un déficit présumé pour 1976 de 9530

l'hospice prévoit aussi un déficit pour

le prochain exercice d'un montant de

פאפני נחנוג בנהוחל, בטווצופוט

Signalons encore que le fonds de

albala all za sin en

PLACE DES HALLES 9

tal de 712.230 francs.

tration,

Savoie-Vetitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE DE LA CONFECTION

GRANDES IAILLES

POUR LES FÊTES TRÈS BEAU CHOIX

DE BLOUSES - TUNIQUES -

PANTALONS - PULLS - JAQUETTES

NEUCHATEL

Revenus communaux: intérêts 17.600 fr.; immeubles produc-

Charges communales: intérêts

21.100 fr., frais d'adminis-150.300 fr.; hygiène publi-

Prochaine séance du Conseil général de La Sagne: budget 1976 déficitaire

Le Conseil général de La Sagne est convoqué pour ce vendredi, en séance ordinaire de fin d'année. L'ordre du jour sera le suivant: appel nominal, procès-verbal de la séance du 5 novembre, budget 1976, vente d'une parcelle de terrain, modification de quelques articles du règlement d'aménagement, constitution de droits de passage, questions et interpellations.

En ce qui concerne le budget, nous présentons le compte de pertes et pro-

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

l'impôt et à l'accroissement des presta-

600 CHOMEURS COMPLETS

cantonale du chemin Blanc.

- Rapport à l'appui d'une modifica-

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, «L'incorrigible», (16 ans, prolongations).

culottes de cuir », (20 ans); 20 h 30, « Les galettes de Pont-Aven » (18 ans). Plaza: 20 h 30, «La jeune fille assassinée » (18 ans).

à-vous » (16 ans).

Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h. Le Scotch: 21 h 30 à 4 h. La Boule d'Or: 21 h 30 à 4 h. Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h. Chez Jeanine: 21 h à 4 h. EXPOSITIONS

et faune marine.

Matinée d'achat réservée aux handicapés et aux aînés

En cette veille des fêtes de Noël, il n'est pas toujours aisé pour une personne âgée, et encore moins pour celui qui est handicapé, de parcourir en toute tranquillité les rayons des magasins et d'établir sa liste de cadeaux. Trop de bruit, trop de monde aussi, avec la difficulté de se frayer un chemin.

Depuis plusieurs années, les grands magasins « Au printemps » réservent une matinée d'achats pour cette partie de la population. En collaboration avec l'office social neuchâtelois, Pro Infirmis et la fondation pour la vieillesse, ils ouvrent leurs portes un lundi matin, uniquement pour cette clientèle. Une initiative qui est fort appréciée.

RECORD

Hier, à La Chaux-de-Fonds, la température relativement douce et les chaussées sèches aidant, on enregistra un plus grand nombre d'entrées (environ 150) que d'habitude. Au total, ce sont près de 400 personnes, dont une centaine d'enfants handicapés, qui purent ainsi tout à loisir parcourir les étages. Ils avaient été invités par l'intermédiaire de la fondation pour la vieillesse, des centres ASI, Perce-Neige et IMC. Les responsables de l'entreprise, comme par le passé, étaient assistés soit par les accompagnants soit par des aides bénévoles de la Croix-Rouge. Tous les chefs de rayons ainsi que quelques vendeuses consacrèrent

leur matinée à cette campagne fort sympathique. Ils étaient une cinquantaine répartis dans les surfaces de vente, prêts à conseiller, à aider. Deux assistantes sociales étaient également sur place.

ACCUEIL DU PÈRE NOËL

La police locale avait aussi apporté son concours en faisant réserver plusieurs places de parc dans les rues du Balancier et de la Serre. Elle facilitait en outre l'accès des véhicules iusque

principale, avenue Léopold-Robert. A l'entrée du magasin, jeunes et vieux étaient accueillis par le Père Noël qui distribuait des chocolats ou des jouets. Au bar, 235 collations furent offertes (café ou sirop).

Il y eut beaucoup d'animation, hier matin, dans tous les rayons. Même davantage que les années précédentes. Preuve, s'il en est besoin, que ce geste correspond bien à une réalité.

LE LOCLE

Le législatif du Cerneux-Péquignot accepte le projet de budget 1976

De notre correspondant:

Réunis sous la présidence de M. Michel Marguet, les membres du Conseil général du Cerneux-Péquignot, lors de leur dernière séance, ont accepté à l'unanimité le budget 1976 qui se présen-

LA BRÉVINE

Prochaine séance

du législatif

(c) Le Conseil général de La Brévine

siégera ce jeudi, à l'hôtel de ville, avec un ordre du jour chargé. Après l'appel

et la lecture du dernier procès-verbal,

le législatif examinera le budget 1976.

Puis, il prendra connaissance de plu-

sieurs rapports de l'exécutif, à l'appui tout d'abord d'un échange de terrain,

puis de la modification de l'article 46

du règlement de police relatif aux

permissions tardives. La soirée s'achè-

Une belle soirée

pour la fanfare

(c) La société de musique «L'Avenir»

de La Brévine, organisait samedi sa

traditionnelle soirée musicale et litté-

raire. Une nombreuse assistance se

pressait dans la grande salle de l'hôtel

de ville. En première partie, la fanfare,

sous la direction de M. Claude Doer-

flinger, livra quelques-unes de ses meil-

leures interprétations, avant de céder

la place à «Comoedia», une troupe renommée du Locle. Laquelle avait ins-

crit à son programme une comédie

en trois actes de Jean Marsan, «Inter-

dit au public ». Il appartenait à l'or-

chestre «Les Rodgyers» de conclure

vera avec les divers.

Revenus communaux: întérêts actifs, 5350 fr.; immeubles productifs, 5410 fr.; forêts 1500 fr.; impôts 180.000 francs; taxes, 9130 fr.; recettes divers. 12.000 fr.; soit un total de 213.390 francs.

Charges communales: intérêts passifs, 500 fr.; frais d'administration, 20.600 fr.; hygiène publique, 21.750 francs; instruction publique: 118.800 francs; sports et loisirs, 1300 fr.; tra-vaux publics, 7650 fr.; police, 5825 fr.; œuvres sociales, 26.050 fr.; dépenses diverses, 9350 fr.; soit un total de 212.225 francs. D'où un bénéfice présumé de 1165 francs.

Dans le chapitre de l'instruction publique, on remarque que le maintien de la troisième classe permet une économie d'environ 20.000 francs. Dans les divers, il fut question de la destruction des animaux nuisibles et du problème toujours préoccupant de l'eau.

Chute d'un cyclomotoriste

Hier vers 11 h 45, M. Ernest Vamos, âgé de 60 ans, du Locle, circulait rue du Collège en direction du centre ville au guidon d'un cyclomoteur. Peu après le collège, son véhicule glissa dans un virage à gauche sur une pellicule de verglas. M. Vamos fit une chute sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'hôpital du

BROT-DESSUS

Vente Pro Juventute

and the state of the

(c) La vente Pro Juventute faite par les écoliers a rapporté 780 fr. ce qui représente 3 fr. par habitant.

CARNET DU JOUR

Coquelin

La Chaux-de-Fonds

- Rapport à l'appui d'une demande de crédit de 200.000 fr. en vue de parti-

ciper au financement et au capital-social

Roger Cunéo à l'ABC

(c) Le théâtre ABC de La Chaux-de-

Fonds a accueilli, vendredi et samedi, un artite fort attachant, et dont nous

avons déjà eu l'occasion de parler. Il

s'agissait de Roger Cunéo, un chanteur

suisse qui était accompagné au prano

Etat civil

de La Chaux-de-Fonds

(4 décembre)

NAISSANCES. - Camarda Domeni-

co, fils de Giacomo, employé et de

Carla, née Santonastaso; Coquelin Grégory-Roger-Charles, fils de René-

Alain-Jean, ouvrier de commune et de

Micheline-Berthe, née Bingesser; Robert Léonore, fille de Michel-Antoine, photo-

graphe et d'Isabelle-Anne née Schwob;

Maradan Dominique-Patricia, fille de

Gaston-Jules, conducteur typographe et

de Françoise-Rose, née Noirat.

par François Nicod.

l'entreprise Catalyse industrielle S.A.

Eden: 18 h 30, « Ça chauffe dans les

Scala: 20 h 45, « Quatre zizis au garde-TOURISME. - Bureau officiel de ren-

seignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande). Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée des beaux-arts: le peintre Jean Cornu.

Musée d'histoire naturelle: coquillages

Vivarium (Jardinière 61): de 14 h à 17

Galerie du Club 44: Margrit Jaeggli, « Personnages derrière le miroir ». Bibliothèque de la ville: «Les sentiers

du Doubs ».
Galerie des Six-Pompes: artisanat. Galerie du Club 44: Wolfgang Hausler, œuvres plastiques.

Bibliothèque de la ville : affiches d'Amnesty international. Galerie du Manoir: peintures d'Anna

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Coop, 108, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite

Le Locle

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITION. - Musée des beauxarts: Claude Mojonnet, peintre-gra-

Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38, dès 21 h, tél. 117. Permanences médicale et dentaire: en

d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital.

and the same of th



WHISKY «BLACK & WHITE» 43° a Fr. 28.50

la bouteille

la bouteille

la bouteille

la bouteille

Eau-de-vie de MARC 40° a Fr. 13.—

KIRSCH 40° a Fr. 24.50

la bouteille

Côtes du Rhône A.C. 1974 . . . à Fr. 2.80

Château Virelade Graves rouge à Fr. 10.50

Château Plince Pomerol A.C. 1970 à Fr. 12.50

Seul ex libris peut être aussi avantageux.

Chaîne stéréo de qualité avec tourne-disque L 65, complètement automatique, amplificateur IC, haut-parleurs L 2531 Fr. 550.- Qualité et service



Appareillage - Ferblanterie Installations sanitaires

Machines à laver Tél. 25 20 56 Cog-d'Inde 24

MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE Martial RITZ S.A.

Tél. (038) 25 24 41

ENCADREMENT doruments of the control HATTATATA

WILLY VUILLEMIN maître couvreur

Entreprise de toitures en tout genre

quai Suchard 14 Tél. (038) 25 25 75 2003 Neuchâtel

mentha s.a. sanitaires Neuchâtel ferblanterie Seyon 17 dépannage Tél. 25 00 00



VOS OPTICIENS Manuel LAZARO

Pierre MIÉVILLE NEUCHATEL Place des Halles Tél. 24 27 24

Electricité - Téléphone PTT NEUCHATEL

PESEUX ST-BLAISE CERNIER

discount berthoud

en invitant chacun à la danse.

Fendant 1974 Pentes Brûlées Neuchâtel blanc 1974 a Fr. 5.60

Vin rouge d'Espagne - Utiel . . à Fr. 1.85 Vin rouge d'Espagne - Jumilla à Fr. 2.10 Valpolicella à Fr. 2.30

Château La Tour de By Médoc a.Fr. 8.80

Rue de la Gare 7

Portes-Rouges 46

Chavannes 23

Fortement déficitaire le budget 1976 de Couvet accepté par le législatif

Vendredi soir, le Conseil général de Couvet a siégé sous la présidence de M. René Krebs. Trente-trois conseillers généraux avaient répondu à la convocation alors que les huit autres s'étaient fait excuser; en outre, les cinq membres de l'exécutif étaient présents.

Après avoir accepté à l'unanimité le dernier procès-verbal, l'assemblée procéda à l'élection d'un membre de la commission de l'Ecole technique appelé à remplacer M. Théodor Leuthold, démissionnaire. Présenté par le groupe Renouveau covasson, le seul candidat à cette fonction, M. André Ruffieux, a été élu tacitement. Vint ensuite la lecture de la correspondance adressée au Conseil général, dans laquelle se trouvait notamment la démission de l'un des membres de la commission scolaire et une lettre d'un groupe de propriétaires concernant l'éclairage public de l'extrémité de la rue de la Flamme.

Le point suivant à l'ordre du jour prévoyait l'examen de trois demandes de naturalisation communale. Faisant suite à deux préavis favorables provenant d'une part de la commission du budget et des comptes et d'autre part de la commission de naturalisation, le vote, qui comme de coutume se déroula à bulletins secrets. donna un résultat attendu à savoir une très large majorité acceptante. Ainsi, MM. Antonius Knapen, Helmut Kreller et Mlle Rosalia Parmisari ont obtenu la naturalisation, celleci devant être ratifiée ultérieurement par le législatif cantonal.

BUDGET 1976

Les Conseillers généraux covassons se penchèrent ensuite sur le budget communal 1976 dont l'examen constituait sans doute le sujet le plus important de la séance. M. Munger donna tout d'abord lecture du rapport de la commission du budget et des comptes. Les commissaires avant examiné attentivement les différentes recettes et dépenses, en sont venus à suggérer, sous réserve d'approbation de la part des différents groupes, de ne pas chercher pour l'instant à compenser le déficit présumé par une augmentation des recettes ou par une modification de l'échelle fiscale. Le rapporteur transmit ensuite à l'assemblée un certain nombre de remarques reflétant les travaux de la commis-

UN DEMI-MILLION...

Ouvrant la discussion générale, M. Baillod, au nom du groupe socialiste, exprima au début de son intervention les étapes du raisonnement qu'ont fait les membres du parti au moment de décider de l'acceptation ou du refus d'un budget prévoyant plus d'un demi-million de francs de déficit. Il releva notamment qu'ils avaient examiné (si d'aventure ils décidaient de le refuser), les propositions de restriction de dépenses ou d'augmentation de recettes qu'il serait possible de faire. Après examen, ils constatèrent qu'il était pratiquement impossible de résoudre ce problème sans passer par le biais de mesures disproportionnées dans l'ampleur des désagréments qu'elles engendreraient vis-à-vis de leur effet. Ne pouvant rien proposer qui permette d'améliorer sensiblement le projet, ils l'accepteront mais sans partager pour autant l'opinion du Conseil communal qui dans son rapport écrivit que l'heure était à une politique d'attente. M. Baillod proposa alors de faire immédiatement tout ce qui était possible, illustrant ses propos d'exemples concrets, et proposa pour terminer la création d'une commission spéciale ayant pour mandat d'examiner toutes les possibilités de rationalisation qui pourraient provoquer des économies et ceci notamment par le biais de l'intercommunalisation de certains services.

MESURES A PRENDRE

M. Roulet (rad), parlant au nom de son groupe, se déclara conscient de l'impasse financière qui résulte des chiffres annoncés dans le budget, ceci d'autant plus que la diminution des recettes fiscales ne représente qu'un peu plus de la moitié du déficit prévu. Il ajouta qu'il fallait rechercher de nouvelles mesures à prendre et les situa lui aussi dans le sens d'une collaboration des services communaux des principaux villages du Val-de-Travers, cela ne voulant pas dire la nécessité de créer de mais bien nouveaux organismes

l'établissement d'une réelle entente entre ceux existants. Il suggéra à ce sujet le recours à la consultation de spécialistes en matière de gestion notamment dans le domaine de l'informatique. M. Roulet condensa ses propos dans une requête adressée à l'exécutif allant dans le sens de celle présentée auparavant par les socialistes.

TAXE DE CRISE?

M. Juvet, au nom du groupe libéral, s'exprima à son tour et releva lui aussi qu'il était impossible de proposer de substantielles augmentations de recettes ou compressions de dépenses sans prendre des mesures impopulaires en cette période de récession et de chômage. Il souligna aussi qu'une augmentation des impôts ne saurait être une solution par le fait qu'elle ne ferait qu'aggraver le budget de nombreux contribuables. Seule, la solution qui consisterait en l'établissement d'une taxe de crise provisoire paraît possible, encore qu'elle nécessiterait une étude préalable sérieuse. M. Juvet mit un terme à son intervention en relevant que le problème posé par un budget aussi largement déficitaire est prendre dans un contexte général et ne peut être résolu par notre propre volonté, la conjoncture étant un problème national voire international.

Enfin, au nom du groupe Renouveau covasson, M. Maggi exprima une certaine inquiétude à la lecture des différents postes et préconisa une grande prudence car il lui apparaît que de surcroît certains chapitres ont été évalués de manière un peu optimistes (installations SI par exemple). Il ajouta encore quelques remarques au sujet de points particuliers et conclut son intervention en assurant l'assemblée que son groupe acceptera le budget et cela sans gaîté de cœur, tout en demandant au Conseil communal de veiller à en améliorer le résultat.

S'exprimant en leur nom personnel, plusieurs orateurs ont ensuite pris la parole et cela tant dans la discussion générale que lors de l'examen du budget point par point, interpellant à l'occasion les différents chefs de dicastère concernés.

ENGAGEMENT DE L'EXECUTIF

Répondant au désir commun exprimé par les groupes socialiste et radical et suite à l'exposé de l'intention précise des parties, Conseil communal s'est engagé à trouver les moyens de mettre sur pied une forme de consultation intercommunale dans le dessein de rechercher des points de collaboration en vue de rationaliser divers

Concernant le budget proprement dit, le rapport de l'exécutif ainsi que l'arrêté stipulant un déficit prévu de 503.276 fr. 95 ont été adoptés à

La fin de la séance a été consacrée à l'examen de divers autres arrêtés ayant des objets tels que l'échange ou la vente de terrains, qui ont tous été adoptés à l'unanimité comme le fut d'ailleurs une motion socialiste demandant au Conseil communal de réorganisation de la conciergerie dans les divers bâtiments communaux. Nous aurons l'occasion de revenir sur certains de ces sujets. Notons enfin que le vo

que concernant un projet de modification du règlement communal a été différé, le rapport ayant été renvoyé devant le Conseil communal.

Piéton blessé: le cyclomotoriste prend la fuite

Vers 6 h 40, hier, M. C.Z., de Couvet circulait sur la route cantonale en direction de Travers, sans éclairage à son cyclomoteur. Arrivé au lieu dit « Le Bois-de-Croix » sur Couvet, à la hauteur de la ferme Graber, son véhicule heurta le piéton M. Charles Zahnd, âgé de 55 ans, domicilié au «Bois-de-la-Croix» qui s'apprêtait à traverser la chaussée du sud au nord. Après la collision, M. Z. prit la fuite, laissant M. Zahnd inanimé sur la chaussée. Blessé, ce dernier fut transporté à l'hôpital de Couvet. Le cyclomotoriste a été identifié dans le courant de la journée par la police cantonale.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Des chiens polaires étaient attelés à une voiture!

De notre correspondant régional: Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, juge titulaire. M. Adrien Simon-Vermot, substitut tenait le poste de greffier.

Nous avions évoqué la semaine passée l'affaire opposant le propriétaire d'une résidence secondaire sur la route du Mont-de-Travers, à un agriculteur accusé d'avoir laissé paître 12 génisses sur la propriété du voisin. En vertu d'une ancienne convention et après avoir entendu les arguments de l'accusé qui paraissent plausibles, le tribunal, en raison d'un léger doute, a libéré le prévenu F.M. des fins de la poursuite pénale et a mis les frais à la charge de l'Etat. Des dépens n'ont pas été alloués.

VERSION CONTRADICTOIRE

Que s'est-ils passé le soir du 1er avril dans un bar de Fleurier, au moment où

vers 2 h, l'établissement allait être fermé? Les versions sont contradictoires. Selon A. H., des Verrières, celui-ci, sans aucune provocation, a reçu un coup de poing qui lui a brisé son dentier; les dommages se sont élevés à 1250 francs. Celui qui a frappé est C.-A. R., de Môtiers, qui prétend avoir d'abord été injurié, lui et sa mère, et qu'il n'a fait que riposter. Précédemment, plusieurs té-moins avaient déjà été entendus parmi lesquels deux d'entre eux furent asser-

L'avocat de A. H., a demandé la libération de son client prévenu d'injures, voire de diffamation, tandis que le mandataire de C.-A. R. proposait aussi que ce dernier, poursuivi pour voies de faits, soit libéré; la voie de fait étant dans le cas particulier une riposte directe à l'injure. Les deux parties sauront lundi prochain à quoi s'en tenir.

Dernier acte officiel à Noiraigue de la fête régionale des musiques

De notre correspondant: Sous la présidence de M. Rémy Hamel s'est tenue une assemblée générale qui constituait le dernier acte officiel de la fête régionale des musiques qui eut lieu cette année, au pied de la Clusette. M. Hamel remercia ses collaborateurs

MÔTIERS

Un guide sonore

au château

(sp) L'esplanade supérieure de la tour

circulaire du Croton, au château de

Môtiers, offre une remarquable vue pa-

noramique sur une grande partie du

Val-de-Travers. C'est là qu'on installe

actuellement un guide sonore semblable

à ceux que l'on trouve dans maints lieux

touristiques. Il suffit d'introduire une

pièce de monnaie dns l'appareil pour

que celui-ci serve un commentaire parlé

Au château, un texte préparé par le

comité directeur en collaboration avec

M. Jean Courvoisier, historien et archi-

viste adjoint de l'Etat, donnera d'abord

des renseignements sur les villages que

l'on aperçoit depuis le Croton, puis

présentera les principales étapes de

l'histoire du manoir vauxtraversin édifié

mentaires en allemand, en anglais et en

à l'intention des visiteurs.

qui se sont mis au travail il y a un peu plus d'une année. Ce fut M. Donald Backzzi qui présenta les comptes de cette manifestation. Si les recettes s'élèvent à 18.000 fr., il ne reste cependant qu'une somme de 1600 fr. à titre de bénéfice, c'est-à-dire que chaque société recevra la dixième partie de ce

Approuvés déjà par les vérificateurs au nom desquels M. Jules Joly a présenté un rapport, l'assemblée les a ensuite adoptés. M. Joseph Persoz, président de la fanfare de Noiraigue fit part de sa gratitude au comité d'organisation dont dissolution a été prononcée, avant qu'une collation ne soit servie.

LES VERRIÈRES

Nouveau chef de gare

(c) C'est M. Alain Ribaux, actuellement chef de station aux Geneveys-sur-Coffrane, qui remplacera M. Maurice Gindroz, récemment déplacé à Travers.

A la douane

(c) L'appointé Jurg Beyler, stationné aux Verrières, a été promu au grade de

Budget 1976

(c) Tel qu'il sera examiné vendredi 12 au XIVe siècle. Outre le texte en décembre par le Conseil général, le budget communal présente un déficit français, le guide diffusera des comprésumé de 67.085 francs.

Chronique du Val-de-Ruz Soirée de la «gym» à Savagnier

De notre correspondante: La soirée annuelle de la section lo-

cale de la SFG, qui compte de nombreux sportifs venant de La Côtière-Engollon, s'est déroulée samedi à la salle communale.

Pendant la présentation de la section, tableau vivant et coloré, M. Jean-Daniel Matthey, président, releva l'assiduité de sept pupilles et de onze pupillettes, qui reçurent la cuiller traditionnelle, et remercia moniteurs et moni-

Brièvement et anonymement présentés (on peut regretter la présence et

LES GENEVEYS S/COFFRANE

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général des Geneveyssur-Coffrane siégera le 17 décembre à l'aula du Centre scolaire. A l'ordre du jour figurent après l'appel et le procèsverbal de la séance d'août dernier, le budget 1976, une demande de crédit de 9000 fr. moins la subvention cantonale pour l'installation du nouveau dispositif d'alarme téléphonique du corps des sapeurs-pompiers dans le nouveau central téléphonique, une modification du plan d'aménagement et l'agrandissement de l'atelier de M. André Sigrist.

auxquels nous avaient habitués MM. Cuche et Matthey), les différents numéros se succédèrent rapidement. Entraînant le très nombreux public dans un voyage autour du monde, de Disneyland au Japon via Naples, le Mexique et la Chine, les pupillettes les dames rivalisèrent de souplesse et de grâce dans les exercices au sol, l'école du corps, les ballets costumés toujours appréciés; les pupilles — la plupart sont très jeunes - et les actifs démontrèrent leur bonne volonté et leurs talents aux sauts de cheval, aux anneaux, aux barres parallèles, déridant chacun dans la parodie des sports à travers le monde ou les ombres chinoises. Un bal animé termina la soi-

Vente de timbres

(c) La vente des timbres Pro Juventute a rapporté, à Savagnier, 1193 fr. 40, soit près de 200 fr. de plus que l'an

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin

Ambulance : tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03.

A M. L., artisan des Verrières, on reprochait malgré plusieurs réclamations de ne pas avoir donné suite aux injonctions de la Caisse cantonale de compensation en matière de déclarations pour l'AVS. Cet artisan avait beaucoup de travail et ne pouvait guère s'occuper encore de la comptabilité. Par la suite, il a remis les choses en ordre et la Caisse cantonale a retiré sa plainte; mais, comme l'infraction se poursuit d'office, M. L., a écopé de 50 fr. d'amende et paiera 50 fr. de frais.

CHÈRE FARCE...

Un soir du mois de juillet, F.G., de Fleurier, n'a rien trouvé de mieux que d'endommager, avec une chope de bière et du fil de fer, un vélo en stationnement. Plainte a été déposée. F. G. a déjà versé 100 fr. à titre de réparation des dommages et frais et dépens au plaignant. Pour éviter une condamnation, hier, F.G. a été d'accord de signer un engagement de ne plus récidiver, de faire don d'une somme de 50 fr. pour les samaritains de Fleurier et de payer 10 fr. de frais de justice.

S'étant introduit dans un immeuble, rue des Moulins, à Fleurier, M. T. a fait main basse dans un sac à main sur une somme de 600 fr., puis dans un autre sac à main sur 100 fr. et deux billets de 50 fr. français qu'il est allé changer à la banque. Il a été rapidement identifié. Il prétend qu'il a commis ce vol parce qu'il avait besoin d'argent pour payer des factures. La lésée a été entièrement dédommagée. Le tribunal, tenant compte de l'ensemble des circonstances, a infligé à M.T. une peine de 15 jours d'emprisonnement et 56 fr. de frais judiciaire. Délinquant primaire, le condamné à bénéficié du sursis, la durée d'épreuve ayant été fixée à 2 ans.

LES CHIENS POLAIRES

Actuellement domicilié à Morteau, R. R. était renvoyé devant le tribunal à la suite d'une dénonciation du vétéri-

FLEURIER

La Saint-Nicolas

(c) Dimanche après-midi, à Fleurier, la Société des fribourgeois a fêté la Saint-Nicolas à l'hôtel de la Poste, avec illu-mination du sapin de Noël et distribution de cadeaux.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Les deux missionnaires ».

Môtiers, château: exposition Bourquin-Garin-Reussner et exposition Walpers-

wyler. Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Travers, galerie d'art: dès 14 h, exposition Pierre-André Perret.

Fleurier, patinoire: ouverte. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin, dentiste et pharmacien : habi-

Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27. Fleurier, infirmière-visitante: téléphone 61 38 48 Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale. FAN, bureau de Fleurier: 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

naire cantonal et de la société protectrice des animaux. On lui reprochait d'avoir attelé sept chiens polaires à une automobile, au volant de laquelle Mlle M. V. se trouvait, alors que R. R. était assis sur le porte-bagage de la voiture, un fouet à la main, pour surveiller l'attela-

Différentes autres infractions (animaux mal soignés, incommodant les voisins et faisant du bruit) étaient contestées par le prévenu contre lequel, pour mauvais traitement envers les animaux, le procureur général avait requis 200 fr. d'amende. Contre Mlle M. V., c'était une amende de 50 fr. qui était proposée par le représentant du ministère public. L'affaire a été renvoyée pour complément de preuves.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A la suite d'une enquête ordonnée par le juge d'instruction de Neuchâtel, et par décision de la Chambre d'accusation, G. I., de Fleurier, coupable d'avoir entretenu pendant plusieurs mois des relations sexuelles avec une jeune mineure, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel.

G. I. a comparu lundi en audience préliminaire. Il a admis les faits et fera entendre quelques témoins de moralité lors de l'audience de jugement fixée au 21 janvier prochain. Ont été désignés comme jurés, Mme Monique Gentil. de Couvet, et M. Victor Barrelet, de Môtiers, les suppléants étant MM. Roger Chuat, de Fleurier, et Maurice Tuller, de Saint-Sulpice.

AVIS DIVERS



Route de Neuchâtel, halle No 4 Tél. (038) 47 13 74



réglable - 4 poêlons - nouveau mod. Fr. 109.-Gril électrique Kænig

avec four incorporé auto-nettoyant Fr. 398.—
et un GRAND CHOIX d'articles-fantaisie toujours nouveaux à notre BOUTIQUE-CADEAUX ROY, Le centre des achats au Centre du Vallon



Ø 038 63 26 26

Couvet

Pour vous réveiller frais, dispos et avec le

Vous trouverez dans notre vaste assortiment le matelas qui répond à vos exigences, à vos goûts et à vos moyens.



L'annonce

reflet vivant du marché

Large autonomie régionale du Laufonnais: la délégation bernoise se montre réservée

dominent actuellement dans les milieux politiques laufonnais à la suite d'une rencontre entre une délégation du gouvernement bernois et la commission de district du Laufonnais, au terme de laquelle l'expert du gouvernement cantonal, le professeur Fritz Gygi, a exprimé de sérieux doutes à l'égard d'un statut particulier pour le Laufonnais. Il aurait, en effet, fallu tenir compte dans ce statut particulier de la «situation d'enclave » de langue allemande née de

la séparation du Jura-Nord du reste du canton de Berne. Les exigences formulées pour l'élaboration d'un statut spécial du Laufonnais avaient été acceptées en juin par la commission de district constituée par les partis politiques et les communes. Elles devaient être formulées dans ce statut spécial inscrit dans la Constitution bernoise, le Laufonnais disposant des deux prochaines années pour se prononcer sur un éventuel rattachement aux cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne ou Soleure.

Election du législatif de Tramelan: nette avance du parti démo-chrétien

La répartition des sièges au Conseil général de Tramelan (législatif) a été marquée par une avance du parti démocrate-chrétien allié à « unité jurassienne » (autonomiste). Cette liste commune a obtenu 8 sièges (+4). Les socialistes restent le parti le plus fort avec 18 sièges (-3), suivis par les radicaux 12 (inchangé) et l'Union démocratique du centre 7 (-1).

La participation au scrutin qui était de 62 % en 1971 a passé di-manche à 81,8 %, soit une augmentation de près de 20 %.

VOICI LA LISTE DES ÉLUS Parti démocrate-chrétien « Unité jurassienne »: MM. Daniel Chaignat, Maxime Baratte, Jean Baratte, Honoré Chaignat, Xavier Fleury, Jean-Claude Freléchoux, Mme Ma-

rie-Claire Donzé, M. Michel Le Roy. Parti libéral: MM. Roland Staehli, Pierre-Michel Farron, Pierre André, Alex Matter, Bernard Jacot, Pierre-André Perrin, Roland Rossel, Pascal Feuz, Jean-Maurice Nicolet, Norbert Loosli, Alexandre Vuilleumier, Philippe Jeanrichard. Union démocratique du centre : MM. Samuel Gerber, Aurèle Noirjean, Georges Buhler, Mme Anna Buhler, MM. Walter Jourdain, Otto Christen, Gérald Has-ler. Parti socialiste: MM. Lucien Buhler, Fritz Graber, Florian Châtelain, Jean-Claude Voirol, Francis Kempf, André et Claude Gagnebin, Jean-Claude et Guido Vuilleumier, Eric Fahrni, Patrice Baumann, Pierre Bernard, André Ducommun, Pierre Zurcher, Denis Giovanini, Roger Gagnebin, Charles Etienne, Mme Rose-Marie Sifringer.

Les radicaux-libéraux à nouveau invités par le RJ au comité de coordination

De notre correspondant:

Les partis jurassiens de tendance autonomiste se retrouvent depuis plusieurs mois au sein d'un organisme créé par le Rassemblement jurassien : le comité de coordination. Résultat le plus spectaculaire obtenu par ce groupement: le vaste apparentement réalisé entre quatre partis jurassiens lors des récentes élections au Conseil national, et grâce auquel le parti socialiste jurassien a été en mesure de conserver le siège de M. Pierre Gassmann. Lors de ces mêmes élections, un appel avait été lancé au parti libéralradical du Jura-Nord, afin qu'il adhère lui aussi au comité de coordination. Le PLR avait répondu négativement à cette invitation, car, disait-il, il avait luimême déjà apparenté sa liste avec celle du parti frère du Jura-Sud.

Le comité de coordination du RJ

vient de faire parvenir au parti libéralradical du Jura-Nord une nouvelle invitation à se joindre aux partis qui essaient de coordonner leurs efforts sous l'égide du RJ (le parti démocrate-chrétien, le parti chrétien-social indépendant, le parti socialiste jurassien, le POP, le parti libéral-radical réformiste), c'est-àdire à tous les partis du futur canton, à l'exception de l'UDC (ex-PAB), parti essentiellement bernois. Le comité de coordination essaie pour l'instant de mettre les différentes formations politiques jurassiennes d'accord sur un certain nombre de problèmes, afin de faciliter le travail de la Constituante et de lui permettre de remplir sa tâche dans les délais les plus brefs. Le parti libéral-radical acceptera-t-il de s'asseoir à la même table que les autres partis du futur canton? On ne tardera pas à le BÉVI

centrale de Payerne. Cette dernière a

consacré une somme de 100.000 fr. pour

aménager dans le local de réception un

grand tapis roulant formé de rouleaux,

qui fait avancer sans peine les ballots de

tabac livrés par les planteurs. Autre in-

novation: les experts, qui devaient aupa-

ravant se tenir debout pour examiner et

taxer le tabac en vrac défilant devant

eux, sont maintenant assis, chaque ballot

étant ouvert par deux employés. Cette

nouvelle méthode de réception, qui est

plus rapide, donne entière satisfaction

YVERDON

Trois cambrioleurs

condamnés

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon,

présidé par M. F. Meylan, a jugé trois cambrioleurs prévenus de vol qualifié,

tentative de vol qualifié et de dommage à la propriété. Les prévenus avaient

commis leurs cambriolages de mars à

mai dernier notamment au Tessin, à

Genève, à Lausanne et à Yverdon, bri-

sant les vitres ou forçant les portes pour

N.G. a été condamné pour vol en

bande et par métier, ainsi que pour con-

duite en état d'ivresse, à 24 mois de pri-

son ferme sous déduction de 212 jours

de préventive. Y. C., pour vol en bande

et par métier, a été condamné à 12 mois

de prison moins 131 jours de préventive.

Enfin, F.O. écopera de neuf mois de prison ferme, moins 221 jours de pré-

ventive pour vol en bande et par métier.

Nouvelle nonagénaire

(c) Hier Mme Gaston Fischer-Walther

d'Yverdon, a célébré son 90me anniver-

saire. M. Duvoisin, syndic, lui a présenté

à cette occasion vœux et cadeaux des

ORON-LA-VILLE

Assemblée

du moulin agricole

(c) L'assemblée générale du moulin

agricole s'est déroulée à la grande salle

d'Oron, sous la présidence de M. Ro-

bert Diserens. Le rapport d'activité a été

présenté par le gérant, M. Roesler. Mille

vingt tonnes de froment ont été récep-

tionnées au centre collecteur, 550 ton-

nes de céréales fourragères et 105 ton-

nes de colza; 86 tonnes de colza ont

été réexpédiées aux huileries. Le chiffre

d'affaires s'est élevé à 1.740.000 fr., en

augmentation de 255.000 fr. sur l'an-

née précédente.

commettre leurs larcins.

aux planteurs comme aux experts.

INNOVATION DANS LES LIVRAISONS DE TABAC À LA CENTRALE D'ACHAT DE PAYERNE

De notre correspondant:

Les livraisons de tabac ont commencé à la centrale d'achat des tabacs de la Suisse romande (CASRO), à Payerne. De toute la Broye vaudoise et fribourgeoise, plus de 600 planteurs, réunissant près de 440 ha d'herbe à nicot, amènent le tabac sec dans la cité de la reine Berthe, en commençant par les feuilles basses, les grandes feuilles étant livrées à partir du milieu de janvier.

La récolte de 1975 est d'une bonne moyenne en quantité comme en qualité et les prix payés tournent, jusqu'à maintenant, autour de 9 fr. le kilo en moyenne. Cependant, près de 100.000 kilos de tabac sec manqueront à la récolte, la grêle ayant fait des ravages considérables cette année. On pense qu'un million de kilos environ seront livrés à Payerne au cours de l'hiver, ce qui représente un apport intéressant pour plusieurs centaines de familles paysannes, habitant une vaste région qui va de Chiètres à Oron-la-Ville, en passant par Avenches, Payerne et Moudon.

FINI LE TABAC EN VRAC

Expérimentée en 1974 par un nombre restreint de planteurs, la nouvelle méthode de livraison du tabac sec ayant fait ses preuves, a été généralisée cette année. Alors que depuis fort longtemps, sinon toujours, le tabac était livré en vrac à la centrale d'achat, il est maintenant préparé directement à la ferme en ballots de 25 kilos environ. Cela facilite grandement la manutention, le chargement à domicile et la livraison à la

MOUDON

Derniers honneurs

(c) Cet après-midi, à Moudon, après une messe célébrée à l'église Saint-Amédée, les derniers honneurs seront rendus à M. René Eckert, qui était médecin vétérinaire de la localité depuis de nombreuses années. Le défunt, âgé de 52 ans, avait été gravement atteint dans sa santé il y a un certain temps déià.

BAULMES

La commune a reçu « son » conseiller national

(c) Samedi, la population de Baulmes a fêté « son » premier conseiller national, M. Roger Besuchet, élu lors des dernières élections fédérales. De très nombreux invités ont participé à ces festivités, notamment le conseiller d'Etat M.-H. Ravussin, qui est également de Baulmes, ainsi que le préfet M. Daniel Nicole et M. J.-Ph. Gloor, président du Grand conseil vaudois.

motivées par la situation née de la formation du canton du Jura. Ainsi, le Laufonnais; catholique et de tendance démocrate-chrétienne, sera encore plus fortement minorisé dans le canton de Berne. En outre, après la séparation, les frontières cantonales se trouvent éloignées de cinquante kilomètres des frontières de district, sans compter que le Laufonnais a géographiquement et économiquement toujours été tourné vers Bâle.

ARGUMENTS « INSUFFISANTS »

Le cahier de revendication pour un

statut spécial au Laufonnais, transmis au

gouvernement, revendique une large autonomie régionale au niveau du

district. Elle devrait permettre l'institu-

tion d'un Grand et d'un Petit Conseil de

district détenant des compétences. Les

revendications laufonnaises, déià rédui-

tes à la suite de divergences qui se sont

manifestées au sein du district, sont

De l'avis du professeur Gygi, ces arguments sont d'un poids insuffisant pour justifier - la première fois en Suisse — l'attribution de tels pouvoirs spéciaux à une minorité cantonale. Du point de vue purement chronologique d'ailleurs, M. Gygi estime qu'il est impossible qu'un tel statut spécial entre en vigueur au terme des deux prochaines années. L'expert bernois exprime, en outre, des préoccupations sérieuses d'ordre contitutionnel et politique. M. Gygi considère qu'une partie de ces revendications sont contraires à la Constitution et voit la matière à conflit au sein-même du canton.

Cette expertise pourrait marquer un changement d'orientation de la politique laufonnaise. Jusqu'à présent, l'idée du maintien dans le canton de Berne a été favorisée. Tous les partis du district ont cependant toujours assorti leur volonté de rester au sein du canton de Berne d'un statut spécial. Il est probable que l'expertise bernoise apportera de l'eau au moulin de ceux dans le Laufonnais qui prônent la séparation.

Election du préfet : pas avant février

Elu juge d'appel à la session de novembre du Grand conseil bernois, le préfet de Laufon, M. Jacques Gubler entrera dans ses nouvelles fonctions le 1er janvier. D'ici là, son successeur ne peut plus être élu. En effet, la date de l'élection doit être publiée par la chancellerie d'Etat deux mois avant qu'elle ne se produise.

Le préfet Jacques Gubler avait luimême proposé la date du 15 février. A la chancellerie bernoise, on attend encore des propositions des partis politiques du Laufonnais. On note qu'en cas d'élection le 15 février, les électeurs du Laufonnais pourraient être appelés aux urnes le 22 février à nouveau s'il y a ballotage et le 21 mars pour les votations fédérales. On envisage aussi de retenir la date du 21 mars qui ferait ainsi coïncider deux scrutins. Une décsion doit être prise prochainement. Dès le 1er janvier, ce sera le vice-préfet du Laufonnais qui expédiera les affaires, M. Hans Mamie, ingénieur, de Laufon.

Constituante: dépôt des listes le 1er mars

(c) On sait que la date du 21 mars a été retenue pour l'élection à la Constituante du canton du Jura. On connaît maintenant d'autres échéances: C'est au 1er mars que sera fixée la date limite pour le dépôt des listes de candidats et au 8 mars l'ultime délai pour les apparentements. En outre, comme nous l'avons déjà annoncé, le vote par procuration

DELÉMONT Condamné

pour 27 infractions

(c) Le tribunal du district de Delémont a condamné, vendredi dernier, un jeune ressortissant français de 27 ans, Y.P., à 15 mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans, au paiement de 2500 fr de frais et à l'expulsion de la Suisse pendant cinq ans.

Le jeune homme avait volé 8 voitures et visité une douzaine de caves, s'emparant de bouteilles de vin et de liqueur, ainsi que de victuailles. Parfois i vendait les produits de ses vols. A plus d'une reprise il eut des accidents avec les véhicules volés qu'il conduisait sans permis et, à l'occasion, en état d'ébriété. Bref, ce ne sont pas moins de 27 infractions qu'il avait à son actif. Un vague complice, qui a été reconnu coupable de vol de vin et de liqueur dans un cas, a écopé de deux mois d'emprisonnement avec sursis.

MOUTIER

Motocycliste blessé (c) Hier vers 17 h 35, M. Jacob Weber,

de Belprahon, qui circulait à moto a été renversé par une voiture rue de Soleure. Souffrant d'une fracture à la jambe gauche et de blessures à la tête, il a dû être hospitalisé à Moutier.

GRANDVAL

Adhésion à l'ARP

(c) L'assemblée communale de Grandval, présidée par René Wisard a décidé par 72 voix contre 29 l'adhésion de la commune à l'Association des responsables politiques de Bienne et du Jura bernois (ARP). Le budget a été accepté bouclant avec une quotité inchangée

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

BIENNE-BIENNE

Le rejet du budget vu par la presse régionale

La presse régionale a diversement interprété le rejet du budget au lendemain des votations, budget qui prévoyait une augmentation d'un dixième de la taxe de l'eau et des transports publics.

correspondant biennois «Bund» de Berne relève que «le refus du budget représente non seulement un tas de décombres, mais que c'est aussi la fin d'une époque. Tant bien que mal, on avait réussi jusqu'à présent à s'en tirer sans trop gros déficit et sans diminution des services publics. Maintenant, il faudra revoir la question de fond en comble, soit présenter un budget accusant un déficit important ou renoncer à certains services publics. Dans les deux cas, Bienne va perdre de sa substance. Au niveau des partis, cette phase décisive crééera de vives divergences politiques et idéologiques qui n'étaient pas réellement perceptibles jusqu'à présent. Le nouveau budget de quelque façon qu'il se présente apportera des transformations profondes avec lesquelles peu de Biennois ont compté jusqu'à présent. »

Selon le « Bieler Tagblatt », une augmentation des taxes de l'eau et des transports publics n'a pas pu être digérée par les Biennois à une époque où ceux-ci doivent regarder à deux fois à la dépense. Le nouveau budget sera-til déjà présenté au Conseil de ville en janvier? Toujours est-il que le « Bieler Tagblatt » est curieux de voir quelles seront les améliorations au budget que

Au cours de l'année dernière, l'office

ment de la ville de Bienne s'est efforcé

de développer son service de renseigne-

ments et de manifester sa présence sur

le marché international du tourisme. La

priorité a été accordée à la promotion

des arrangements forfaitaires pour des

Lors de l'assemblée générale ordinaire

de la société de développement, le

budget 1976, qui prévoit 246.200 fr. de

recettes et 259.500 fr. de dépenses, soit

un déficit de 13.300 fr., a été accepté. D'autre part, M. Marcel Hirschi préfet

de Bienne, a renoncé à son mandat de

président pour des raisons profession-

nelles après douze ans d'activité. Il sera

remplacé par M. Gilbert Morel, restau-

rateur et hôtellier, qui assurera la présidence par intérim pendant une

L'assemblée a d'autre part nommé au

comité MM. M. Haefely, E. Neuen-

schwander, H.-P. Kuster; pour la Guilde de la Vieille-Ville: MM. H.

Storbel, E. Hofer, J. Gredy, qui rempla-

Il existe en Suisse un nombre impres-

sionnant de mimes. Ils se sont distancés

pour la plupart des grands modèles,

Decroux, Marceau, pour se lancer dans

des voies nouvelles, personnelles et ori-

ginales. En 1974, les Kulturtaeter ont

décidé de les présenter au public bien-

nois. Ils ont sélectionné onze représen-

tants de diverses tendances dans le cadre

d'un « festival » s'étalant sur tout la

Quatre écrivains ou journalistes, Jean-

Jacques Daetwyler, Dominique Bour-

quin, Stefan C. Kaspar et Christian

Schneeberger, ont suivi les onze specta-

cles, rédigé des critiques pour la presse,

réalisé des interviews de chaque mime,

alors qu'une photographe profession-

nelle, Jeanne Chevalier, fixait sur la

pellicule les différentes manifestations.

De ces travaux est né un livre, vérita-

De notre correspondant:

tourisme - société de développe-

De notre correspondante:

proposeront les partis ayant recomman-

Le « démocrate » se borne à constater que la présentation au second tour du budget occasionnera une dépense supplémentaire de 35.000 fr. à la ville. S'il est refusé une deuxième fois, c'est à Berne qu'incombera le devoir de fixer la quotité.

MÉFIANCE AMPLIFIÉE

La « Suisse » quant à elle pense « qu'il fallait s'y attendre et que c'est arrivé. La décision est sans équivoque : la méfiance de la population vis-à-vis des autorités municipales non seulement se manifeste une nouvelle fois, mais elle s'amplifie. C'est grave et dangereux ». Selon son correspondant, Bienne qui est l'une des villes suisses les plus touchées par la récession, en voulant lutter sur tous les fronts, s'essoufle d'autant plus qu'elle n'était pas préparée au combat dont elle a eu tant de mal de sortir l'année Mais aujourd'hui l'enlisement est plus profond que jamais.

Le « Journal du Jura » signale que ce rejet « n'est pas fait pour arranger les affaires de la ville, dont le Conseil municipal devra remettre l'ouvrage sur le métier ». L'augmentation substantielle des impôts indirects (eau et transports publics) ajoutée à l'augmentation de la quotité d'impôts semblent avoir refroidi les Biennois, qui, s'ils ne se sont pas déplacés en masse, ont refusé massivement l'ensemble du projet à deux contre un. La répone est ainsi catégori-

Schlecht, P. Graf et Ch. Brandt. Mme

H. Keist, administratrice de la Société

immobilière Imada, M. H. Hoppeler,

président de l'Association des cafetiers-

restaurateurs, M. Jean Bouldoires, qui

représente la société des commerçants de

Bienne, ont été appelés à renforcer le

comité. En outre, le Conseil municipal est représenté par MM. R. Morgenthaler,

adjoint à l'inspection de police, F.

Linder, inspecteur des finances, et F.

Boehlen, directeur. MM. von Tobel,

Schlecht, F. Schaenzli, P. Graf, W.

Stauffer, A. Scheibli (père) et Ch. Brandt

Durant 1974, on relève à Bienne un

fléchissement de l'ordre de 7,8 % dans

les nuitées des treize hôtels que compte

la Ville (655 lits), notamment dans les

établissements de catégorie inférieure, où

la baisse a atteint parfois jusqu'à 25 %.

Sur le plan financier, une subvention

municipale complémentaire de 50.000 fr.

a permis de redresser le déséquilibre. Les comptes 1974 font donc état d'un

excédent de recettes de 751 fr. avec un

ble document, comprenant 50 pages de

photos et 70 pages de texte. Cet ouvrage

est original à double titre. Il respecte la

tradition biennoise du bilinguisme - les

interviews et autres textes rédigés en

français sont résumés en allemand et

vice-versa. Il présente des artistes con-

temporains et traite de problèmes actuels

auxquels les mimes sont confrontés,

alors que la plupart des ouvrages dis-

ponibles sur le marché se contentent de

décrire d'anciennes pantomimes ou de

dresser la panégyrique de tel ou tel

réalisée avec la collaboration des mimes,

on trouvera un bref historique, des

articles sur la situation du mime en

Suisse, un dossier sur le « festival » avec

extraits de presse, statistiques, enfin diverses annexes, adresses des mimes

suisses, adresses de différentes écoles,

Outre la partie centale du livre

grand mime.

total de dépenses de 251.000 francs.

ont été nommés membres d'honneur.

de Graffenried, Vontobel,

Tourisme: fléchissement des nuitées

Une initiative originale des Kulturtaeter

UN RECUEIL COMPLET SUR LES MIMES SUISSES

que et les édiles savent à quoi s'en tenir. « Il faut dire cependant que la situation de nos finances est délicate, d'autant que, ces prochaines années, les rentrées d'impôts seront gravement amputées en raison du chômage. Il semble néanmoins qu'un effort supplémentaire doit pouvoir être fait dans différents domaines. C'est sans doute ce qu'attendent les citoyens qui viennent de refuser le budget. »

Piéton blessé par une auto

(c) Un piéton a été heurté par une voiture hier vers 16 h 40 rue Gottstatt. Légèrement blessé à la tête, il a été conduit à l'hôpital régional de Bienne.

Collision entre cycles: deux blessés

(c) Une cyclomotoriste et un cycliste sont entrés en collision hier peu après 13 h à l'intersection de la rue des Prés et de la rue de l'Allée. Tous deux légèrement blessés, ils ont été transportés pour contrôle à l'hôpital régional. Les dégâts s'élèvent à environ 150 francs.

Conducteur légèrement blessé

(c) Une collision s'est produite entre une voiture et une camionnette hier vers 14 h rue du Marché. Le conducteur du deuxième véhicule est légèrement blessé. Les dégâts sont estimés à environ 300

Tôles froissées

(c) Deux voitures sont entrées en collision hier vers 15 h 25, à l'intersection de la route de Soleure et de la route de Boujean. Les dégâts sont estimés à quelques centaines de francs.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, « Mondo candido ». Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Liebe mit 3 « d ».

Lido: 15 h et 20 h 15, « Histoire d'O ». (3me sem.). **Métro**: 19 h 50, « Reason to life, reason to die - Frankenstein et ses monstres

attaquent ». Palace: 15 h et 20 h 15, « Je reviens de l'enfer ».

Rex: 15 h et 20 h 15, «Fanny lady»; 17 h 45, « Fanfan la tulipe ». Scala: 15 h et 20 h 15, « Mon nom est

Studio: 15 h et 20 h 15, « Stanley ».

ouverte de 14 à 20 heures.

Piscine couverte: palais des Congrès:

Au Capitaole à 20 h 15: « Les jeux de la nuit », de Frank D. Gilroy, adapta-tion de Marcel Mithois, avec Claude

Brasseur et Tanya Lopert.

EXPOSITIONS Ecole de sport de Macolin: œuvres de Dany Steinemann, jusqu'au 16 décem-

Galerie 57: œuvres de Reine Ruehlin, jusqu'au 20 décembre.

Palais des Congrès : exposition de boîtes à lettres selon les PTT jusqu'au 22 dé-Cave du Ring et ancienne Couronne:

exposition de Noël de la société des beaux-arts, jusqu'au 4 janvier. L'atelier de la vieille ville: œuvres de Jean-Pierre Devaud, céramiste,

jusqu'au 31 janvier. **URGENCES**

Pharmacie d'office: pharmacie Meyer, pont du Moulin, tél. 22 27 77. Médecin: tél. 22 33 33.

Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88. FAN-L'EXPRESS : rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

FRIBOURG

Débat contradictoire sur les centrales nucléaires

Pour ou contre l'énergie nucléaire, tel était le thème du débat contradictoire que le groupe fribourgeois de l'ASPAN a mis sur pied à l'occasion de son assemblée annuelle. Sous la houlette de M. Eric Schaerlig, journaliste scientifique, deux partisans de l'énergie nucléaire, MM. Eric Choisy, président de la Grande-Dixence, et Claude Zangger, vice-directeur de l'office fédéral de l'énergie, confrontèrent leurs arguments, sinon avec deux adversaires de cette énergie, du moins avec deux personnalités qui estiment urgent de mettre un frein à la prolifération des centrales nucléaires, le pro-fesseur Jean Rossel de l'université de Neuchâtel, et M. Gilles Petitpierre, avocat et chargé de cours à l'université de

En fait, de quoi s'agit-il? En l'espace de vingt ans, souligna d'entrée de cause M. Choisy, la consommation d'énergie en Suisse a presque quadruplé. Durant ce même laps de temps, les produits pétroliers, qui constituaient le quart de notre approvisionnement en énergie, en assurent aujourd'hui 80 %. ce qui peut être dangereux pour notre indépendance nationale. Devant l'impossibilité de développer l'énergie hydraulique, tous nos cours d'eau étant exploités, force est de rechercher une autre forme d'énergie, soit l'énergie nucléaire.

DIMINUER LE GASPILLAGE

Pour le professeur Rossel, il s'agit essentiellement de renverser l'ordre des priorités en recherchant d'abord à réduire sans délai et au maximum l'effrayant gaspillage d'énergie (40 à 50 %). Et plutôt que de se lancer tête baissée recherche de nouvelles sources d'énergie, l'énergie solaire notamment. Mais, devait rétorquer M. Zangger,

tant la réduction de la consommation que la recherche d'autres formes d'énergie exigent des délais. Or, il faut une solution immédiate.

Le débat porta bien sur les problèmes que soulèvent les centrales nucléaires, celui notamment des déchets radioactifs qui devront être surveillés sans défaillance durant 100 à 1000 ans. Pour les partisans de cette énergie, il existerait en Suisse vingt sites géologiquement sûrs où l'on pourrait enfouir ces

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE Me Petitpierre résuma dans ce débat

les objectifs de l'initiative fédérale dite pour un contrôle démocratique des centrales nucléaires. Il y a des doutes sur des points essentiels, dit-il: besoins en énergie, rentabilité de telles centrales, déchets. La décision doit appartenir au pouvoir politique. L'initiative tend à remplacer la simple autorisation par une concession, qui exige l'examen des besoins et qui serait délivrée par l'assemblée fédérale. Les populations concernées doivent pouvoir s'exprimer. Enfin, il faut rendre responsables les exploitants.

Ce débat fut suivi d'une large discussion, la position de chacun dépendant en fait, de sa conception de la vie et

des priorités qui en découlent. Au préalable, le groupe fribourgeois de l'ASPAN qui compte 142 membres (soit un tiers de l'effectif romand) avait tenu son assemblée générale. Dans son

rapport, son président, M. Francis Ber-

du groupement au cours de l'année écoulée et insista sur l'objectif principal pour 1976: la votation fédérale du 13 juin qui portera sur la loi sur l'aménagement du territoire. L'ASPAN mettra tout en œuvre pour informer le public sur la nécessité de cette loi si l'on veut réaliser en Suisse l'harmonie du territoire.

SAINT-AUBIN

Grave embardée: agriculteur blessé (c) Dimanche vers 2 h 45, M. André

Vessaz, 23 ans, agriculteur à Chabrey (VD) circulait au volant de sa voiture de Saint-Aubin (FR) en direction de Delley. Sur un tronçon rectiligne, il perdit le contrôle du véhicule qui mordit la banquette droite de la route, enfonça une clôture, traversa un jardin et se jeta contre la façade d'un bâtiment. Blessé au visage et à un bras notamment, M. Vessaz a été transporté à l'hôpital de Payerne. Dégâts estimés à 7000

CHIÈTRES

Biennois blessé

(c) Hier vers 11 h 35, M. Helmut Zankl, de Bienne, circulait au volant de sa voiture de Gurbru en direction de Chiètres. Peu avant cette localité, dans un virage, il perdit la maîtrise du véhicule qui se jeta contre un camion. Blessé, M. Zankl fut transporté à l'hôpital de Bienne. Dégâts estimés à 5000

DEMANDES A LOUER

Pour répondre aux nombreuses demandes

d'appartements de vacances

qui nous parviennent, nous éditons une liste d'adresses que reçoivent tous nos correspondants. Toute personne disposée à mettre un appartement, une villa ou un pavillon à disposition des estivants peut demander une formule d'inscription au :

Bureau officiel de renseignements ADEN, Maison du Tourisme - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 42. Délai d'inscription: FIN DÉCEMBRE 1975.

Appartement

3 ou 4 pièces, loyer modéré pour le 24 mars zone Peseux est ou Neuchâtel ouest.

Adresser offres au bureau du journal

On cherche local

AVEC VITRINE, À NEUCHÂTEL,

tout de suite ou pour date à convenir. Reprise éventuelle d'un stock à discuter

Adresser offres écrites à SI 6372 au bureau du journal Pour ses réunions, le Parti socialiste de Neuchâtel cherche au Centre un

grand local avec une ou deux pièces attenantes.

ou un appartement avec très grande Faire offres sous chiffres JB 6383 au

bureau du journal. **AVIS DIVERS**

François Coiffure

Coupe et colffage modernes Coupe Hardy Messieurs et enfants

A votre disposition: collaborateurs Gilbert et ses spécialisés

2, rue Saint-Maurice Ø 25 18 73

Envoi de notre catalogue «COUVERTS» sur demande.



PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MÉDAILLES ET ORFÈVRERIE MAILLEFER 15 2002 NEUCHÂTEL TÉL.: 038-250522

A 2 pas du parc des Jeunes-Rives

Pour tout achat de PARFUMERIE, CADEAUX, ARTICLES-BOUTIQUES, COSMÉTIQUES dès 20.-

il vous sera remis gratuitement jusqu'à épuisement du stock

UN CADEAU UTILE COFFRETS DE FÊTE, PARFUMS - SPRAYS -

COLOGNE Ligne Messieurs: OLD SPICE - SIR - YARDLEY **TABAK - DEVILLE - LANVIN** Cosmétiques: ROC - VICHY - WIDMER Confection d'emballages de fêtes

à cachet personnel Sous-vêtements EMOSAN - Chaussures SCHOLL Ceintures chauffe-reins - Rasoir électrique Broxodent - Broxojet

MÉDICAMENTS - ORDONNANCES - DROGUERIE FINE **EXPÉDITIONS AU-DEHORS PAR POSTE RETOUR**



Confection mesure homme

CL. FAVEZ

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 450.-Robert Poffet, Ecluse Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17.

> **Mannequins** réglables, sur pied CENTRE DE COUTURE BERNINA









A/S Årdal og Sunndal Verk Oslo

Emission d'un emprunt 7 % % 1975-90 de 60 millions de francs suisses

Le produit de cet emprunt est destiné au financement de nouvelles installations et de l'expansion de la division des métaux de la Société et de ses filiales.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons:

Obligations au porteur de fr.s. 5000.— et fr.s. 100 000.—, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 22 décembre. Le premier coupon viendra à échéance le 22 décembre 1976.

Durée:

Remboursement:

Tranches d'amortissement annuelles à partir de 1981 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 22 décembre 1990 au plus tard.

Impôts:

Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits

Service financier

quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés au Royaume de Norvège.

de l'emprunt:

En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.

Cotation: Prix d'émission: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

100%

Délai de souscription: du 9 au 12 décembre 1975, à midi.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès

Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse

A. Sarasin & Cie

Société de Banque Suisse

Banque Leu SA

Crédit Suisse

Groupement des Banquiers Privés Genevois

> Groupement de Banquiers Privés Zurichois

et de Gérance Union des Banques Cantonales Suisses

Société Privée de Banque



2 pour 1 A l'achat d'une

valeur 1690.—

GRATUIT 1 cuisinière luxe valeur **598.**— Reprise jusqu'à

> marques. Chez nous c'est moins cher DISCOUNT DU VIGNOBLE Fornachon & Cie Tél. (038) 46 18 77 2022 Bevalx



1510 MOUDON

polish

avec rabais jusqu'à 50 %. Livraison de pour voitures, en nos stocks, pose et boîtes de 500 g et 250 g. Quantité gratuites Grandes facilités de environ 75 kg. Pas d'acompte à la livraison. Réparations S'adresser par téléphone au 42 20 95.

Votre

comptabilité Dareco S.A.

Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92 Succ. Neuchâtel Tél. (038) 25 82 33.

MACHINES

le linge et la vais-selle. Neuves, auto-matiques, sacrifiées.

Grand choix de mar-ques réputées. Lé-

gers défauts d'émail

A LAVER

garantie

paiement.

toutes marques.

d'artisan et de commerçant sera vite et bien établie à peu de frais. renseignements: tél. 24 23 08.



GELÉE ROYALE

POLLEN

CEDISA

Centre de diffusion de spécial mentation gratuite et prix produ CEDISA 20, avenue de la Gare Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

Mme Virginie BONCUK Psychologue-psychothérapeute

licenciée, spécialisée en France et au Canada, installée à BEVAIX (NE), chemin de l'Ecluse No 12, tél. (038) 46 18 05, spécialisée pour traitement en-fants et adultes, ayant toute sorte

de difficultés ou de problèmes. ● Traitement d'état dépressif, de déséquilibre, de fixation obses-

sionnelle, blocages, etc. Problèmes de couple. Examen psychologique orientation.

Notre catalogue No 56

« HELVETICA »

vient de paraître. Le catalogue No 55 « LAW » et le Bulletin No 20, NS-Lit. viennent également de paraître. S'adresser à

Kraus-Thomson Org. LTD, FL-9491 Nendeln. Tél. (075) 3 18 05.

GROS RABAIS

modèle d'exposition garanti neuf Bosch - Indesit - Siemens -Zanker - Philco - Bauknecht -Miele - Kenwood, etc.

dès Fr.

Service après-vente assuré Garantie 1 an

Jeanneret & C[⊯]sa Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel Téléphone 24 57 77

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme

de langue maternelle française cherche changement de situation Neuchâtel environs. ou Expérience en commerce industrie, ventes, relations publiques. Connaissances linguistiques anglais. allemand, espagnol, notions d'italien. Petite ou moyenne entreprise de préférence. Conditions à définir.

Adresser offres écrites à FW 6360 au bureau du journal.

De l'argent

j'achète, au prix fort, vieux dentiers,

or ancien, montres.

en 24 heures :

dentaire,

bijoux, argent,

F. San. acheteur concessionnaire, Missionsstrasse 58,

Offres d'emplois

4000 Bâle.

Je cherche

neuse

shampon-

pour quelques

heures par semaine.

Tél. (038) 25 35 57.

TÉLÉPHONISTE Dem. à acheter

formation PTT cherche place à la journée ou à la

Adresser offres écrites à GY 6380 au bureau du journal.

MARIAGES

Se trouve-t-il une

de goûts simples, et

aimant la vie de famille qui désire fonder fover heureux avec agriculteur de 30 ans ? Ecrire sous chiffres PB 356 846 à Publicitas.

1002 Lausanne.

Diffusion Vente S.A. Rue de l'Hôpital 19, Neuchâtel

VENDEURS (EUSES)

débutants (tes) acceptés (ées). Age minimum: 20 ans. Nous offrons à collaborateurs (trices) capables un salaire élevé conditions sociales

d'avant-garde. Pour un rendez-vous, téléphoner au (038) 24 22 03. and a section of the second

On cherche

nettoyeurs (euses)

pour entretien de bureaux, le soir de 18 à 20 h du lundi au ven-

SVP Service Jan SA, DPT entretien Seyon 1a Tél. (038) 25 02 60.

RESTAURANT DU COMMERCE. FRIBOURG

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

FILLE DE SALLE

SOMMELIÈRE

Studio à disposition.

Prendre contact par tél. au (037) 22 04 98.

Nous cherchons, pour entrée immédiate.

collaborateur (trice) capable et dynamique, possédant voiture, ayant si possible de l'expérience dans le service à l'extérieur. Région : Suisse romande. Nous offrons un salaire au-dessus de la moyenne (5000 fr. par mois

> Renseignements au tél. (056) 49 22 91, dès 9 heures.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

employée de maison

Tél. (038) 25 10 50.

Nous cherchons pour notre boutique de prêt-à-porter féminin à

première force connaissant parfaitement la branche confecl'administration et

Nous désirons engager une personne de toute confiance ayant éventuellement une clientèle sur la place de Neuchâtel et aimant le contact avec elle. Salaire très intéressant, tous les

avantages sociaux avec participation au chiffre d'affaires et possibilité par la suite de collaborer aux achats.

Nous désirons également engager

qualifiées dans la confection. Discrétion garantie.

à Publicitas, 1002 Lausanne.

Faire offres avec références et

certificats sous chiffres PN 903072

La Maison de retraite « Le Foyer », à La Sagne,

une infirmière diplômée

une infirmière assistante

employée à mi-temps (en principe 5 matins par semaine),

UN COUPLE assumant la direction de la maison, et dont la conjointe, répondant aux qualifications pré-citées, prodiguerait les soins aux pensionnaires à

Prière de présenter les offres de service, avec curriculum vitae et certificats, sous pli recommandé. jusqu'au 31 décembre 1975, à M. Julien Junod, La Sagne, disposé à donner tout renseignement complémentaire et à faire visiter la maison.

Entreprise de la place engage pour le 1er février

un conducteur de bulldozer

possédant une bonne formation et sachant travailler de manière indépendante.

Un mineur

Salaire selon compétences

Salaire selon compétences.

expérimenté, sachant travailler de manière indépendante ou sur la base de plans de minages, pour poste à responsabilités.

Un mécanicien s/ diesel

ayant une bonne connaissance de la branche et spécialisé sur camions SAURER. Salaire selon compétences.

Les intéressés sont priés de faire offre sous chiffres HZ 6381 au bureau du journal.





Innombrables sont ceux qui se maintiennent en bonne santé grâce au parcours VITA

Innombrables aussi sont ceux qui profitent de notre Plan de prévoyance VITA

si la santé leur fait défaut. Voulez-vous nous aider à répandre dans le public l'idée de ce plan de prévoyance en devenant

collaborateurcollaboratrice

de notre service externe dans l'assurance sur la

Ecrivez-nous ou téléphonez à Monsieur M. Guélat qui vous renseignera sans engagement sur cette activité intéressante et indépendante au service

VITA, Assurance sur la Vie S.A. Représentation générale Conzett & Huber, Monsieur M. Guélat, inspecteur d'organisation, rue de Monchevaux 8, 2022 Bevaix.

VÉHICULES A MOTEUR

ALFA 1750 B

1969, 2400 fr.

LANCIA FLAVIA

cabriolet 1963, 1300 fr.

MINI 1000 1969,

Tél. (038) 31 71 80.

MOTEURS FIAT 850

BOITES A VITESSES FIAT 850

DIFFÉRENTIEL

ALFA 1750

Tél. 31 47 55.

1450 fr.

A vendre

A vendre

pour bricoleur

Fiat 600

moteur révisé

Tél. 41 19 47.

A vendre Citroën

1970, très bon état, 2600 fr.

Tél. (038) 31 23 49.

Ford Escort

Station-Wagon,

GARAGE

DES

3 Rois

11. Pierre-à-Mazel,

Tel.(038) 25.83.0A

Veuchâtel.

A vendre ou à échanger

bus VW

Tél. 42 36 29.

250

contre

Mercedes

1973, 7900 fr.

crédit, reprise

1300 L

Dyane 6

Ford Consul 2000 L

Tél. (038) 46 22 76.

4 p, 1972, 9500 fr. Expertisée,

crédit, reprise GARAGE DES

3 Rois 11, Pierre-à-Mazel,

rel.(038) 25.83.0A



limousine 4 portes 5 places Triumph 2,5 PI

12 CV. Intérieur cuir. 1re main. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix: 5900 fr. Grandes facilités de paiement. Echange possible.

2034 PESEUX Tél. (038) 31 75 73 Achat comptant toutes marques. Tél. (021) 62 48 74 de 10 à 21 heures. Auto Klöti

Chexbres-Puidoux.

A vendre **Fiat 500**

1000 fr. Tél. 33 59 86.

SWISS

BOGGIE VW Expertisée, crédit, reprise

GARAGE DES 3 Rois 11, Pierre-à-Mazel, Veuchâtel.

Tél.(038) 25.83.0

À DÉCOUPER J'ACHÈTE

récentes

À DÉCOUPER

au comptant toutes voitures

Auto-Marché 2087 Cornaux/NE Tél. 038 47 16 12

De bons renseignements sur l'évolution des rentrées de commandes et des chiffres d'affaires en Suisse

suisses sur les quelque 10.000 qui sont réputées industrielles selon la loi fédérale du 13 mars 1964 renseignent à l'heure actuelle les autorités sur leurs chiffres d'affaires et 1300 fournissent des indications sur leurs rentrées de commandes. Le chiffre d'affaires total réalisé dans l'ensemble de ces entreprises et les rentrées de commandes se chif-

BERNE (ATS). — En Suisse, de

moins en moins de couples prennent

le chemin aui les conduit devant

qui se marient, car les jeunes repous-

sent de plus en plus la date de leur

vient de paraître.

liards et 25 milliards de francs par an.

Selon les derniers chiffres communiqués, ceux du 2me trimestre de 1975, les rentrées de commandes ont partout, sauf dans l'industrie de transformation du bois et du liège, connu des hausses, plus ou moins fortes selon les secteurs (par rapport au 1er trimestre de l'année).

La situation est beaucoup moins en-

l'année précédente. Les variations s'expriment ici toutes négativement : 22.1 % dans l'industrie, —6,2 % dans l'alimentation, les boissons et tabacs, -17,7 % dans la transformation du bois et du liège, —10,5 % dans l'industrie chimique et le traitement du pétrole brut, -28,2 % dans la mise en œuvre de la terre et de la pierre, -22,2 % dans l'industrie des métaux et machines, -62,7 % dans l'industrie horlogère, la bijouterie, la frappe et la gravure, -17,8 % dans le groupe autres indus-

courageante si l'on compare ce 2me tri-

mestre de 1975 au même trimestre de

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, l'évolution est assez semblable à celle des rentrées de commandes. Par rapport au trimestre précédent, au 2me trimestre de 1975, la situation s'améliore presque partout: +3,6 % dans l'indus-+6,7 % dans l'alimentation, les boissons et tabacs, +2,7 % dans la transformation du bois et du liège, -8,2 % dans l'industrie chimique et le traitement du pétrole brut, +33,1 % dans la mise en œuvre de la terre et de la pierre, +10,9 % dans l'industrie des métaux et des machines, +14,4 % dans l'industrie horlogère, la bijouterie, la gravure et la frappe, mais -11,7 % dans les autres industries.

Mais, tout comme pour les rentrées de commandes, si l'on compare le 2me trimestre de 1975 au même trimestre de l'année 1974, les chiffres sont partout à -10,2 % dans l'industrie, baisse: -0,6 % dans l'alimentation, -17,4 % dans la transformation du bois, -15,5 % dans l'industrie chimique, -28 % dans la mise en œuvre de la terre, -4,6 % dans l'industrie des métaux et des machines, —21,1 % dans l'industrie horlogère et —19,4 % dans les autres industries.

Observons donc, pour résumer, que si la situation par rapport à l'an dernier est fortement dégradée, les chiffres démontrent que la tendance, d'un trimestre à l'autre, est à l'amélioration, puisque la plupart des secteurs connaîssent des hausses tant de rentrées de commandes que du chiffre d'affaires.

Votation fédérale: la Suisse verte satisfaite

LAUSANNE (ATS-CRIA). - L'union suisse des paysans et l'Union centrale des producteurs suisses de lait se félicitent de l'approbation de la loi fédérale sur les produits agricoles transformés. « La majorité des citoyens font encore preuve d'un sens politique remarquable, puisqu'ils n'ont pas suivi une propagande insidieuse et de bas étage», déclare l'USP, qui considère aussi le résultat du vote comme le refus d'une façon méprisante d'utiliser nos institutions politique (allusion à l'intervention d'une chaîne de magasins). L'USP souligne aussi l'importance décisive du vote des Romands et des Tessinois, qui ont fait le contrepoids nécessaire aux agglomérations urbaines du nord de la Suisse.

Quant à l'UCPL, elle voit dans la nouvelle loi la meilleure solution possible: le producteur agricole garde son débouché dans l'industrie et le consommateur ne sera que très peu touché par le renchérissement des produits alimentaires. L'UCPL continuera à chercher la collaboration entre le producteur et le consommateur, en passant par le fabricant et le distributeur.

Le budget de relance devant le National Le budget des variations de la fortune tre un budget financier (supplément con-joncturel compris) se soldant par un présente, en revanche, un faible excédent de revenus de 7 millions, de sorte que le

millions, alors que de 1954 à 1974, on a toujours enregistré un boni à ce compte. Pour répondre à la nécessité de relancer l'économie, le Conseil fédéral, comme nous l'avons dit, propose un pro-gramme conjoncturel élaboré sous la forme d'un budget complémentaire. Ce budget comprend des crédits paiements s'élevant au total à 600 millions et des crédits annuels d'engagements de 122 millions. Le volume de commandes que cela entraînera, et qui a une incidence non négligeable sur l'emploi, est évalué à 1 milliard de francs.

déficit du budget général s'établit à 581

UN PROBLÈME A TROIS NIVEAUX

Le problème du budget se pose actuellement — il est important de bien l'observer — sur trois niveaux différents. On doit l'envisager tout d'abord sous l'angle de l'évolution conjoncturelle : de ce point de vue, le gouvernement s'est trouvé confronté à deux exigences contradictoires: celle de neutaliser autant qe possible la récession grâce à une aide de l'Etat, et celle d'éviter parallèlement une reprise de l'inflation, qui serait extrêmement dangereuse pour notre pays, puisqu'il affecterait la compétitivité de notre économie sur les marchés internationaux et donc ses chances de saisir les possibilités offertes le moment venu par un nouvel essor conjonturel.

Au troisième niveau, nous retrouvons les préoccupations de caractère structurel et en particulier l'état précaire des finances de la Confédération, état encore aggravé du fait de la récession. C'est en se plaçant à ces trois points de vue, et en analysant comment ont été conciliées entre elles les exigences qu'ils impliquent, que l'on doit juger le budget

Quant à l'évolution des finances fédérales, un seul chiffre cité par M. Thévoz, suffira à expliquer où nous en sommes : faute de mesures adéquates, le déficit, en 1979, atteindra un montant de 6 milliards, ce qui serait absolument insupportable, on le conçoit.

Après les exposés des rapporteurs, et une fois présentées les propositions de la commission, en particulier celle d'augmenter de 100 millions le montant affecté au budget conjoncturel, le débat d'entrée en matière n'a pas apporté d'éléments fondamentalement nouveaux. Au nom d'une minorité de la commission, M. Oehen (AN-BE) a tout d'abord suggéré le renvoi du projet au Conseil fédéral en chargeant celui-ci de soumetexcédent de dépenses de 500 millions de francs au maximum).

Ensuite se sont succédé les porteparole des divers groupes, puis les orateurs s'exprimant à titre individuel. Au nombre de ces derniers ont figuré deux députés romands. M. Soldini, qui se trouve ainsi être le premier des nouveaux conseillers nationaux venu à tribune, et qui a proposé, pour remédier aux difficultés des finances fédérales, d'instituer une taxe pour la traversée des tunnels routiers à travers les Alpes (mais en exonérant de cette taxe les Tessinois, a précisé le député genevois), et M. Bonnard (lib.-VD), qui souligné les dangers que comporte la réduction relative des dépenses militaires. Il y a là une situation équivoque, et qui devrait être corrigée avant que notre défense nationale ait perdu sa crédibilité, a affirmé M. Bonnard.

M. CHEVALLAZ **DÉFEND SON BUDGET**

Pour sa part, le conseiller fédéral Chevallaz s'est attaché, en présentant le point de vue du gouvernement, a rappeler les exigences auxquelles doit répondre le budget, dans les circonstances actuelles, puis a définir jusqu'où doit aller une opération de relance: pour cela, a-t-il dit, il s'agit d'apprécier la récession dans son ampleur, dans ses causes, enfin dans ses possibilités d'évolution.

Au cours de cette analyse, le chef du département des finances a été amené à observer que la relance viendra surtout du dehors, domaine où nous avons peu de prise, alors qu'elle est évidemment limitée sur le plan interieur, comme le montre l'exemple des industries de la construction. C'est dire que nous devrons exercer des choix dans les engagements de relance, a dit alors le grand argentier de la Confédération: « une opération de soutien précise, sélective, étudiée, calculée en ses effets est nécessaire. L'effet d'une relance massive est largement problématique. »

Enfin, M. Chevallaz a évoqué la certitude du déficit et ses limites: on est déjà certain qu'il atteindra 1,2 milliards, du fait de la diminution des rentrées fiscales. Mais surtout, l'avenir est plus sombre, surtout si l'on ajoute au déficit fédéral les besoins de trésorerie des CFF v compris leur énorme trou de 800 millions, 1200 millions également et 350 millions pour le financement des PTT, soit au total quelque 2750 millions, et les perspectives pour les années 1977,

vallaz a informé ses collègues au sujet

des décisions du Conseil des Etats sur

le budget 1976. Se fondant sur ces der-

nières, le Conseil fédéral maintiendra

Enfin, le conseiller fédéral Graber a

renseigné le Conseil sur les pourparlers

qui ont lieu à New-York sur l'utilisa-tion des bâtiments construits pour l'ONU à Vienne. L'occupation de ces

centres administratifs est prévue pour

1978. Le département politique a donné

l'observateur suisse auprès des Nations

ce sujet les instructions nécessaires à

sa position au Conseil national.

unies, M. Marcuard.

1978 et 1979, comportent des excédents de dépenses allant jusqu'à 6 milliards, qui ne seraient finançables que par C'est une absolue d'une finances l'inflation. C'est dire une fois de plus la d'une nécessité fédérales, profonde notamment avec l'introductiopn de la taxe à la valeur ajoutée.

Notre situation actuelle, à divers points de vue, reste cependant encore favorable, surtout si on la compare à celle régnant dans de nombreux pays étrangers, a conclu le ministre des finances: nous serons attentifs à la maintenir et à limiter l'emprise du budget public et des cotisations sociales sur la substance économique du pays.

Au vote, la proposition de renvoi de M. Oehen a été littéralement balayée - M. Chevallaz en avait vigoureusement souligné l'irréalisme voix contre 2. Le Conseil national a commencé ensuite l'examen de détail du budget. A cette occasion, il a notamment rejeté la proposition rituelle du parti du travail, demandant comme chaque année — cette fois, l'orateur of-ficiel a été M. Muret — de refuser le budget du département militaire : ici encore, le rejet a été sans équivoque: l'amendement du communiste vaudois n'a recueilli que 8 voix face à 126 op-Etienne JEANNERET posants.

Infraction à la loi Furgler?

BERNE (ATS). - Répondant à une secondaires. Il faut dire cependant, poursuit le gouvernement, que le droit fédé-

En revanche, le département fédéral

Les autorités fédérales ne peuvent pas influencer le déroulement de cette procédure, leur droit d'intervention se limitant au droit de recours du ministère public de la Confédération contre des ordonnances de non-lieu ou des décisions sur le fond prises par les autorités

Solmonte a utilisé un permis de séjour par la police cantonale des étrangers mais qui n'a plus été prolongé à la demande du département fédéral de justice et police. La police fédérale des étrangers a également prononcé une interdiction d'entrée contre cet étranger qui sest de nationalité allemande.

question ordinaire du conseiller national Didier Wyler, socialiste tessinois, le Conseil fédéral fournit des précisions sur l'affaire de la société Solmonte qui entend réaliser un projet immobilier d'un montant de 30 millions dans la commune de Locarno Monti. Le Conseil fédéral admet que les autorités fédérales se sont occupées de ce projet qui prévoit la construction d'environ 80 résidences ral ne donne aux autorités de la Confédération aucune possibilité d'empêcher la réalisation du projet pour des raisons découlant de la protection de la nature et du paysage ou de la stabilisation du marché de la construction.

de justice et police a déposé une plainte pénale auprès de l'autorité cantonale chargée de la poursuite pénale, car on soupçonnait la société en question d'avoir éludé les dispositions sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Mais il faut attendre les résultats de la procédure en cours pour se faire une idée plus préci-

cantonales de poursuites pénale. L'actionnaire étranger principal de la

La séance du Conseil fédéral En outre, le conseiller fédéral Che-

Poursuivant sa séance, lundi aprèsmidi, le Conseil fédéral a entendu un exposé de M. Huerlimann sur la visite d'un membre de la commission exécutive des Communautés européennes, M. Carlo Scarascia Mugnozza, qui sera à Berne vendredi prochain. Il y signera les documents institutant un échange institutionnalisé d'informations entre la Suisse et la CEE dans le domaine de protection de l'environnement. La Suisse a un intérêt primordial à accepter cet échange d'informations afin d'éviter toute distorsion de concurrence par l'existence de normes différentes en matière de protection de l'environnement et tous les doubles emplois dans le domaine de la recherche.

Déclaration de l'ancien conseiller fédéral Schaffner Les entreprises multinationales

ZURICH (ATS). - Prenant la parole devant l'Association suisse de sociétés holding et financières, l'ancien conseiller fédéral Hans Schaffner a expliqué, citant des débats unanimes de l'ONU à New-York et Genève, que les entreprises multinationales et leurs prestations ne sont pas remplaçables par d'autres structures. Bien que les multinationales, comme toute création humaine, soient impar-faites et doivent donc faire l'objet d'améliorations, il convient toutefois de relever leur mérite historique en ce qui concerne la transformation du commerce mondial en une fructueuse économie internationale qui s'est développée pardessus les frontières nationales. Les multinationales devraient cependant mieux informer l'opinion publique sur leurs

Membres du «group of eminent per-sons » de l'ONU, chargé d'étudier les effets des multinationales sur l'économie mondiale, M. Schaffner a remarqué que le tiers monde avait davantage besoin des multinationales que ces dernières des pays en voie de développe-

Les enseignements que les multinationales doivent tirer de leur histoire sont les suivants: il n'est pas suffisant d'être un partenaire économique consciencieux et efficace et de faire partie intégrante de la société, encore faut-il fournir des prestations dans le domaine de l'information de l'opinion sur les

L'emploi au cours du 3me trimestre: - 1,9%

BERNE (ATS). — D'après la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, arts et métiers et du travail (OFIAMT), le niveau de l'emploi dans l'industrie, le secteur de la construction et celui des services a baissé de 1,9 % au cours du 3me trimestre de cette année par rapport au trimestre précédent. Ce fléchissement est imputable à la diminution des effectifs de personnes occupées dans l'industrie et les arts et métiers ainsi qu'à la régression saison-nière dans l'hôtellerie et la restauration (-6,1%).

Si l'on compare le 3me trimestre de 1975 avec la même période de l'année dernière, on constate que l'emploi s'est réduit de 8,2 %, contre un recul de 0,6 % enregistré une année auparavant.

devraient mieux informer l'opinion différentes isolation », délibérément « splendide choisie, n'est sans doute pas la cause première de cette mauvaise politique d'information, qui provient surtout de la surcharge de travail chronique des

cadres des multinationales. Ces gens-là aimeraient publier euxmêmes et seuls des informations convaincantes et faisant autorité. Toute leur implantation dans les différents pays, fondée sur l'efficacité, est construite sur le sable si les dirigeants ne prennent pas le temps d'expliquer leurs activités à l'opinion et de répondre aux questions qui pourraient se poser.

TESSIN

Village privé d'électricité à la suite d'un grave accident de la route

SESSA (TI) (ATS). — Deux morts, une partie du village de Sessa (TI) privé de lumière, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit samedi soir, sur la route qui mène d'Italie en Suisse, par le passage dit du Cassinone, comme nous l'avons brièvement dit dans notre dernière édition. Une voiture transportant quatre per-

sonnes est sortie de la route et a heurté un transformateur, le démolissant en partie. Deux des passagers de la voiture ont été tués sur le coup. Il s'agit de Mario Treachi, 10 ans de Arbedo et de M. Giuseppe Serta, 54 ans, de Gorduno. Le conducteur, père de l'enfant décédé, est sorti presque indemne de l'accident tandis que le quatrième passager a été grièvement blessé. A la suite des dégâts causés au transformateur, une partie du village de Sessa a été privé de lumière.

Arrestations au Tessin

LUGANO (ATS). - La police cantonale tessinoise a annoncé lundi qu'elle avait procédé, au cours de la semaine écoulée, à 11 arrestations dans le canton. Parmi ces personnes, se trouvent Canadien et une Américaine qui, au moment de leur arrestation, avaient été trouvés porteurs d'un kilogramme de haschisch.

Le Synode missionnaire à Lausanne LAUSANNE (ATS-SSP). — Les délé-Au Mozambique a-t-il rappelé, tous

VAUD

gués des septs Eglises protestantes de la Suisse romande se sont réunis en synode missionnaire à Lausanne. Un nouveau bureau a été élu pour quatre ans. Le pasteur Jean Piguet, d'Yverdon succède au pasteur Leuenberger comme président. Il sera secondé par deux vice-président, sœur Yvonne Favre, de Saint-Loup et M. Jacques Vaucher, d'Estavayer-le-Lac. Mlle Francine Urech, de La Chaux-de-Eonds et M. Claude de La Chaux-de-Fonds et M. Claude Charpier, de La Neuveville seront secrétaires, tandis que Mme Maud Papon, de Sierre et le pasteur André Pierrehumbert, de Versoix, fonctionneront comme assesseurs. Après avoir entendu des rapports de l'Eglise presbytérienne Tsonga au Transvaal, qui vient de fêter ses cent ans, et sur l'Eglise évangélique du Lesotho, les membres du synode ont montré un vif intérêt à la projection d'un montage audio-visuel sur la communauté évangélique d'action apostolique. Puis un Mozambicain M. Valente Matsinhe a donné d'utiles informations de première main sur son pays et son Eglise presbytérienne.

Excès de vitesse: quatre blessés

(c) Un accident de la circulation s'est produit dimanche soir sur la route Forel-Chexbres, au lieu dit « Logis-du-Pont », commune de Puidoux. M. Daniel Schaller, 18 ans, domicilié à Lausanne, qui circulait en voiture de Forel vers Chexbres, a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite d'une vitesse excessive. Il entra alors en collision frontale avec une voiture valaisanne, conduite par M. Beat Wyholzer, 30 ans, domicilié Naters (VS). Les conducteurs et leurs passagers M. Reto Thomas, 30 ans et M. Arthur Eyholzer, 67 ans ont été conduits à l'hôpital du Samaritain à Vevey avec des plaies diverses.

Loterie à numéros: deux «6»

Liste des gagnants du 49me tirage: gagnants avec 6 numéros: 222.580 fr. 45.

1 gagnant avec 5 plus le no complémentaire 100.000 fr. gagnants avec 5 numéros 8204 gagnants avec 4 numéros 54 fr. 25.

119.461 gagnants avec 3 numéros

les hôpitaux et écoles ont été nationalisés après la récente indépendance, mais la liberté de culte reste entière. Le gouvernement souhaite que des médecins et des infirmières suisses continuent à travailler pour le bien de la population. Et les dirigeants de l'Eglise, de leur côté, espèrent pouvoir poursuivre une fraternelle collaboration avec le département missionnaire romand.

Le Synode a en outre voté le budget 1976 de 7.107.400 francs. Il a élu en outre son nouveau conseil, ainsi que les commissions d'examen et de vérification des comptes. Le conseil d'une vingtaine de membres, organe directeur du département missionnaire, a été solennelle-ment installé à la fin de cette 27me session, qui s'était ouverte par un culte liturgique avec Sainte-Cène célébré au temple paroissial de Saint-Jean.

UBS communique:

Le Fonds d'Investissement en Actions Européennes

EURIT

a connu une évolution favorable au cours de son 17me exercice, clos à fin octobre 1975. Le prix d'émission des parts, actuellement de Fr. 117.—, a monté, du fait que la bourse, depuis le début de 1975, est généralement mieux disposée

Le Fonds ayant accru ses placements en titres, les revenus sous forme de dividen-des et d'intérêts obligataires ont augmenté. En revanche, les revenus des disponibilités, placées à terme fixe, ont diminué, en raison d'une part de leur montant plus faible et, d'autre part, de la baisse des taux d'intérêt. Toutefois, les recettes totales ont permis de porter de Fr. 4.50 à Fr. 4.70 la répartition annuelle pour les détenteurs de parts domiciliés en Suisse.



Union de Banques Suisses

de gestion et d'évaluation de l'entreprise

Dr ès sc. écon. et à l'Université de Zurich

dans la série (Information)

de la Banque Populaire Suisse.

ou au moyen du talon ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir l'(Information) cash flow

NAP et localité

Prénom

Prière d'envoyer ce coupon à: Banque Populaire Suisse, Direction Générale (Information), Bundesgasse 26, 3001 Berne



Banque Populaire Suisse

De moins en moins de Suisses passent devant l'officier d'état civil... mariage, tout en vivant ensemble de

manière informelle. De plus, il y a

toujours plus de jeunes filles qui

l'officier d'état civil. En 1974, il n'v a apprennent et exercent une profeseu dans notre pays, que 38.500 masion avant de se marier. riages, soit 5,6% de moins qu'en D'autre part, le nombre des per-1973. C'est la première fois depuis sonnes mariées diminue également en raison de l'augmentation du nombre 1954 qu'il y a eu si peu de mariages. 1966 avait constitué une année des divorces. De plus, de nombreurecord pour les officiers d'état civil ses personnes veuves ou divorcées, puisque 46.900 mariages avaient été tout en choisissant de vivre à deux. célébrés. Depuis, leur nombre à consrenoncent à passer une nouvelle fois tamment baissé. Ces chiffres sont exdevant le maire. Une modification de traits du dernier volume de l'anla conception de la morale n'est pas nuaire statistique de la Suisse, qui étrangère à cet état de fait. Dans de nombreux cantons, les lois sur le Il y a de moins en moins de gens concubinage ont été abolies et dans

d'autres, elles n'existent plus que sur

avait exigé de son rival, dans un res-

taurant bâlois, qu'il quitte la jeune

femme. Une semaine plus tard, les deux

hommes s'étaient à nouveau rencontrés

dans un cinéma bâlois. Selon le rival,

le jeune Serbe avait alors sorti un poi-

gnard de 15 cm de long et le lui avait

enfoncé dans le ventre. Il avait égale-

ment reçu des coups dans le dos. L'ac-

cusé, dont les déclarations n'ont pas pu

être retenues par le tribunal, en raison des preuves, a de son côté déclaré qu'il

avait été soudain attaqué au couteau

et qu'il avait sorti le sien pour se dé-

fendre. Il n'avait en aucun cas voulu

tuer son rival. Le jeune homme de

22 ans qui avait voulu défendre son ami

a également reçu deux coups de couteau

et le principal accusé avait été atteint

plusieurs fois par le lourd cendrier. Il

avait notamment eu le nez cassé et une

Sabotage sur une ligne

de chemin de fer

de câble, en forme d'u, a été volontai-

rement placé dimanche matin tôt sur la

ligne de chemin de fer Sissach - Lausen

(BL). Un train direct, reliant Chiasso à

Bâle, est entré en collision avec cet

obstacle. La locomotive a été fortement

endommagée. La police cantonale de

Bâle-Campagne indique que ce sabotage

aurait pu provoquer un déraillement

du convoi. Elle a fait appel à d'éven-

Nouveaux présidents

de commune

dans le canton

de Berne

commune de Belp (BE) ont élu leurs

participation au scrutin a été de 52,9 %.

Le vice-président du Conseil communal,

M. Josef Glaser (UDC) a été élu prési-

Les électeurs de Rohrbach (BE) ont quant à eux élu M. Alfred Flueckiger

(UDC) à la présidence du Conseil com-

A Habkern (BE), enfin, les électeurs

ont élu le candidat présenté par l'UDC,

M. Chr. Brunner en tant que président

de la commune et du Conseil commu-

Les électrices et électeurs de Biglen se

week-end pour renouveler leur Conseil

communal. Ont été élus: un radical (-1), 2 socialistes (inchangé), 2 « élec-

teurs libres » (+ 1), 4 UDC (inchangé).

Le président de la commune, M. Heinz

Bigler, a été confirmé dans ses fonc-

tions. La participation aux urnes a été

Le Grand conseil zuricois

et le centre

de la divine lumière

ZURICH (ATS). — Le centre de la lumière divine à Winterthour ne peut être reconnu coupable de l'attentat à

l'explosif perpétré le 8 octobre dernier

contre la propriété du conseiller d'Etat

zuricois Jakob Stucki. Ce sont des per-

sonnes individuelles qui doivent être

poursuivies par la justice. Répondant lundi à une interpellation de l'Union démocratique du centre (UDC), le Con-

seil d'Etat du canton de Zurich a indi-

qué qu'une enquête est en cours non pas

contre le centre, mais contre les person-

nes qui peuvent être considérées comme

Le Conseil d'Etat a encore indiqué

que le centre de la lumière divine est

libéré de la moitié de ses impôts. Une

demande du centre visant à être libérée

de tout impôt avait été rejetée. Le Con-

seil d'Etat estime qu'il faudra réexami-

ner la question des impôts du centre. Le

Conseil d'Etat indique encore que pour

des raisons de droit, il n'est pas prêt à

indiquer la liste des donnateurs et des membres du centre. En tant qu'associa-

tion, le centre est protégé par la consti-

qui reconnaît la liberté de

étant les auteurs de l'attentat.

réunion et d'association.

également rendus aux urnes ce

nal. La participation a été de 84,7 %.

nouvaux conseillers communaux.

BERNE (ATS). - Les électeurs de la

LAUSEN (BL) (ATS). - Un élément

commotion cérébrale.

tuelles témoins.

munal.

SUISSE ALEMANIQUE

Trois ans et demi de réclusion après un drame de la jalousie

BALE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Bâle a reconnu coupable de tentatives répétées de meurtre un ouvrier du bâtiment serbe, âgé aujour-d'hui de 25 ans. Il l'a condamné à ans et demi de réclusion et lui a interdit durant 15 ans le territoire

L'homme en question avait grièvement blessé au couteau un de ses compatriotes dans un cinéma bâlois le 29 juin de cette année. La jalousie était à l'origine de son geste.

Un jeune homme âgé de 22 ans qui avait voulu venir en aide à son ami blessé et qui pour cela était entré dans la dispute avec un cendrier pesant six kilos et demi et qui était accusé de blessures corporelles simples avec un objet dangereux a été acquitté. Le tribunal a considéré qu'il était en droit de légitime défense. Le procureur avait requis pour le principal accusé une

peine de 4 ans de réclusion. Le jeune Serbe était lié d'amitié depuis l'été 1974 avec une jeune Yougoslave. Au début de l'été de cette année, la jeune femme l'avait délaissé pour un autre de ses compatriotes. L'accusé

Votations communales dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). - Les électrices et électeurs de Winterthour, qui se sont rendus aux urnes ce week-end, ont accepté par 18.395 « oui » contre 4773 « non » un crédit de 2,6 millions de francs destiné à la rénovation d'une ecole. La participation aux urnes a ete

A Dubendorf, ou quatre objets étaient soumis au vote, deux ont été acceptés et deux autres refusés. Ont été refusés un crédit de 8,45 millions de francs destiné à l'agrandissement d'une école et un crédit de 0,95 million de francs destiné à la reconstruction d'un stand de tir. Ont par contre été acceptés un crédit de 500.000 francs pour les transports publics et une garantie de déficit de 150.000 fr. pour

une coopérative d'installations sportives. A Rueti, par 1555 « non » contre 1037 « oui », un crédit de 4,8 millions de francs destiné à l'agrandissement d'une école supérieure a été refusé. Les électeurs et électrices de Adliswiler ont nettement refusé un projet de construction d'une halle à usages multiples devisé à 1,86 million de francs.

cash flow

par le Professeur Paul Weilenmann, Professeur d'économie d'entreprise

Vient de paraître

Demandez votre exemplaire gratuit à nos guichets

Nous vous souhaitons une bonne ancienne année.

Faut-il en pleurer, faut-il en sourire? Et où donc faire la haie pour leur souhaiter bon voyage? Bye-Bye. Eh oui, où vont-elles donc, toutes ces années? Existe-t-il quelque part une grande foire aux millésimes, où l'on pourrait les retrouver toutes, où l'on pourrait redécouvrir de l'ouïe et de la vue le caractère et les couleurs propres à chacune d'elles?

Las! Non mon enfant. Elles passent, tout simplement, et nul ne sait où ni par où. Et à ce jour, pas une d'entre elles n'est revenue. Allons, essuie la larme qui perle à ta paupière. Les années, sais-tu, doivent passer pour que tu deviennes adulte, toi aussi. Plus que quelques nuits à dormir, et la voici déjà, la nouvelle. Au début, tu l'écriras encore de travers, parfois, le temps de réaliser que l'année qui débute finit par un six et que ton sixième sens te dise qu'elle sera belle et bonne. Bonne pour rêver. Et, chut, pendant que tu rêves, nous allons, pour ces adultes qui vivent dans un monde si totalement différent, jeter un dernier et bref coup

d'œil sur cette année qui est encore la nôtre.

Bon, à présent que nous sommes entre nous: faut-il en pleurer ou peut-on en sourire? On le peut. Nous ne verserons de larmes que sur ceux qui savent ce qu'est une mauvaise journée, ce que sont 365 mauvais jours. Quant à nous, nous allons bien. S'il y a un peu moins de vent dans les voiles, ce n'est pas une raison de quitter la barque. Une raison, tout au plus, de prendre les avirons.

Quoi de meilleur, lorsque le vent faiblit, que de se préparer pour la prochaine tempête? C'est ce que nous avons fait au début de l'année déjà, en lançant sur le marché le Xerox 4500: le copieur automatique qui restitue automatiquement l'original et possède deux distributeurs de papier, qui imprime automatiquement le verso également et qui trie automatiquement.

Nous avons, au travers de nombreuses annon-

ces, cherché le contact avec vous. Et – grand merci – nous l'avons souvent trouvé. Sur le plan de l'organisation, nous avons mis sens dessus dessous pas mal de choses et tenté de mobiliser encore mieux nos collaborateurs du service extérieur afin que vous soyez toujours au courant de tout ce qu'il y a de nouveau tant que ca l'est encore.

Et du nouveau, il y en a eu. Ainsi, à la Büfa, nous vous avons prouvé, ainsi qu'à nous-mêmes, que pour mauvais qu'ils soient, les temps peuvent avoir du bon. Toujours est-il que l'énorme intérêt qu'a suscité le système de duplication Xerox 9200 permet de bien augurer de l'avenir. L'avenir a donc commencé. Avec, entre autres, de nouveaux systèmes de prix et de nouveaux produits dont, histoire de maintenir le suspense, nous ne vous parlerons que l'an prochain. Sachez simplement qu'ils serviront tous et toujours à accroître votre productivité dans le domaine administratif.

Tout cela, nous ne le disons pas par vantardise. Ni, une fois n'est pas coutume, pour vous remercier de votre fidélité. Mais

pour exprimer notre reconnaissance à tous nos collaborateurs sans le grand engagement desquels tout cela n'eût pas été possible. Et nous vous invitons allègrement à en faire autant chez vous: Jetez un regard en arrière et vous verrez que la rétrospective n'est pas si morose. Espérons que cela se reflètera lorsque vous et votre comptable dresserez votre bilan. Nous vous souhaitons une bonne ancienne année.

La nouvelle exigera beaucoup de nous. Que pourrions nous en exiger de mieux? D'heureuses perspectives attendent sur le pas de la porte et notre vœu sincère est que la nouvelle année vienne prendre la relève de l'ancienne avec le sourire. A présent, nous allons nous retirer de votre journal, tout document sur la pointe des pieds, afin de ne pas tirer de son rêve celui qui, entre la voie lactée et la lune de miel, a encore le droit de demander où elle peut bien aller: la bonne ancienne année.

Val-d'Isère a certainement mis fin à la carrière du Valaisan

Collombin-la-comète a passé...

Dans le sport comme dans la vie, la joie et la tristesse sont souvent très près l'une

L'équipe de Suisse de ski alpin vient d'en faire la cruelle expérience. Victo-rieuse avec Bernadette Zurbriggen et Lise-Marie Morerod, lancée toute voile dehors vers les Jeux olympiques, elle est privée, trois jours plus tard, de deux de ses meilleurs skieurs, et elle perd vraisemblablement à tout jamais un champion unique par son dynamisme et par sa manière de gagner: après ce qui lui est arrivé et même s'il s'en remet totalement, Collombin doit abandonner la compétition. Cette fois, le destin lui a dit: «Arrête, Roland».

UN CONQUÉRANT

Ce sera dur pour un homme comme lui, mais il n'y a pas d'autre solution vraiment raisonnable. Car Collombin n'est pas de ceux qui mettent de l'eau dans leur vin. Il est toujours totalement dans ce qu'il fait.

Et, au fond, que serait, dans la compétition, un Collombin qui ne prend pas de risques et qui ne s'engage pas de toute sa

C'est un pur-sang, qui ne supporte aucune entrave et qui a besoin de liberté. Il est venu dans le ski comme un conquérant. Il a gagné sur les pistes les plus effrayantes du monde et c'est celle de Val d'Isère, qui ne passe pourtant pas pour être très difficile, qui lui a cassé le

Cette seconde chute est une chute psychologique. Il voulait maîtriser cette bosse. Sa nature exigeait qu'il tentât de surmonter un obstacle qui lui avait été fatal. Dans son for intérieur, il aurait certainement considéré tout autre comportement comme une dérobade. Collombin ne se dérobe pas.

Une fois encore, il n'a pas trouvé la solution. Pour lui, le problème demeurera insoluble.

Il est la grande victime de la première course de descente de la saison.

KLAMMER EN DIFFICULTÉ

Mais Val-d'Isère a également éclaboussé la renommée de Klammer, qui est tombé en vue de l'arrivée. L'hiver dernier, à Megève, personne n'avait été té-

moin de sa chute. Les Autrichiens avaient dit: «Faillite d'une fixation ». Hier, un de ses skis s'est détaché. Cependant, on a bien l'impression que c'est à la suite d'une faute technique. Klammer a connu des difficultés. Il est peut-être devenu vulnérable.

Cette vulnérabilité fait partie d'une évolution naturelle: un skieur ne peut pratiquement pas conserver deux saisons durant une forme aussi brillante qu'était celle de Klammer, l'hiver passé.

Val d'Isère est une piste de vitesse: elle exige moins de technique que de courage et de résistance. Elle est favorable à ceux qui se jettent à corps perdu dans l'aventure et qui ont la chance de bien sortir de la compression.

Les Canadiens auront donc d'autres examens à subir avant d'être acceptés parmi l'élite des descendeurs. Ils ont, néanmoins, réussi une extraordinaire performance d'ensemble et Ken Read a véritablement accompli un exploit. Au classement de la FIS, il apparaissait au 18^{me} rang, entre les Français Dujon, qui vient de se tuer, et Pellat-Finet.

RUSSI REVIENT

Russi n'était pas entièrement satisfait de sa troisième place. A l'analyse de sa course, il remarquait qu'il aurait pu faire mieux. Pourtant, à Val d'Isère, il n'est encore jamais aussi bien classé: 14me en 69; en 70 (champion du monde); chute en 71; 6^{me} en 72 (champion olympique); 9^{me} en 73; 5^{me} en 74. Russi est sur le chemin du retour. Guy CURDY

MARC HODLER, PRÉSIDENT DE LA FIS: «Il faut modifier les pistes»

Au cours d'une conférence de presse, à Val-d'Isère, M. Marc Hodler, président de la FIS et membre du CIO, a déclaré qu'il n'y aura pas de nouvelle affaire Karl Schranz aux prochains Jeux olympiques si les coureurs respectent la règle d'éligibilité et, d'autre part, qu'il convient de revoir les règlements de sécurité concer-nant le ski alpin et le saut.

FAUSSE INTERPRÉTATION

Je crois que les dernières déclarations de Lord Killanin ont été mal interprétées. En fait, il mettait en garde les comités nationaux ainsi que les fédérations contre les paiements « au noir » faits à des pères. épouses ou cousins. Si les coureurs respectent la règle 26 du CIO modifiée, et ie pense qu'ils le feront, il n'y aura pas de nouvelle affaire Schranz.

Sur le plan plus particulier du ski alpin et du saut, a poursuivi M. Holder, nous avons de graves soucis quant à la sécurité. Nous avons, la saison passée, interdit en ski alpin les combinaisons plastifiées qui n'offraient aucun freinage en cas de chute. Il nous faut maintenant contrôler les vêtements des sauteurs. Certaines

MODIFIER LES PISTES

M. Hodler a encore précisé: En ce qui concerne les casques des coureurs de ski alpin, des études plus approfondies doivent être faites car nous savons que ceux qui sont utilisés actuellement peuvent éclater dans certaines conditions de choc. Il convient, en outre, de revoir régulièrement l'homologation des pistes de ski alpin en raison de l'amélioration constante de la vitesse, qui devient excessive et qui rend les sauts incontrôlables. Je pense qu'il faut modifier les pistes actuelles, trop raides, et les rendre plus techniques afin de limiter la vitesse.

La trop longue liste des victimes du ski

Voici la liste des skieurs décédés en course ou à l'entraînement: 1949: Illioli Sertorelli (It) à Gar-

misch-Partenkirchen. 1955: Paul Prince (Fr) à Villars-de-Lens.

1959: John Semmelink (Can) à Garmisch-Partenkirchen et Toni Mark (Aut) à Walberg

1964: Ross Malcolm Milne (Aus) à Innsbruck, à la veille de l'ouverture des JO.

1965: Walter Mussner (It) à Cervinia (It), lors d'essais sur le kilomètre lancé.

1969: Silvia Sutter (Sui) à Slicio d'Ilzio (It).

1970: Jean-François Bonvin (Sui) à la suite d'une chute sur la piste verte de Chamonix (mort un mois plus tard, à Lausanne, après une opération); Michel Bozon (Fr) à Megève et Harry Schmid (Sui) à Arces, après avoir percuté un poteau à l'arrivée de la descente, pour éviter une skieuse.

1974: Jean-Marc Béguelin (Sui) à Cervinia (It), lors d'essais sur le kilomètre lancé.

1974: Markku Uvopala (Fin) à Zell am Ziller (Aut) après avoir percuté un arbre.

1975: Michel Dujon après une chute grave lors d'essais de matériel, sur la piste de Tignes.

combinaisons, faites de laine rugueuse sur la poitrine et le ventre, afin de prolonger le vol, et de matière plastifiée sur le dos afin de faciliter l'écoulement de l'air, sont dangereuses car elles peuvent faire dépasser le point critique de la ré-

C'EST FINI. - Pour Roland Collombin, la compétition, c'est fini. On n'imagine en effet pas le Valaisan concourant sans prendre de risques!

Assemblée de l'association neuchâteloise

De l'enthousiasme, à défaut d'installations

L'assemblée générale annuelle de l'Association neuchâteloise d'athlétisme (ANA) s'est tenue la semaine dernière. Son dynamique et dévoué président, M. Claude Meisterhans, le réputé entraîneur du CEP, s'est plu à relever la progression générale enregistrée durant l'année présente au cours de laquelle, notamment, 15 records neuchâtelois ont été battus. En vedette, évidemment, Jean-Pierre Egger dont le nouveau record national du jet du poids le situe à plus de 1000 points dans le barème international, le trio du CEP Berthoud-Roux-Pizzera détenteur du titre national du relais 3 x 1000 m de la catégorie juniors, et le doublé du cadet B Ch. Hostettler, de l'Olympic, au poids et au marteau. Il rappela également la victoire au match des 6 cantons, la 3^{me} consécutive de l'équipe neuchâteloise, ainsi que le très bon comportement d'ensemble de toutes les équipes du canton dans le championnat interclubs, en particulier le CEP au 7^{me} rang de la cat. B, Neuchâtel-Sports au 4^{me} rang de la cat. BC, l'Olympic au 8^{me} rang des juniors et au 14^{me} des cadets A. Il loua aussi l'enthousiasme et la

athlétisme

UN PEU MOINS DE LICENCIÉS

Si l'effectif total des licenciés est tombé de 352 à 326, c'est dû, avant tout, à une réduction importante de ceux de la SFG Rochefort, néanmoins active. Concernant l'augmentation du prix de la licence envisagée par la FSA, elle n'entraînera pas de changement quant au prix fixé l'an dernier pour les Neuchâtelois. Autre preuve de générosité de l'association neuchâteloise: le prêt de javelots d'entraînement pour les plus jeunes lanceurs à tous les clubs concernés. Une initiative très appréciée et qui peut nous valoir de belles satisfactions...

CROSS NEUCHÂTELOIS LE 24 JANVIER

Du calendrier 1976, à retenir la date du 24 janvier, choisie conjointement avec les autres cantons romands pour l'organisation du cross cantonal. Comme personne ne s'est annoncé pour l'entreprendre, c'est l'ANA elle-même qui s'en chargera! Par ailleurs, les championnats individuels neuchâtelois auront lieu le 22 mai prochain, le mercredi précédent ou suivant pour les cadets et écoliers.

Le club du chef-lieu n'étant pas encore représenté dans le comité de l'ANA, la candidature du sprinter Ph. Haeberli a été accueillie chaleureusement. Il apportera certainement beaucoup au comité technique.

Une proposition de modification des statuts par l'adjonction d'un article invitant chaque club à fournir un collaborateur à l'ANA, indépendamment de son effectif de licenciés est finalement amendée par cette précision: «En cas de besoin seulement » sur intervention de l'entraîneur de Ntel-Sports, Henri Hofer. Au-

tre amendement, celui apporté à un article du règlement élaboré pour la location de l'appareillage électronique acquis par l'ANA à des organisateurs extérieurs au canton. Cette location ne pourra, «en principe», pas être envisagée.

RÈGLEMENT ÉGOÏSTE

J. Aubry a rappelé avec une légitime indignation que, sur la proposition de la GG Berne, un nouveau règlement du CSI va porter un sérieux coup aux clubs ne disposant que de petits effectifs pour ce genre de compétition indispensable à l'émulation au sein d'une société. Cela circonscrirait l'intérêt aux 18 équipes les meilleures du pays, faisant oublier d'autant plus les «petits», qui ne seraient même pas au bénéfice de la promotion-relégation envisagée. Mais, les responsables romands accorderont certainement leurs violons à ce sujet lors de leur réunion du 15 janvier. Auparavant, l'ANA aura adopté une position plus nette. Mais, il ne faut cependant pas se leurrer car le poids des Romands... Citons enfin les interventions applau-

dies du toujours jeune octogénaire Bertrand Grandjean défendant la cause des Concours de jeunesse, l'un des meilleurs moyens de progresser, et du président d'honneur, Philippe L'Eplattenier, heureux et ému de constater que l'ANA, sous l'impulsion de son dévoué président, est vraiment animée d'un dynamisme généreux, qui devrait être propre à chaque



LE PREMIER. - Le Canadien Ken Read, qui a magnifiquement passé tous les obstacles de la piste française, est un sympathique vainqueur. (Avipress-Barnes)

volleyball

qualité des entraîneurs.

CHAMPIONNAT MASCULIN DE LIGUE B Importante victoire de Neuchâtel-Sports

Messieurs: Neuchâtel-Sports - Pax Genève 3-0 (15-2/15-12/15-1), 40 minu-

Dans leur lutte contre la relégation, et

pour interrompre une série de matches perdus de justesse, il était primordial pour les Neuchâtelois d'empocher les deux points. Prenant d'entrée le match en mains, les joueurs locaux ont imposé leur jeu face à une équipe très statique, ne valant que par son expérience. Mais la puissance au filet a été déterminante.

Après un succès si net, les «rouge et jaune» sont tombés dans l'excès de confiance et ont même été menés par 10 à 5. Ils ont alors très bien réagi. Comprenant le danger, les jeunes pensionnaires du Panespo se sont repris pour emporter ce deuxième set puis, continuant sur leur lancée, ont dominé nettement leur adversaire dans l'ultime manche.

Composition de l'équipe: Debrot S., Schuwey P., Rapin J.-J., Hofmann E., Flückiger D., Oehler R., Jacottet J.-F., Rivier E., Richard P.-A.

BON MATCH DES DAMES

La venue des championnes suisses était, pour les Neuchâteloises, l'occasion de jouer décontractées, tout en essayant de remporter un set. Elles devaient également reprendre confiance à la suite du mauvais match joué à Genève face à Servette. Les divers objectifs ont été atteints, à l'exception du set, mais il n'a manqué que peu de chose pour que les universitaires concèdent le premier de la saison. Après un bon début de match, bien que trop tendues, les « locales » ont tenu le résultat avant de s'incliner sur des services très difficiles. Au set suivant, Bâle a immédiatement creusé l'écart, puis les jeu-



BARRAGE. - Les Bâloises dressent un véritable barrage sur ce tir de la Neuchâteloise Aubry, entourée de ses coéquipières Froidevaux (3) et Miserez. (Avipress-Baillod)

Neuchâtel-Sports - Uni-Bâle 0-3 (3-15/4-15/10-15), 46 minutes.

nes Neuchâteloises se sont ressaisies en montrant de jolies actions.

Le dernier set fut très disputé. Neuchâtel-Sports, ayant pris confiance en défense, a commencé de poser certains problèmes aux inamovibles championnes

suisses, menant même par 4 à 2 et rendant point pour point, pour, finalement, à cause d'un certain manque de réussite, baisser vers la fin du set.

A l'issue de ce bon match, il convient de féliciter les jeunes joueuses de Pa-

Composition de l'équipe: B. Fluri, C. Kœnig, C. Froidevaux, M. Lecoultre, A. Cattin, L. Miserez, C. Amman, C. Aubry, E. Kœnig.

PAS DE SURPRISES

Cette première jturnée du second tour n'a pas apporté de modifications à l'ordre des valeurs établies en ligue A, si ce n'est la belle résistance, chez les messieurs, de Servette à Chênois, et celle des dames de

Colombier à Lausanne. Soulignons encore que les deux équipes de Bienne ont concédé un set face à des formations nettement moins fortes qu'elles.

RÉSULTATS

Ligues A, dames: Neuchâtel-Sports -Uni-Bâle 0-3; Lausanne - Colombier 3-2; Uni-Berne - Bienne 1-3; Lucerne - Servette 1-3. - Messieurs: Chênois - Servette 3-2; Uni-Bâle - Bienne 1-3; Spada -Tornado 3-0; Rapperswil - Star Onex 0-3. - Ligues B, dames: Chênois - Fribourg 3-0; Lausanne - Star-Onex 0-3; Lausanne-Uni - ATV Bâle 3-0. - Messieurs: Chênois - Lausanne UNI 1-3; Lausanne - Colombier 1-3; Montreux -Cern 3-0; Neuchâtel-Sports - Pax 3-0.

football

groupe occidental

Décidément, cette fin d'année n'aura guère été propice à Bulle! Après avoir été contrarié par Durrenast, le dimanche précédent, il a été bouleversé cette fois par Fétigny. En quinze jours, son avance de quatre points a été réduite à zéro! Pour lui, il est temps d'hiverner, de se mettre à l'abri d'autres déconvenues.

ESPRIT AMER

Ces faux pas de Bulle vont ragaillardir la meute qui est à ses trousses. Central est le premier à se frotter les mains. Pensez donc, s'il transforme en victoire le match qu'il a en retard, il rejoindra Bulle. Et Durrenast, qui n'a abandonné qu'un point de plus dans l'aventure, est tout

groupe central

Deux matches seulement dans le groupe central, les derniers avant la pause d'hiver. Ils ont permis d'égaliser quelque peu le classement, trois formations seulement ayant joué une rencontre

de moins.

Aucune des équipes jurassiennes n'était engagée dans ces dernières joutes. Pourtant, le résultat de l'une d'entre elles n'aura pas manqué d'intérêt pour Boncourt. Emmenbrucke ayant perdu devant son public, face à Brunnen, ne rejoindra donc pas la formation frontalière qui passera l'hiver sans avoir à supporter le poids de la lanterne rouge. Une consolation mais aussi l'espoir de pouvoir, avec un peu de réussite lors de la reprise, s'éloigner d'une zone dans laquelle il ne fait pas bon stagner. La deuxième confrontation mettait aux prises le FC Zoug et Concordia. Là, également, on a

La pause arrive enfin pour les clubs de 1^{re} ligue L'antichambre est bien garnie

aussi bien loti que le duo fribourgeois. Il y a encore Stade Lausanne! Bien que se trouvant dans les hautes sphères, il doit avoir l'esprit bien amer aujourd'hui. En effet, à l'occasion du dernier week-end, il s'est rendu à Serrières. Là, Audax ne s'est pas montré complaisant avec lui, mais pas du tout. Il l'a renvoyé chez lui tout penaud. Battu 5-3, Stade Lausanne reste cependant dans le sillage des premiers. Théoriquement, il n'a que deux lon-gueurs de retard sur Bulle et Central.

NON NÉGLIGEABLES

Un qui est également très satisfait de la tournure des événements, c'est Berne. Il a profité de son déplacement à Nyon

Boncourt espère

enregistré une victoire à l'extérieur des Bâlois. Ce revers pourrait bien constituer, pour le perdant, la fin de certains espoirs de revoir un jour la tête du classement, pour autant que le néo-promu ait eu quelque visée sur ces places réservées, pour l'instant, à Delémont et à Laufon.

LE DANGER

Reste à savoir combien de temps durera l'euphorie pour les deux formations jurassiennes. Quoi qu'il en soit, les équipes de Stocker et Bai savent, désormais, d'où viendra le danger. Il semble bien que Kriens et le SC Zoug constitueront pour eux le seul danger. À moins que Soleure n'accomplisse un second tour sans reproche, ce qu'il ne faut pas exclure d'emblée. Mais n'anticipons pas car le chemin conduisant à la consécration est encore semé de beaucoup d'embûches.

pour empocher deux nouveaux points. De cette façon, la perspective lui est offerte de rejoindre Bulle et Central. Il y a donc beaucoup de monde qui se pousse dans l'antichambre du pouvoir qui a échappé à Bulle. Cinq équipes se situent, pour ainsi dire, sur le même plan.

Nous n'avons pas encore le don d'une pythonisse pour dire qui s'imposera. Celui qui maîtrisera la situation laissera aux autres une chance de devenir également finaliste par l'octroi de la deuxième place. Mais, à l'arrière, d'autres formulent également quelques prétentions. Par exemple, Meyrin! S'il sait faire preuve de constance dans l'effort, il pourrait très bien tâter finalement la qualité de dauphin. Il l'a prouvé dimanche, face au Lo-

Et Audax! Et Fétigny! Stade Lausanne et Bulle ont bien dû admettre que leurs possibilités n'étaient pas négligeables. A Audax et Fétigny de veiller, toutefois, à être plus réguliers s'ils entendent figurer parmi les ambitieux.

À MÉDITER

Nyon a-t-il encore des chances d'atteindre les sommets? Ça devient bien aléatoire pour lui, surtout après sa courte défaite contre Berne. Mais, sait-on jamais! S'il parvient à «récupérer» Bovy pendant la pause hivernale, Nyon sera en mesure de confondre les meilleurs. Pour l'instant, il médite bien à l'arrière, en compagnie de Monthey.

Parmi les mal classés, seul Le Locle était à l'ouvrage. Son expédition à Meyrin s'est soldée par un échec. Boudry et Montreux n'en demandaient pas plus. Entre ces trois équipes, à la reprise, la lutte sera terrible. Lesquelles resteront

BROKKA

Dans le match au sommet, Viège

a fini par s'imposer. Mené à la marque durant deux tiers-temps, il a litté-

ralement assommé Davos dans l'ultime

période (4-0). Son nouvel étranger (le

Canadien Steward) semble avoir pris

une part prépondérante à la victoire

LES RELÉGUÉS?

(à Morges) ne sont pas parvenus à se

départager. Le spectacle fut médiocre,

certains allant même jusqu'à poser la

question: a-t-on vu, à la patinoire des

Eaux minérales, les deux futurs relé-

gués? Là encore, il convient d'être

prudent dans le jugement. Ce soir les

Vaudois seront à Fribourg et les Bâlois

recevront Olten. Le verdict va certaine-

ment jeter quelque lumière sur leurs

De son côté, Davos reçoit Uzwil (il devrait rétablir la parité à son classe-

ment), alors que Viège affronte Sion,

dans la capitale. Un derby explosif...

ficacité qu'il a connue en début de sai-

son. Pourtant la nécessité de se réha-

biliter doit se faire sentir. Les Val-

lonniers le savent et agiront en consé-

quence. Sur un plan général, l'équipe

paraît présentement partie à la re-

cherche de moyens de se définir une

nouvelle identité. La nature des ad-

versaires, le contexte du tour de pro-

motion et les progrès individuels diffé-

rents des joueurs ont conduit à une

redistribution des valeurs à l'intérieur

même de l'équipe ce qui nécessite des

mesures de réadaptation qui une fois

prises ne pourront qu'augmenter l'effi-

A ce jour déjà pourtant, les pers-

pectives paraissent favorables pour les

Fleurisans et ceux-ci se doivent alors de

mettre en jeu une partie de leur poten-

tiel dans cette rencontre s'ils entendent

accumuler le plus de points possibles

cacité de la formation.

dans ce tour de promotion.

Pour leur part, Forward et Bâle

des Hauts-Valaisans.

possibilités.

Premier succès pour Fleurier?

REDOUTABLES. — Le jeune Flotiront (au premier plan) et l'ex-Chaux-de-Fonnier

René Berra, aux prises ici avec les Zuricois Schlagenhauf (8) et Baertschi, sont de redoutables atouts pour Bienne. (ASL)

Ligue B: test important pour Genève Servette

Quant à Zurich, il recevra Arosa

demain soir seulement, une fois le Hallenstadion débarassé des vestiges

dus aux «Six jours». Or, les Fehr,

Lott et autres Luthi ont une revanche

à prendre, les Grisons les ayant hu-

miliés dans la phase initiale (8-2). Le

Canadien Hall et ses protégés vont-ils

rééditer leur exploit? Ils en sont capa-

bles... comme ils sont capables de s'ef-

Pour sa part, Fleurier affrontera un

autre vaincu de la première journée,

Langenthal. Lui aussi parviendra-t-il

à rééditer l'exploit du mois de novem-

bre; cet exploit dont l'incidence fut

certainement sa participation au tour

VIÈGE A TREMBLÉ

Dans le tour de relégation, Viège,

Fribourg (à Uzwil) et Olten ont déjà

pris leurs distances. La logique semble

respectée, encore qu'Uzwil ait déçu en

s'inclinant à domicile. Quant à Sion,

Olten (9-1). Cette défaite va servir

d'avertissement au néo-promu.

a subi une véritable correction à

En s'inclinant fort honorablement

face à Zurich, Fleurier a pris un bon

départ dans le tour de promotion. Aus-

si, c'est en pleine possession de leurs

moyens que les Neuchâtelois se ren-

dent ce soir à Langenthal. Ce déplace-

ment est entrepris avec un certain es-

poir, par le fait qu'au tour de qualifi-

cation c'est probablement à cette oc-casion que Pleurier a obtenu les deux

points les plus précieux : ceux qui les

ont conduit à se qualifier. Les Val-

lonniers se rendent donc en Suisse

alémanique dans le dessein d'obtenir

une première victoire susceptible, jointe

à d'autres, de les diriger vers une place

au milieu du classement, une ambition

MODIFICATIONS

versaire « en perte de vitesse » qui n'at-

teint plus depuis quelques temps l'ef-

Le président du CO, M. Maurice Payot, et son secrétaire M. Pierre Perret,

Fleurier va affronter ce soir un ad-

tout à fait raisonnable.

fondrer!

de promotion?

Vers une passionnante soirée en championnat de ligue nationale

N'empêche, il faut bien admettre que le

champion sortant est loin d'afficher sa

superbe d'antan. Il est devenu à la por-

tée de tout le monde et, pour peu qu'il

ne parvienne pas à maîtriser ses deux

prochains adversaires (Kloten et La

Chaux-de-Fonds), on le verra dégringo-

ler. Mais ne nous faisons pas de soucis

pour lui: il ira s'imposer sur la piste

ESPOIR VILLARDOUX

Logé au sixième rang, Sierre vit sans

crainte, dans l'attente d'un exploit. Il

est, semble-t-il, la victime toute désignée

pour un Villars en pressante recherche

de points. La confrontation entre les

deux clubs rhodaniens ayant lieu en

pays vaudois, attendons-nous à un succès

de Chappot et de ses copains qui espè-

rent encore, avec raison, combler l'écart

les séparant de Kloten. Une victoire et

les «Aviateurs» ne seraient plus qu'à

La phase finale du championnat de

ligue B a débuté en force, principale-

ment dans le tour de promotion, Ge-

nève, Servette et Zoug ayant d'em-blée affirmé leur autorité, leurs ambi-

tions. Tant aux Vernets qu'à la Kunst-

eisbahn les visiteurs se firent tirer

l'oreille. Passe encore pour le néo-

promu Langenthal dont les prétentions

sont limitées. Mais que penser de la

défaite de Lugano? Devra-t-il, très ra-

pidement, se borner à voir les autres

se battre pour l'ascension en ligue A?

Il est encore trop tôt pour tirer des

enseignements définitifs de cette dé-

faite. En revanche, la victoire des pro-

tégés de Schneeberger est rassurante

dans la mesure où les Genevois avaient

levé le pied dans les ultimes rencontres

de la phase de qualification. Et puis,

il semble que Martel ait retrouvé le

chemin des buts: replacé au centre de

la deuxième ligne d'attaque il a signé

L'ESSENTIEL

Pour sa part, Zoug a confirmé ce que l'on savait de lui: il sera redouta-

ble et intransigeant. Quant à Zurich quatrième candidat à la promotion - il

a assuré l'essentiel à Fleurier. «L'équi-pe pratique un bon hockey; elle joue

bien mais manque de ce « petit rien »

au moment de la conclusion » fait re-

marquer un observateur. Lausanne,

pour sa part, a perdu à Arosa (4-3).

d'autres que lui passeront sous le joug

La deuxième journée, ce soir, va-t-

elle permettre à Zoug et Genève Ser-

vette de faire le trou par rapport à

deux formations pouvant nourrir quel-

ques espoirs? Pour se faire, les Geneois devront se défaire des Lausannois

à Montchoisi. Un test en quelque sorte

pour les deux formations romandes.

Quant à Zoug, sa tâche ne sera guère

plus facile: à Lugano, les Tessinois

vont déjà jouer une carte importante,

peut-être même primordiale pour la

suite du championnat. Au moment de

pénétrer sur la glace, les Stuppan et

autre Peltonen se souviendront : du dé-

but novembre ils s'étaient retirés bat-

n'a pas à rougir de sa défaite:

quatre buts et un « assist ».

des jeunes Grisons.

tus (4-2)...

quatre points...

a Chaux-de-Fonds-Bienne: ça promet! 🚕 🔏

Bienne a réussi son premier « examen de leader » en remportant une nette victoire au détriment de Kloten. Mais la formation de Blank a pu se rendre compte, à l'occasion de cette rencontre, du genre de difficultés qui l'attendent encore! Certes, Kloten, menacé par la relégation, a-t-il sensiblement dépassé la mesure des coups permis mais, en règle

Ligu	e	Α				
15	11	0	4	89	57	22
15	10			63	51	21
15	9	1	5	78	68	19
15	8		5	75	54	18
15	6	3	6	46	48	15
15	5	3	7	53	59	13
15	4	1	10	55	90	9
15	1	1	13	38	70	3
	15 15 15 15 15 15 15	15 11 15 10 15 9 15 8 15 6 15 5 15 4	15 10 1 15 9 1 15 8 2 15 6 3 15 5 3 15 4 1	15 11 0 4 15 10 1 4 15 9 1 5 15 8 2 5 15 6 3 6 15 5 3 7 15 4 1 10	15 11 0 4 89 15 10 1 4 63 15 9 1 5 78 15 8 2 5 75 15 6 3 6 46 15 5 3 7 53 15 4 1 10 55	15 11 0 4 89 57 15 10 1 4 63 51 15 9 1 5 78 68 15 8 2 5 75 54 15 6 3 6 46 48 15 5 3 7 53 59 15 4 1 10 55 90

Ce soir. — La Chaux-de-Fonds Bienne (9-4 6-4); Kloten - Berne (2-10 3-5); Langnau - Ambri-Piotta (3-2 3-3); Villars - Sierre (5-6 4-4).

Ligue B Promotion

1 Tomotion								
1. Zoug	1	1	0	0	11	1	2	
2. Genève S.	1	1	0	0	10	1	2	
3. Zurich	1	1	0	0	4	3	2	
4. Arosa	1	1	0	0	4	3	2	
5. Lausanne	1	0	0	1	3	4	0	
6. Fleurier	. 1	0	0	1	1	4	0	
7. Lugano	1	0	0 .	1	1	10	0	
8. Langenthal	1	0	0	1	1	11	0	
Ce soir Langenthal - Fleurier						ier		

 $(5-3 \quad 7-8)$; Lausanne - Genève Servette (2-2 7-3); Lugano - Zoug (1-3 4-2). Demain soir. — Zurich Arosa (5-3 2-8).

	Relég	gatio	on	8.8	Х.,		
1. Olten	1	1	0	0	9	1	2
2. Viège	1	1	0	0	7	4	2
3. Fribourg	1	1	0	0	3	2	2
4. Bâle	1	0	1	0	3	3	1
Forward	1	.0	1	0	3	3	1
6. Uzwil	. 1	0	0	1	2	3	. 0
7. Davos	1	0	0	1	4	7	0
8. Sion	1	0	0	1	1	9	0
Ce soir	Bâle	- (Olte	n (2-8	3-9);

Davos - Uzwil (3-4 7-3); Fribourg -Forward Morges (6-5 4-3); Sion -Viège (2-3 5-2).

Tramelan - Rotblau 2-7

 $(0-2 \ 2-0 \ 0-5)$

Tramelan n'a pas démérité face à

un des chefs de file. Si la première

période fut favorable aux visiteurs, le

deuxième tiers-temps fut passionnant,

Tramelan réussissant à égaliser à la gran-

de joie de ses partisans. Dans l'ultime

période, Tramelan capitula cinq fois

ayant peine à retrouver son rythme fra-

cassant du tiers intermédiaire. V. B.

Thoune - Saint-Imier 4-2

(2-0 0-0 2-2)

Von Gunten.

te créé la surprise.

Buts pour Saint-Imier: R. Perret, J.C.

Sur la patinoire du Grabengut de

Thoune, les Imériens ont livré une bon-

ne prestation. Après sa défaite contre

Moutier, Thoune tenait avant tout à

éviter un échec qui l'aurait définitive-

ment écarté de la course au titre. Les

Oberlandais œuvrèrent avec beaucoup

de prudence ce qui d'ailleurs faillit leur

coûter cher. En effet, avec un peu plus

de chance les hommes d'Huggler qui

dominèrent outrageusement durant la

période intermédiaire auraient sans dou-

En 2me lique

Marin - Vallorbe 3-6

(1-3 1-1 1-2)

d'Yverdon. Après trois parties de cham-

pionnat, Marin détient toujours la lan-

terne rouge, sans avoir glané un seul

point. Pourtant, contre Vallorbe, finalis-

te l'an dernier, les Neuchâtelois jouèrent fort bien et s'élevèrent au niveau de leur

adversaire. Longtemps la marque resta à

1-1 et les Vaudois n'alignèrent plus leur

3me ligne d'attaque, ce qui permit à la

triplette emmenée par Schlaeppi, de faire

la différence. Marin semble trouver la

SPORTS dernière

Football

Ludwig Brundl (29 ans), un attaquant

d'Eintracht Braunschweig, pourrait venir

renforcer Vevey. Il serait même sur le

point de quitter le club de la « Bundes-

liga » après avoir fait le banc ces der-niers temps. Interrogé à ce sujet, M.

Edmond Pierren, président du club de la

riviera vaudoise, n'a pas démenti la nou-

velle. « Pour le moment, il n'y a rien de

fait. Je dois reconnaître que des contacts ont été pris avec le club et le joueur.

Mais le contrat n'a pas été signé. Il faut

attendre encore quelques jours », a-t-il

Sport Toto

No 49:

No 13:

été obtenu.

44.137,80 francs;

Liste des gagnants du concours

2 gagnants avec 12 points:

54 gagnants avec 11 points: 1226,05 francs

670 gagnants avec 10 points: 98,80 francs.

Toto X

Liste des gagnants du concours

2 gagnants avec 5 points + le

match suppl.: 40.679,20 francs; 124

gagnants avec 5 points: 369,05 francs; 4200 gagnants avec 4

points; 10,90 francs; 4532 gagnants

avec 3 points + le match supplé-

La maximum de 6 points n'a pas

mentaire: 6,75 francs.

Match joué samedi soir à la patinoire

Marqueurs: G. Vuilleumier (2).

Championnat de première ligue

générale, les adversaires du chef de file ne font pas tellement le détail de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas... Si Bienne veut - et il le veut assurément - conserver son enviable position, il devra donc savoir garder la tête froide en toute circonstance, surtout sur patinoire adverse où l'arbitrage risque de lui être défavorable une fois ou l'autre. En pareille situation, l'appui de sa puissante cohorte de «supporters» pourra cependant lui être bien utile.

RUDE BATAILLE

Ce soir, notamment, à la patinoire des Mélèzes, les Seelandais vont au-devant d'une rude bataille, dans un tout autre style, toutefois, que celui préconisé par Kloten. La Chaux-de-Fonds, qui attend le « leader », se doit absolument de vaincre. Elle ne peut, en tout cas, se permettre de perdre, une défaite de sa part signifiant pratiquement son élimination de la course au titre. Or, La Chaux-de-Fonds n'a pas encore connu la défaite sur sa patinoire, cette saison. Son moins bon résultat fut un partage (1-1) contre Ambri Piotta, lequel lui a donc pris cinq points en trois matches!

Les deux premiers derbies horlogers ayant été remportés (non sans avoir longtemps - tremblé) par l'ex-champion suisse, en ira-t-il de même aujourd'hui? Depuis le début d'octobre, Bienne a accompli de grands progrès, dans le sens d'une plus grande maîtrise du jeu et d'une meilleure adaptation aux circons-

PAS PAR HASARD

Mais il se pourrait que La Chaux-de-Fonds soit sa «bête noire». De toute évidence, le jeu fluide et très technique des Neuchâtelois est le plus à même de contrer la fougue encore un peu trop intempestive des Seelandais. Que Bienne ait subi sa dernière défaite précisément face à La Chaux-de-Fonds n'est peutêtre pas exclusivement dû au hasard...

Le derby horloger de ce soir est donc attendu avec une impatience mal dissimulée. Les observateurs neutres souhaitent une victoire chaux-de-fonnière ou au moins un partage des points, un triomphe biennois enlevant beaucoup de sel à la lutte. Les «rouge et blanc», bien entendu, ne sont pas de cet avis! Langnau se cramponne avec une vi-

Wiki - Moutier 2-4

(0-0 1-1 1-3)

mann, Ast, D. Kohler.

Marqueurs pour Moutier: Beuret, Leh-

Quelque peu fatigué de son match de

jeudi soir, Moutier a eu de la peine à venir à bout de Wiki. Ce fut un

match haché avec de nombreuses expul-

sions du côté bernois. Néanmoins, les

Prévôtois, dans la dernière période de

ble expulsion chez leur adversaire.

jeu, firent la décision grâce à une dou-

Autres résultats

3-2; Illnau-Effretikon - Weinfelden 3-4; Coire - Grusch 7-1; Saint-Moritz -

Frauenfeld 7-3; Wetzikon - Winterthour

1-2. Classement: 1. Wetzikon 9 matches,

13 points; 2. Schaffhouse 8-11; 3. Rap-

perswil 8-10; 4. Saint-Moritz 8-10; 5. Winterthour 8-9; 6. Weinfelden 9-9; 7.

Illnau-Effretikon 9-8; 8. Grusch 9-7; 9.

Groupe 2: Soleure - Wallisellen 7-1; Kusnacht - Zunzgen 11-2; Ascona - Ber-

thoud 4-4; Lucerne - Aarau 4-3;

Dubendorf - Grasshoppers 1-10. Classe-

ment: 1. Grasshoppers 9 matches, 16 points; 2. Lucerne 9-15; 3. Kusnacht 9-

13; 4. Aarau 9-10; 5. Dubendorf 8-9; 6. Berthoud 9-7; 7. Wallisellen 9-6; 8. Zunzgen 9-6; 9. Soleure 8-3; 10. Ascona

Coire 9-5; 10. Frauenfeld 9-4.

Groupe 1: Schaffhouse - Rapperswil

s'est imposé que difficilement à Sierre mais, ce faisant, il a tout de même été plus heureux que Berne et La Chaux-de-Fonds, qui avaient laissé des plumes en - match nul et défaite, respectivement. Cette victoire témoigne de la force morale des «tigres» qui ont donc bien surmonté la lourde défaite infligée par Bienne huit jours auparavant.

Ce soir, Langnau peut profiter de la situation pour reprendre la tête. Pour ce faire, il ne faut pas seulement une défaite de Bienne aux Mélèzes, mais encore que lui-même vienne à bout d'Ambri Piotta, un Ambri Piotta qui se plaît à jouer le trouble-fête. Sur les bords de l'Iflis. Langnau jouit des faveurs de la cote mais faut-il se fier à la logique? Un succès tessinois ne serait en tout cas pas pour surprendre. Entre nous, Ambri ne mériterait-il pas, après tous ses exploits, de se hisser dans la première moitié du classement?

DOUTES BERNOIS

Après avoir mené par 3-0, Berne a tremblé sur la patinoire de Villars, pour ne s'imposer que de peu (4-3). Le champion devait retrouver confiance, ce qui explique une trop grande réserve. En

Ah, si Pelletier!

en tête du classement et La Chaux-de-Fonds au troisième rang seulement. Elle tient, tout d'abord, au mérite des Biennois qui évoluent sans complexe et qui ont trouvé rapidement le rythme de la ligue A. L'absence de Gaston Pelletier sur la glace a pour sa part, passablement transformé la figure d'un certain pour le titre. Charles Frutschi, qui connaît bien l'équipe montagnarde, est convaincu que depuis la blessure du Canadien, Les Chaux-de-Fonniers ont perdu leur maîtrise. Ils se laissent dérouter sans pouvoir réagir. Ce qui pouvait prêter main forte à ses défenseurs ou relancer des actions offen-

Deux anciens de La Chaux-de-Fonds font autorité dans l'équipe visiteuse : Berra en attaque et Nagel comme gardien. Sous la direction de Francis Blank, ces deux sympathiques garçons ont retrouvé un élan et une adaptation surprenante. Ils ne vont pas rater l'occasion de prouver leur valeur aux Mé-

Pour La Chaux-de-Fonds, il n'est pas prévu de changement. C'est l'équipe qui évolua à Ambri-Piotta qui sera reconduite. Brun s'est peut-être laissé surprendre sur un tir de Gaw, mais cela ne peut le condamner. En arrière Amez-Droz n'a pas démérité et en attaque, le couple Reinhard-Turler même s'il n'a pas connu une soirée faste, au Tessin peut faire pencher la balance. P.G.

Titre européen pour Ceulemans

Dans quelques heures sera donné, sur la patinoire des Mélèzes, le coup d'envoi du troisième derby horloger. Une affiche surprenante avec, Bienne Comment expliquer pareille situation? « team » considéré comme un candidat pas le cas lorsque Pelletier

billard

Belge Raymond Ceulemans, plusieurs fois champion d'Europe à trois bandes, a remporté pour la première fois le championnat d'Europe au cadre 47-1 à Duisbourg. Classement: 1. Ceule-mans (Be) 12 points 24,63 de moyenne générale; 2. Connesson (Fr) 10-25,15; 3. Vultink (Ho) 10-21,20; 4. Muller (RFA) 8-23,80; 5. Stenzel (Aut) 8-17,15.

Classements du SRB

gymnastique

Assemblée des délégués de l'Union romande

1975: une année fructueuse

Genève a reçu les délégués de l'Union romande, réunis dimanche sous la présidence de M. Francis Fivaz (Couvet) pour tirer le bilan de l'activité 1975. Celle-ci fut particulièrement fructueuse. Un groupe romand de démonstration a été créé au début de l'année en vue de la participation de la SFG à la Gymnaestrada de juillet à Berlin, où il a fait bonne figure. Ensuite, les gymnastes de section se sont préparés pour leur grand rassemblement, la Fête romande de La Chaux-de-Fonds. Les rapports des différents responsables parlent abondamment de cette vaste manifestation de masse, dont le succès à été largement souligné. Les commentaires sont dans l'ensemble très positifs, de même que l'appréciation du résultat financier venant renflouer les comptes de l'URG.

VOLUMINEUX RAPPORT

Sur le plan technique, le moniteur romand M.Eric Bastardoz (Couvet) a pris la peine de réunir en un volumineux rapport toutes les remarques et suggestions des chefs de disciplines. Les responsables de la prochaine Fête romande de 1981, qui devrait selon le tournus se dérouler à Genève, auront ainsi à leur disposition les expériences de leurs pré-décesseurs. 3500 gymnastes provenant de 197 sections ont pris part à cette compétition, qui a bénéficié de l'appui du service des sports de la ville et d'un comité d'organisation très capable et dévoué. ce qui a grandement contribué à la réussite

ont assisté aux débats et déposé leur mandat. Ils ont attiré l'attention des délégués sur l'importance du respect des délais par les dirigeants locaux et ont été vivement félicités pour le succès remporté par cette manifestation, dont l'organisation était impeccable. Le titre de membre d'honneur de l'URG attribué à MM. Payot et Perret était une récompense plus que méritée par ces deux personnalités compétentes et compréhensives à l'égard du mouvement de la gymnastique. TOUR D'HORIZON

Un Neuchâtelois de Saint-Sulpice, M. Eric Tüller, s'installera désormais à la tête de la commission romande des pupilles, en remplacement de M. Jean-Claude Mottaz; ce dernier reçoit le titre de membre honoraire pour avoir siègé durant plusieurs législatures au comité de Le salut des autorités centrales de la SFG a été apporté par leur prési-dent M. P. Chabloz, qui a fait un tour d'horizon des principaux problèmes de l'heure à l'échelon fédéral. Membre du comité technique de la SFG, M. J. Willisegger a rompu une lance en faveur d'un plus grand appui des gymnastes romands sur le plan national, à la veille de la Fête fédérale de gymnastique qui aura lieu à Genève en 1978 et dont il est secrétaire général du CO. Les autorités de cette ville se réjouissent de recevoir

les gymnastes de tout le pays; cela ressort de l'allocution du vice-président du Conseil administratif M. Emile Piguet, qui a adressé aux délégués quelques paroles amicales en soulignant le bon déroulement de l'assemblée et la parfaite correction des débats.

cyclocross

Zweifel souverain à Saint-Maurice

Le professionnel Zuricois Albert Zweifel a renoué avec la victoire en remportant souverainement le cyclocross international de Saint-Maurice. Blessé samedi à Saint-Blaise, le Belge Roger de Vlaeminck, champion du monde, n'était pas au départ comme le Genevois Bla-

ser, lui aussi blessé, et l'Italien Vagneur. L'épreuve s'est courue sur un parcours sélectif tracé en partie dans les rues de la cité valaisanne. Zweifel s'est détaché dès le deuxième tour sans jamais véritablement être inquiété.

Classement: Catégorie tours = 23,1 km): 1. Zweifel (Ruti) 59'33; 2. Lienhard (Steinmaur) à 48"; 3. Ritter (S) à 50"; 4. Murdych (Tch) à 1'10; 5. Helbling (S) à 1'19; 6. Gretener (S) même temps; 7. Mueller (S) à 2'13.

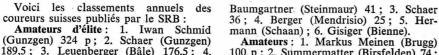
— Catégorie B (8 tours = 16,8 km): 1. Jeanmonod (Aigle) 48'25; 2. Haegi (Oerlikon) même temps; 3. Lienhard (Steinmaur) même temps. — Catégorie C (5 tours = 10,5 km): 1. Heusser (Hombrechtikon) 25'10.

A l'étranger

En Espagne

Championnat de première division, 12me journée: Oviedo - Séville 3-0; Hercules Alicante - Racing Santander 2-1; Real Bétis - Atletico Madrid 1-3; Real Sociedad san Sébastien - FC Barcelone 2-2; Espanol Barcelone - Atletico Bilbao 3-1; Real Madrid - Elche 2-2; Real Saragosse - Sporting Gijon 2-1; Union Las Palmas - Grenade 1-2; Valence - Salamanque 1-0.

Classement: 1. Real Madrid 19 points; 2. Atletico Madrid 16 (25-15); 3. Hercules Alicante 16 (17-15); 4. FC Barcelone 15; 5. Atletico Bilbao 14 (19-14); 6. Espanol Barcelone 14 (17-17).



cyclisme

189,5; 3. Leuenberger (Bâle) 176,5; 4. Thalmann (Pfaffnau) 174; 5. Aemisegger (Winterthour) 169; 6. Wolfer (Uzwil) 151; 7. Hurzeler (Gippingen) 143; 8. Nyffeler (Berne) 133,5; 9. Gisiger (Bienne) 132; 10. Loder (Genève) 127; 11. Bischoff (Mendrisio) 114; 12. Bertschi (Melchau) 113; 13. Trinkler (Winterthour) 00; 14 (Winterthour) 99; 14. Hermann (Schaan) 96; 15. Kaenel (Bienne) 93. Criteriums: 1. Max Hurzeler 46; 2.

Iwan Schmid en tête

Amateurs: 1. Markus Meinen (Brugg) 100 p; 2. Summermatter (Birsfelden) 74; 3. Egolf (Meilen) et Grunig (Deitingen) 5. Wunderlin (Birsfelden) 70; 6.

72; 5. Wunderlin (Birsteiden) 70; 6. Beutler (Dieterswil) 50.

Juniors: 1. Robert Dill-Bundi (Sierre) 147 p; 2. Guillet (Genève) 146; 3. Lienhard (Steinmaur) 144; 4. Manser (Waedenswil) 87; 5. Palin (Genève) 78. Débutants: 1. Markus Meyer (Pfaffnau) 127; 2. Prahin (Genève) 125; 3. Gavillet (Monthey) 118.

ski

Entraînement à Aprica

B. Totschnig la plus rapide

L'Autrichienne Brigitte Totschnig, déjà quatrième à Val d'Isère, a réalisé le meilleur temps de la première des-cente chronométrée d'Aprica (Italie). Elle a été la seule avec l'Américaine Cindy Nelson à descendre sous les

Cette deuxième descente de coupe du monde (2350 m, 650 m de dénivellation), se présente plus comme un géant très rapide qu'une véritable descente. A la suite des chutes de Val d'Isère, l'opinion publique a été sensibilisée et le responsable de la piste a modifié son tracé, supprimant deux murs avant

Les Suissesses ont été distancées, notamment Marie-Thérèse Nadig et Ber-nadette Zurbriggen, la lauréate de Val d'Isère. Mais il faudra attendre le deuxième essai d'aujourd'hui pour voir si ces écarts se confirment. Après l'essai d'hier, toutes les skieuses se sont retrouvées à la petite chapelle d'Aprica pour assister à un service funèbre à la mémoire de Michel Dujon, décédé

samedi. Les temps: 1. B. Totschnig (Aut) 1'52"07; 2. C. Nelson (EU) 1'52"29; 3. M.-Th. Nadig (S) à 1'53; 4. N. Spiess (Aut) à 2"04; 5. W. Drexel (Aut) à 2"61; 6. B. Zurbriggen (S) à 2"78 Pour sa part, le Suédois Torsten Jacobson (18 ans et demi) a remporté le slalom géant masculin de Flaine comptant pour la coupe d'Europe. Le skieur d'Oestersund s'est imposé devant le Norvégien Odd Sorli.

Classement: 1. Jacobson (Sue) 3'05"11; 2. Sorli (Nor) 3'05"35; 3. Mahre (EU) 3'06"11; 4. Sochor (Tch) 3'06"21; 5. Jones (EU) 3'06"27; 6. Oberfrank (It) 3'06"81; et S. Mahre (EU) 3'06"81; et S. Mahre ((EU) même temps; 8. Kirchmair (Aut) 3'08"16; 10. Heidegger (Aut) 3'08"33, Positions en coupe d'Europe: 1. S. Mahre (EU) 26 p; 2. Neureuther (RFA) et Jacobson (Sue) 25; 4. P. Mahre (EU) 23; 5. Sorli (Nor) 20.

Les Américains présents aux courses du Weisshorn

L'équipe américaine de descente, avec Karl Anderson, Ron Biederman, Andy Mill, Bob Taylor et Dave Currier a quitté Val d'Isère directement pour Arosa. L'entraîneur Hans-Peter Rohr a tenu à ce que ses coureurs participent aux épreuves de coupe d'Europe samedi et dimanche sur les pentes du Le Soviétique Vassili Alexeev n'a

pas tardé à reprendre le record du monde que l'Allemand de l'Est Gerd Bonk lui avait ravi le 29 novembre dernier à Berlin-Est. A Montréal, il a réussi 247 kg 500 à l'épaulé-jeté, soit un kilo de plus que Bonk. C'est au cours de la deuxième journée du match Amérique-Europe que « l'homme le plus fort du monde » a réalisé ce exploit. Après avoir levé 225 kg à son premier essai et assuré ainsi sa victoire, il demanda 247 kg 500. Il épaula la charge puis, au prix d'un terrible effort, il la maintint durant plusieurs secondes au-dessus de lui.

Grâce en particulier à Alexeev et à son compatriote David Rigert chez les lourds-légers, la sélection européenne a encore creusé l'écart au cours de la réunion de la soirée pour remporter finalement le match par 171-116.

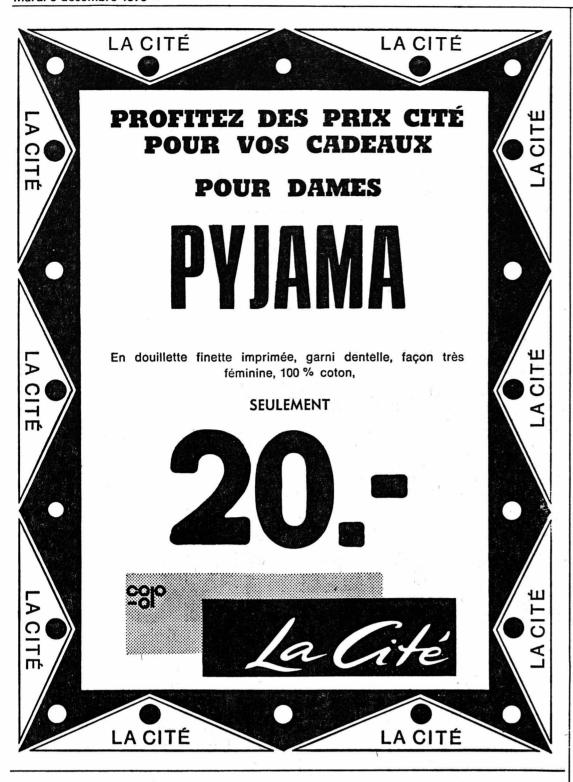
RÉSULTATS

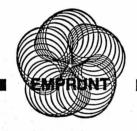
Légers: 1. Kaczmarek (Pol) 297,5 kg; 2. Urrutia (Cuba) 292,5; 3. Korol (URSS) 282,5. Moyens: 1. Stark (Hon) 310 . 2. Mitkov (Bul) 305; 3. Napier (EU) 302,5. **Mi-lourds:** 1. Schary (URSS) 352,5; 2. Baczko (Hon) 350; (URSS) 352,5; 2. Baczko (Hon) 350; 3. Justintani (Panama) 285. Lourds-légers: 1. Rigert (URSS) 377,5 kg; 2. Jakovou (Grèce) 340; 3. James (EU) 330. Lourds: 1. Kristov (Bul) 383,5; 2. Cameron (EU) 380 (record panaméricain); 3. Prior (Ca) 340. Superlourds: 1. Alexeev (URSS) 420 (172,5 except du monde); 2. Egrand 247,5 except du monde); 2. Egrand et 247,5, record du monde); 2. Fernandez (Cuba) 375; 3. Pavlasek (Tch) 367,5; 4. Wilhelm (EU) 365.

haltérophilie

Alexeev soulève... 247 kg 500

Match Amérique-Europe







Emprunt convertible 1976-86 de fr.120 000 000

Le produit est destiné au financement des opérations à long terme

Prix d'émission

101%

Prix de conversion

fr. 430. —

Droit de conversion

A partir du 1er juillet 1976 et jusqu'à la date du remboursement de l'emprunt au plus tard, fr. 400 valeur nominale d'obligations peuvent être convertis en tout temps en 1 bon de participation de la Société de Banque Suisse de fr. 100 valeur nominale

Modalités de l'emprunt

jusqu'au 31 décembre 1986 au plus tard; remboursement anticipé possible à partir du 30 novembre 1977, avec des primes Titres:

obligations au porteur de fr. 400, fr. 4000 et fr. 100 000

Coupons:

coupons annuels au 31 décembre, le premier coupon représente l'intérêt du 12 Janvier au 31 décembre 1976

Libération: 12 Janvier 1976

Cotation:

Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

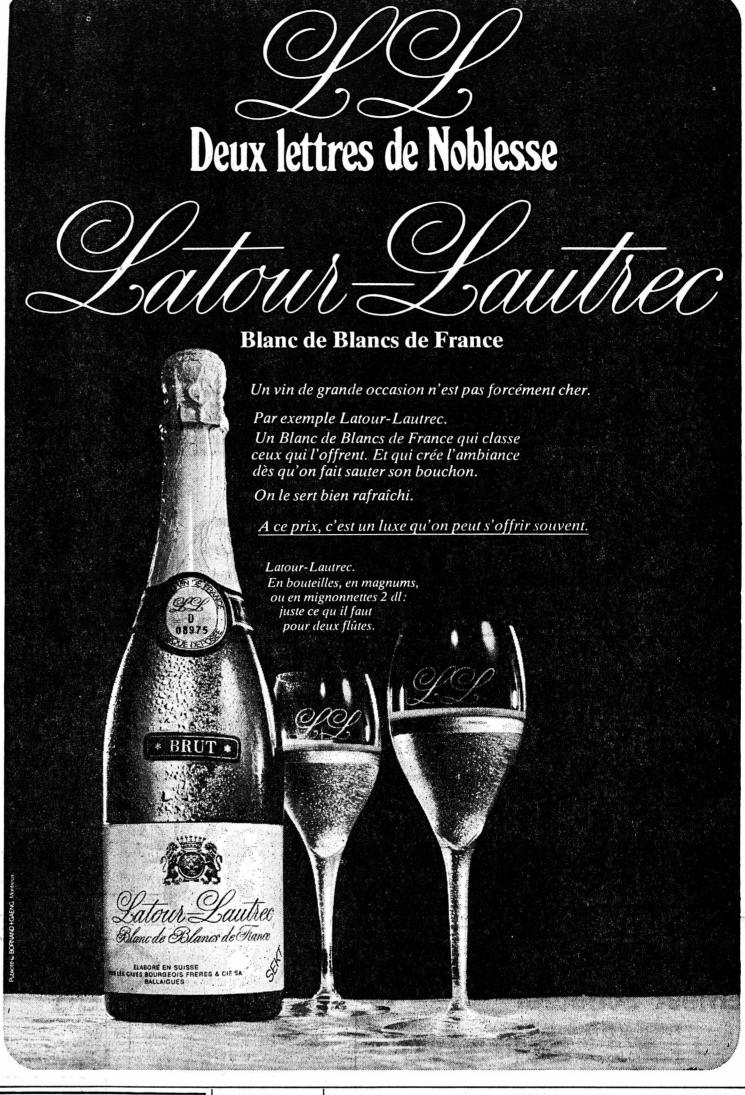
Droit de souscription

- A. Souscription avec droit de priorité: la propriété de fr. 5000 valeur nominale de capital (actions nominatives, actions au porteur et bons de participation de fr. 100 valeur nominale chacun) donne droit à la souscription de fr. 400 valeur nominale d'obligations
- B. Souscription libre: les obligations qui n'auront pas été acquises en priorité par les actionnaires et détenteurs de bons de participation seront offertes en souscription libre

Délai de souscription du 9 au 17 décembre 1975, à midi

Tous les sièges, succursales et agences en Suisse tiennent à disposition des prospectus en français et en allemand

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



Mariez-vous chez nous, nous serons vos garçons d'honneur.

Cocktail ou banquet. Apéritif ou buffet campagnard... A chacun son mariage. Au Novotel on se marié comme on veut. On choisit le style de la réception, le local et la décoration florale. Nos chefs de cuisine, nos serveurs, et notre maître d'hôtel font le reste. Ils ne vous laissent que le plaisir d'envoyer les cartons. Téléphonez-nous, pour voir.



NOVOTEL Neuchâtel - Est

Route de Berne, 2075 Thielle

renseignements et réservations : Tél. (038) 33 57 57. Télex 35402.

Pavillons de jardin

Renseignez-vous - visitez notre exposition! Vous déterminez le prix

Demandez de suite par tél.nos prospectus!
Uninorm SA = 1018 Lausanne 021/37 37 12



FAN FAN FAN FAN FAN

POINTS Prix avantageux Ecrire à case postale 433, 1401 Yverdon.



Une aubaine: L'abonnement à votre journal

FA

FAN

Devant les charges qui s'accumulent, les journaux sont contraints de majorer leurs prix. Pour eux aussi, tout augmente: les transports, les fournitures, les frais de personnel, les machines. Et pourtant, le prix du journal, de votre journal, reste très avantageux. Comparez ce prix à celui d'autres choses ou d'autres services. Vous verrez que nous avons raison de vous dire: «L'abonnement à la FAN, un service vraiment bon marché». Une aubaine: pour 35 centimes, vous aurez le journal chez vous chaque matin.

FAN FAN FAN FAN FAN

ROLLEI P 35 A

Projecteur dias

entièrement automatique

Fr. 245.-

Projecteurs de dias à partir de Fr. 69.- Par exemple:



Rollei P 35 A



la personnalisation du service

NEUCHATEL: Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani CERNIER: Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE: Photo-Ciné Lanzoni FLEURIER: Photo-Ciné Schelling





de volume. Retirez du feu et continuez

Le grand problème de décembre:

SAVOIR FAIRE PLAISIR

Le grand problème de décembre à quinze jours de la fête de la nativité: savoir faire plaisir. Mais comment? Le tout, me semble-t-il, est de deviner et, pour deviner les autres, la gentillesse est non seulement indispensable. mais surtout utile. Offrir à l'un de vos proches quelque chose qui vous fait plaisir, c'est croire que tout le monde se ressemble. Quelle erreur! Se mettre à la place des autres, c'est connaître les autres tels qu'ils sont, avec leurs désirs et leurs réactions.

Parce qu'ils aiment à rendre heureux, ceux qui sont gentils sont mieux doués que d'autres dans l'art de faire plaisir. Étre « gentil », c'est ce qu'on dit souvent de quelqu'un dont on n'a rien d'autre à dire. On aurait presque peur de décevoir en étant simplement gentil. Mais croyez-le, la vraie gentillesse, c'est une petite sœur de la bonté, pas une parente pauvre.

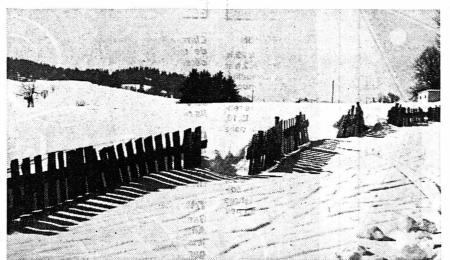
Retenez aussi ceci: l'intention de faire plaisir ne suffit pas. Avoir envie de faire plaisir est une chose, faire plaisir une autre. C'est que, pour faire plaisir, il ne suffit pas de savoir ce que les autres désirent: il faut encore faire l'effort nécessaire, sacrifier un peu de son temps et de son argent ou de sa peine pour le leur donner.

On vous a demandé des tasses. Celles-ci sont jolies, mais leur couleur et leur forme ne s'assortiront pas à la table de votre future bru. Cadeau à moitié pensé, cadeau qui ne fera qu'à moitié plaisir.

Il faut aussi choisir le bon moment. Car il est un moment où les choses font vraiment plaisir. Après, c'est souvent trop tard. Allez-vous attendre pour dire à votre petite-fille le mot d'encouragement dont elle a besoin afin qu'elle ait retrouvé toute sa confiance en elle? C'est tout de suite qu'il faut répondre à l'ami qui vous annonce une joie ou une peine. Ce qui lui fera plaisir, c'est de vous sentir auprès de lui.

Parfois, il faut saisir l'occasion qui ne reviendra peut-être plus jamais. Une certaine atmosphère favorise certains échanges. Quand on est jeune et que le temps ne compte pas encore, on a tendance à laisser passer les moments où l'on pourrait faire plaisir.

Tel jour, vous avez envie de dire quelque chose de gentil à votre mère, à votre mari, à votre fils et puis, par pu-



Paysage d'hiver au Val-de-Ruz

deur, vous ne le faites pas. Sans doute quelque chose a passé de cette tendresse. Pourtant, ne regretterez-vous pas un jour, de ne pas avoir saisi cette occasion - parmi d'autres - de faire

plaisir? Encore un point important à ne pas perdre de vue en cette période de l'année. N'en faites pas trop. Pour n'avoir pas su deviner ce qu'on attendait de vous au lieu de vous trouver aimable, on vous trouvera indiscret, dépourvu de simplicité. Si vous n'avez que de petits moyens, faites des cadeaux qui soient harmonieux. Il en est de si beaux, de si doux à recevoir, qui n'ont pas beaucoup de valeur vénale. Et, enfin sachez accepter qu'on vous fasse plaisir. Etre généreux, ce n'est pas toujours donner, c'est aussi savoir recevoir. Si l'on a pour vous des attentions gentilles, ne vous recroquevillez pas sur vous-même comme pour vous

(Uniphot Schneider)

défendre. Craignez-vous tout simplement de vous trouver en reste? Allons! ne faites pas comme ce pauvre M. Perrichon de la comédie, qui aimait celui

qui l'avait sauvé, mais qui fuyait son sauveteur. Pourquoi vouloir être toujours l'unique responsable de tout ce qui arrive d'heureux?

Montrez votre joie. C'est le plus grand plaisir que vous puissiez faire à ceux qui veulent vous faire plaisir. A. S.

Vive Noël

UNE RECETTE D'ANTAN

Le Val-de-Ruz est connu bien loin à la ronde pour ses salons de thé et ses confiseurs. De Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, le voyageur s'arrête volontiers en cours de route, passant sous le château, pour acheter de quoi faire plaisir aux hôtes qui l'attendent dans le «haut».

Ces bûches de Noël qui ne sont pas en bois attirent le regard des enfants, à travers les vitrines, juchés sur l'unique marche du trottoir.

En feuilletant le livre de recettes de mon arrière-grand-mère, j'ai découvert une recette que je vous «passe» après l'avoir rétablie dans notre langage du XX^{me} siècle.

lngrédients: 4 œufs, 225 grammes de farine, 60 g de lait tiède, 50 g de beurre fondu, 200 g de farine, 2,5 g de bicar-bonate de soude, 25 g de semoule de maïs. Déposez sucre et œufs dans une casserole. Fouettez ce mélange sur un feu très doux jusqu'à ce qu'il double

à battre jusqu'à refroidissement. Ajoutez le lait dans lequel vous aurez délayé le beurre. Ensuite mélangez avec la farine, le bicarbonate, la semoule de maïs. Graissez une platine et garnissez-la de papier sulfurisé. Graissez aussi la surface du papier. Etendez alors la pâte à ras du bord de la platine. Laissez cuire à feu très doux. Après cuisson (surveillez de près) retournez le biscuit sur un linge et enlevez le papier. Etendez rapidement une couche de crème au beurre parfumée à la mandarine. Roulez prestement. Découpez légèrement les deux extrémités en biais. Masquez les côtés de crème au beurre vanillé et, sur le dessus du rouleau, déposez 2 ou 3 boules de même crème de la grosseur d'une noix. Masquez avec une palette toute la surface du rouleau (excepté les côtés coupés en biais) avec de la crème au beurre à la mandarine (liqueur). Dessinez à la fourchette trempée dans de l'eau chaude, des traits imitant l'écorce. Mettez au réfrigérateur. Quand la crème est bien ferme, avec un couteau trempé dans l'eau bouillante, coupez d'un coup sec le dessus des boules (pour imiter les nœuds du bois). Garnissez ensuite la bûche suivant votre inspiration avec du chocolat rapé, du massepain vert écrasé, des fruits confits. Laissez reposer dans un endroit sec et frais. Et

Pour copie conforme: A.S.

Pour vos achats de Noël

Alimentation

A. ROTHEN



Boucherie

Ernest Scheurer

Fumés et jambons à l'os

Spécialités de saucisses - Saucissons Saucisses au foie - Saucisses sèches

Mini-prix au mini-Discount

Cadeaux: liqueurs et vins

Rue F.-Soguel 14-16 - Tél. 53 32 77

au Val-de-Ruz

Le potier de Saint-Martin

(Val-de-Ruz)

Vente directe chez l'artisan Pièces uniques encore chaudes du four

Tél. (038) 53 27 55



fromagerie de **Dombresson**

Tous les produits laitiers de ler qualité

G. Liechti Tél. 53 24 45



Pâtisserie Tea-room

Quincaillerie

Tout pour le ménage Articles-cadeaux

A. ROCHAT

Tél. (038) 53 35 32

CERNIER

Entre maintes suggestions, pour offrir à ses amis ou à soi-même: le biscôme amande, le biscôme noisette, le véritable Dresdener Christstollen, nos desserts secs et fourrés,

Nos produits: une fête pour votre palais

nos glaces et entremets.



CHAUSSURES

J. RUBIN

Supports sur mesure

CERNIER Tél. 53 22 73

SKIS

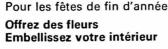
CHAUSSURES MODE - SPORT



Tél. (038) 53 26 40 **LOCATION DE SKIS**

Appareils ménagers - Boutique-cadeau

Electricité générale - Lustrerie



CHÉZARD - Tél. (038) 53 34 24

Exposition florale à Chézard

Du 14 au 21 décembre Samedi et dimanche toute la journée jusqu'à 18 h Livraisons à domicile Maison Loup - Horticulteur-Fleuriste



Le spécialiste du rire Farces et attrapes Masques Bombes de table Sketches - Cotillons Déguisements Guirlandes Pétards - Feux d'artifice

2053 CERNIER (NE) - Tél. (038) 53 32 33



Fontainemelon Tél. 53 26 93

Boucherie - Charcuterie

Une qualité qui s'impose

R. Favre



SUISSE ROMANDE

- 18.00 (C) Téléjournal 18.05 (C) TV-Jeunesse 18.30 (C) Courrier romand
- 18.50 (C) Aglaé et Sidonie 18.55 (C) Arpad le tzigane
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure 20.15 (C) Michel Strogoff 21.10 (C) En direct avec...
- 22.10 (C) Jazz panorama 22.50 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE 9.10 TV scolaire

- 9.50 Reprise 10.30 (C) L'Egypte ancienne
- 11.10 Reprise 16.15 (C) Magazine privé
- 17.00 (C) L'heure des enfants 17.30 (C) La Chine
- 18.10 TV culturelle 18.40 (C) Fin de journée
- 18.50 (C) Téléiournal 18.55 (C) Point de vue régional
- 19.05 (C) Causerie
- 19.35 (C) Reportage 20.00 (C) Téléjournal
- 20.15 Ici Berne 20.25 (C) Magazine
- politique 21.15 (C) Derrick
- 22.15 (C) Téléjournal
- FRANCE I 12.15 Réponse à tout 12.30 Midi première
- 13.00 I T 1 journal 13.35 Je voudrais savoir 14.05 TV scolaire 17.15 TV scolaire
- 18.15 A la bonne heure 18.45 Pour petits et grands
- 19.20 Actualités régionales 19.40 Minutes pour les femmes 19.45 Le renard à l'anneau d'or
- 20.00 IT 1 journal
- 20.30 La justice de Simon l'Indien 21.45 Quoi? de qui
- 22.35 Pleine page 23.35 IT 1 dernière

FRANCE II

13.45 (C) Magazine régional 14.30 (C) Aujourd'hui Madame 15.30 (N) Les incorruptibles 16.20 (C) Après-midi Antenne 2

DESTINS HORS SÉRIE

UNE LIASSE DE DOLLARS

Pour ces hommes de la montagne, Blancs et Indiens, ce ren-

dez-vous de juillet est une extraordinaire occasion de réjouis-

sances. Des jeux d'adresse, des concours de tir, de lutte et des

courses se succèdent sans arrêt. Le peintre Miller est au comble

de la félicité le jour de la parade des cavaliers indiens. Quel fes-

tival de couleurs et de mouvement que deux cents Shoshones

caracolant, parés de leurs coiffures de guerre, revêtus de tuni-

ques décorées de perles multicolores, brandissant leurs lances

A LA TV AUJOURD'HUI 17.30 Fenêtre sur...

- 18.00 (C) Les chemins du monde 18.30 (C) Flash journal 18.40 (C) Palmarès des enfants
- 18.55 (C) Chiffres et lettres 19.20 (C) Actualités régionales 19.45 (C) Y'a un truc 20.00 (C) Antenne 2 journal
- 20.20 (C) D'accord, pas d'accord Dossiers de l'écran (C) Daniel, Claude, Simone et un million d'autres..
- Débat sur le chômage 23.15 Antenne 2 dernière

FRANCE III

- 12.15 (C) Relais de T F 1 19.00 (C) Le club d'Ulysse 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) Tribune libre 19.55 (C) FR3 actualités 20.00 (C) Animaux chez eux
- 20.30 (N) Si j'étais un espion 22.00 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 8.10 (C) Telescuola 10.00 (C) Telescuola
- 10.50 Fine 18.00 (C) Per i giovani 18.50 (C) Autoreport
- 18.55 La bell'eta 19.30 (C) Telegiornale
- 19.45 Pagine aperte 20.15 Il regionale 20.45 (C) Telegiornale
- 21.00 II passaggio del reno
- 23.05 Oggi alle camere federali 23.10 Notizie sportive 23.15 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Friedrich Ebert. 17.05, le journal de Véronique. 17.10, Robbi, Tobbi. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, sans commentaires. 21 h, le défi. 22.30, téléjournal,

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque, 17 h, téléjournal. 17.10, images du monde. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, une misérable empreinte. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, le prototype. 23.20 télé-

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h et 8 h, éditions principales. 7.30, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande, 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. 13.10. magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans

16.15, Madame Scarron (2), 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, lettres romandes. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, idées en cours. 10.15, radioscolaire: un barde de la terre océane. 10.45, université radiophonique internationale: 50me anniversaire du premier manifeste du surréalisme. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 16 h, les feuillets de l'hiver. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, anthologie du jazz. 19 h, per 19.40, nouveauté du jazz. 20 h, informations. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques. 20.30, La danse du sergent Musgrave, de J. Arden, adaptation de M. Pons. 22.30, harmonies du soir. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, de mélodie en mélodie, 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare. 11.30, divertimento. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, ren-dez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, concert lyrique: extrait de L'enlèvement au sérail, Mozart.

16.05, santé. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique 20.05, théâtre. 21.20, musique populaire. 22.05, jazz. 23.05 - 24 h, musique légère non-stop.



Réparé le même jour



Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

Climat hésitant et indécis sur l'ensemble de cette journée. Une atmosphère plus détendue régnera sur la soirée sans toutefois la rendre excellente.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront gais, sympathiques et passionnés. Ils réussiront dans un milieu artistique.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Ne négligez pas vos migraines. Amour: Soyez prudent dans vos nouvelles relations. Affaires : Vous aurez à faire face à un événement imprévu.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: N'abusez pas des médicaments. Amour: Ne dévoilez pas encore vos proiets. Affaires: Avant de prêter, exigez des garanties.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Risque de maux de dents. Amour: Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous. Affaires: Persévérez dans vos entre-

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Vos migraines proviennent de vos yeux. Amour: Pardonnez à l'être aimé les fautes passées. Affaires: Attaquez-vous aux problèmes ardus.

LION (23-7 au 23-8)

Un menu

persil haché.

Diététique

présenter les dangers.

Conseils pratiques

Anchois au beurre

LE PLAT DU JOUR:

Rognons de porc sautés Nouilles au beurre

Rognons de porc sautés

Otez la pellicule des rognons, fendez-les en

2, ôtez les petits nerfs, tous les déchets. Fai-

tes sauter 2 mn de chaque côté dans 30 g

de beurre, salez, poivrez, égouttez. Parse-

mez de noisettes de beurre malaxé avec du

framboises agissent contre les intoxica-

tions et les éruptions cutanées. Le gené-

vrier contient du camphre naturel. Croquer

chaque jour dix baies, assure la santé. Le girofle est un antiseptique puissant. Une cure de groseilles, chaque saison, est sou-

veraine car elles rajeunissent le sang. La

laitue a des propriétés calmantes, compa-

rables à celles de l'opium mais sans en

Comment entretenir les cotons matelas-

sés? Il faut éviter de les mouiller car ils de-

viendraient plats et perdraient leur bel

aspect. Nettoyez-les comme le mohair

avec du son tiède : les satins et satinettes?

La couleur de ce genre de tissu n'est pas

toujours solide. De plus, il se détache mal

car il risque de se délustrer. Nettoyez-le

comme le mohair. La peluche? La peluche

se nettoie à la peau de chamois humide.

S'il y a des taches, yous pouvez les enlever

Santé: Faites procéder à un examen médical. Amour: Ecoutez les suggestions de vos proches. Affaires: Etudiez de près les propositions faites.

VIFRGF 124-8 au 23-91

Santé: Améliorez votre circulation du

sang. Amour: L'avis de vos proches est excellent. Affaires: Un service important vous sera demandé.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Dormez avec la fenêtre ouverte. Amour: Recherchez votre idéal. Affaires: N'acceptez pas de travail supplémentaire.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Soignez sérieusement votre aérophagie. Amour: Des concessions sont in-dispensables. Affaires: N'entretenez pas de discussions désagréables.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Entorses et foulures à redouter. Amour: Détente apportée par une sortie imprévue. Affaires : Les intérêts seront particulièrement favorisés.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Rendez visite à votre dentiste régulièrement. Amour: N'agissez pas sous l'empire de la colère. Affaires : Ne comptez pas trop sur les autres.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Pratiquez un sport régulièrement. Amour: Ne faites pas passer votre vie privée après vos amis. Affaires: Peu de perspectives intéressantes.

POISSONS (19-2 au 20-3)

POUR VOUS MADAME

Santé: Ne traitez pas vos maux à la légère. Amour: Vous vous comportez de facon inconségente. Affaires: Ne décevez pas vos supérieurs.

commerce. Il est utile de dépoussiérer la

peluche avant de la nettoyer. Le velours?

S'il s'agit de velours de soie ou de coton,

nettovez avec du son tiède. Si votre tissu

est froissé, défroissez-le à la vapeur d'eau.

Vous ne devez jamais appliquer un fer

chaud à même le velours car il marquerait.

S'il s'agit de velours de nylon, il n'y a aucun

problème car il vous suffira de laver à l'eau

savonneuse. Une seule précaution: ne

tordez jamais un tissu de velours. Faites-le

sécher sans l'essorer, à plat ou suspendu,

Ingrédients: Une vingtaine de biscuits à la

cuiller, une grande boîte de pêches au si-rop, un verre de vin blanc doux, quelques

cerises confites, quelques morceaux d'an-

gélique, un demi-pot de marmelade de

Crème: 3 jaunes d'œufs, un blanc d'œuf,

50 g de sucre, un verre de vin blanc doux.

Prenez un grand récipient, en verre de pré-

férence, et disposez dans le fond une couche de biscuits à la cuiller. Battez les jaunes

d'œufs et le sucre au bain-marie sur feu

doux. Ajoutez-y le vin blanc. Continuez à

battre jusqu'à ce que le mélange forme

ruban. Incorporez le blanc d'œuf battu en neige. Versez un peu de cet appareil dans le

compotier et alternez par couches avec des

pêches. Glissez des biscuits à la cuiller

contre les parois du compotier. Terminez

par une couche de pêches que vous nappe-

rez avec de la marmelade de pêches tiédie.

Décorez avec des cerises confites et des

morceaux d'angélique. Servez bien frais.

L'homme se découvre quand il se mesure

Saint-Exupéry

Cuisson: Une vingtaine de minutes.

Préparation: 30 minutes.

A méditer

en évitant les faux plis.

(Pour 6 personnes)

Boudoirs au Sabayon

1. Angle intérieur. 2. Garnis d'une feuille de

VERTICALEMENT

1. Taches naturelles. Préfixe. 2. Elles sont incompatibles avec la prolixité. 3. Supposé. Rivière de Suisse. 4. Organisation internationale. Qui les casse les paie. 5. Conifère. Division politique de l'ancienne Attique. Initiales d'un célèbre écrivain russe. 6. Mis hors d'atteinte. Moyen de communication. 7. Elle met en vous ses espérances. Joindre. 8. Note. Bon pour le service. 9. Roue à gorge. Vif. 10. Subis. Eléments de couleur locale

seuse. – 3. Eta. Taxé. – 4. Don. GO. Rat. – 5. Et. Mers. Sa. – 6. Hourdis. – 7. Sein. Uléma. – 8. Al-lier. Sig. – 9. Ile. Remise. – 10. Noëls. – Bass.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Conservatoire de musique: 20 h, audition d'élè-

EXPOSITIONS. - Musée d'art et'd'histoire : Pier-

des Orléans-Longueville.

Galerie des Amis des arts: Peintures de Klemczinski, Louedin de Paris; Dario Treves,

Musée d'ethnographie: Amazonie. Musée d'histoire naturelle.

TOURISME. – Bureau officiel de renseigne-ments: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Studio: 18 h 45, I vitelloni (Sélection). 21 h, La ruée vers l'or. Enfants admis. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Zizi pan pan. 18 ans.

17 h 45, Certains l'aiment chaud, 16 ans. Rex: 20 h 45, La grande casse. 16 ans.

L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

Urgences: La main tendue, tél. (032) 25 45 55.

pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'ur-

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Monique Mercier, dessins et lithographies Galerie Numaga II: Roger Pfund et Vanil Vaness,

LE LANDERON Galerie Eric Schneider: Pagel, dessins et gravu-

PESEUX

cuirassé Potemkine.

LE MESSAGE CHINOIS

Les festivités s'accompagnent immanquablement de libations

Jackson's Hole. Dans ces moments-là, pas question de discuter

affaires. Mais quand tout le monde est remis, le commerce va

bon train. Chacun vante sa marchandise pour essayer d'en tirer

le maximum. L'acquéreur, lui, s'efforce d'en minimiser la valeur

copieuses que, certains jours, l'ivresse est générale à

par Catherine Gaskin Adapté de l'anglais par L. H. Wolf

••••••••••••••

des couteaux et des munitions.

- Qu'importe Big Billy. La prochaine fois, je luui lancerai un châle à la tête, ou quelque chose, mais je ne veux pas avoir traversé cette épreuve pour rien. Voulez-vous me faire visiter la distillerie?

- Il faut m'excuser, Miss Howard. Ce n'est pas à moi que cette visite doit incomber, mais à votre grand-père qui n'est

De colère je serrai les poings et fermai les yeux un instant. Quand je les rouvris, ce fut pour plonger dans ce froid regard gris foncé, qui m'avait paru noir tout d'abord. Je commence à en avoir assez d'entendre parler du Maî-

tre de Cluain, sifflai-je. Il n'y a pas que lui au monde. Si vous

étiez un ami de mon frère, vous pouvez me montrer la distille-

- Je ne sais pas, je ne sais pas grand-chose de ce qu'il pensait de Cluain. Il en parlait peu dans ses lettres. Je crois qu'il avait peur de nous décevoir, ajoutai-je, poussée par un besoin de franchise envers cet homme et envers moi-même. Il avait touiours été entendu qu'il nous rejoindrait en Chine, ses études terminées, et puis il est venu izi...

JEAN-AUGUSTE SUTTER

RÉSUMÉ: Le convoi avec lequel Sutter et trois de ses compagnons ont traversé le continent américain arrive à Jackson's



Il suffit de les exposer bien en vue, d'attendre les propositions et de vendre au plus offrant. Pas question de marchandage avec de tels articles, aussi recherchés par les Indiens que par les Blancs. Sutter et ses associés, Wetler, Hartman et Gross, ont tout lieu d'être satisfaits. Ils contemplent la liasse de billets étalés devant eux sur la table. « On pourrait peut-être fêter ça en s'offrant un gallon de whisky?» suggère Gross. «Il n'en est pas



« Cette somme doit nous permettre de continuer la route, explique-t-il. Etes-vous toujours décidés à tenter l'aventure avec moi? Ne vous faites aucune illusion, ce sera sûrement dur. Mais je n'oblige personne. Chacun est encore libre de reprendre sa liberté... et sa part », ajoute-t-il, l'index pointé vers les billets. « Nous t'avons toujours fait confiance, déclare Wetler, et nous n'avons pas eu à nous en repentir. Cependant, nous aimerions

Les figues sont laxatives et dépuratives. Les fraises sont reminéralisantes. Les

Hole, au rendez-vous des trappeurs.



à l'éther ou à l'un des détachants du avec l'obstacle.

bibliographie

La Bible Anthologie littéraire et poétique

de Jean Doat

(Marabout Université) Un choix de textes bibliques, tirés du Livre considéré ici comme l'une des grandes sources d'inspiration de la poésie, du théâtre, de la sculpture, de la musique,

Henri Lefebvre Hegel, Marx, Nietzsche

(Casterman) Comment le monde moderne peut-il relever à la fois de doctrines diverses, opposées par plus d'un point, voire incompatibles? Tous trois pourtant ont médité sur l'Etat, la société et la civilisation, sources de conflits multiples et peut-être sans fin au sein de la réalité dite humaine.

de bien des choses.

ce moment.

Je vous fais confiance, Callum Sinclair. Vous êtes terriblement

honnête, et pourtant je sais que vous ne vous moquerez pas

des bêtises que je vais dire, n'étant qu'une femme et ignorante

sément. Les femmes ont sur les hommes la supériorité de sa-

voir cacher leur intelligence et elles nous prennent au dé-

pourvu. Alors je vais essayer, bien que n'étant pas le Maître de

Cluain, de faire ce que celui-ci devrait être en train de faire en

Au cours de la première demi-heure, je posai des questions,

mais nous n'en étions pas à la moitié de la visite que mon atten-

tion lâchait prise. « Oui... oui », disais-je platement à Callum,

en sachant que je ne me souviendrais de rien et que j'embrouil-

lerais tout. Il s'en doutait, d'ailleurs, pourtant il faisait preuve

de patience, parlait lentement sur un ton radouci et alignait

son pas sur le mien lors de nos traversées de ces vastes locaux

déserts. J'imaginais que c'est grâce à une patience de ce genre

qu'il avait dressé le setter qui restait attaché à ses talons; mais

il avait dressé aussi un faucon, farouche créature du ciel;

- Qu'entend-on ici par « morte saison »? avais-je commencé par demander. La distillerie est vide, on n'y tra-

dant laquelle le temps est trop chaud, trop lourd pour procéder

au maltage de l'orge. Après avoir débarrassé l'orge de ses

impuretés et l'avoir laissée tremper dans notre eau pendant

trois ou quatre jours, nous l'étalons sur le sol sur un mètre

La salle qu'il me montrait était absolument nue, le sol très

d'épaisseur environ et elle commence à germer.

- Ce que nous appelons la morte saison est la période pen-

comment? je me le demandais.

vaille pas. Pourquoi?

Vous ne direz pas de bêtises, fit-il en me regardant inten-

J.A. Dulaure Les divinités génératrices (Bibliothèque Marabout)

Accueilli au début du XIXe siècle comme une œuvre outrageante, ce volume passe en revue l'origine, les motifs, les variétés, les conformités, les altérations et les abus du culte phallique chez les différents peuples de la terre, de l'Antiquité à la Révolution française.

Marc Cholodenko Cent chants à l'adresse de ses frères

(Flammarion) A-t-il tué ses parents, ses pairs, a-t-il été assez serein et méprisant, ou est-ce là simple vanité? Que prêter à l'air où glisse le chant d'une arme qu'on éprouve? Une poésie délirante qui exalte l'orgueil et le feu intérieur.

> l'oxygène et dégage du bioxyde de carbone, reprit Callum. Elle dégage de la chaleur aussi, et pour que sa température ne dépasse pas 60 degrés, les hommes retournent ce monceau de grains avec les pelles que voici. C'est pourquoi on est arrêté en saison chaude car l'orge germerait trop vite. Ce temps d'arrêt est d'ailleurs une très bonne chose. Il nous permet d'oublier l'odeur de l'orge. Qu'elle soit sèche et poussiéreuse, en train de germer, enfumée par la tourbe pendant le séchage ou à miproduction, l'orge a une odeur qui colle aux narines, et il faut

> explications concises et nettes, pour autant qu'elles pussent l'être quand il s'agissait d'un processus que je commençais à trouver très compliqué. C'est le séchage qui nécessite ces cheminées bizarres que

Nous passâmes alors aux séchoirs. Callum poursuivit ses

du temps pour l'éliminer.

l'on voit dans toutes les distilleries, dit-il...

 Elles me rappellent les pagodes chinoises, coupai-je avec - Nous séchons l'orge sur des feux de tourbe pour lui don-

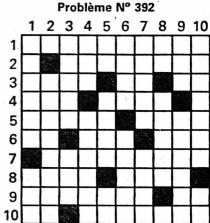
ner son goût et c'est pourquoi le scotch est différent du bourbon et du whisky de grain américain. Puis débarrassée de ses impuretés et des petites racines l'orge est broyée et tassée dans ces quatre grandes cuves rondes. Après quatre lavages avec de l'eau de plus en plus chaude, lavages qui réactivent en même temps la germination ralentie par le séchage, nous obtenons du moût. A ce moût refroidi nous ajoutons de la levure. Par ici... fit-il en m'entraînant.

Je courais derrière lui, baissant la tête sous des tuyaux et en enjambant beaucou d'autres; l'ourlet de ma jupe se mouillait à traîner dans des endroits inégaux du sol où il était resté un peu d'eau après le nettoyage, car tout était d'une propreté extraordinaire. Encore des grandes cuves rondes en bois de mélèze, re-

prit Callum. (A suivre)

propre et il y régnait une odeur de moisi chaud. On pourrait presque dire qu'elle respire! elle inspire de

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

plomb ou de tuiles spéciales. 3. Le premier ne jouit pas d'une grande considération. Ile. Champion. 4. Pronom. Trompé dans son attente. 5. Donne de la noblesse. Pour consolider un mât. 6. Note. Ville d'Allemagne. Dans le nom d'un pays de l'ancienne France. 7. Que rien ne distingue des autres. 8. Rivière d'Allemagne. Affluent du Rhône. 9. Telle une goutte qui nuit à l'un de nos sens. Pronom. 10. Le soutien de la constitution. Hirondelles de mer.

Solution du Nº 391 HORIZONTALEMENT: 1. Eprouvette. - 2. Pois-

VERTICALEMENT: 1. Epode. Sain. - 2. Pô. Othello. – 3. Rien. Oïlée. – 4. Ost. Muni. – 5. Usager. Ers. – 6. VE. Ordure. – 7. Eut. Sil. MB. – 8. Tsar. Sesia. – 9. Texas. Miss. – 10. Etalages

rette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles. aquarelles et gravures. Pierre Brauen, cin-quante ans de tissage. Monnaies et médailles

Centre d'artisanat : Pantins de Ciny Stohler. Galerie Média : Richard-Paul Lohse, sérigraphies et multiples 1955-1975.

2^{me} semaine. Apollo: 15 h et 20 h 30, La sanction. 16 ans. Palace: 20 h 30, Bons baisers à lundi. 16 ans. Arcades: 20 h 30, Tommy. 16 ans. 2^{me} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M^{me} S. Marx, Cortaillod. Tél. 42 16 44.

Galerie « et caetera » : Exposition de Noël.

Cinéma de la Côte: 20 h 30. Les eniambées

SAINT-AUBIN La Tarentule: CINÉ-CLUB: 18 h 45 et 20 h 45, Le

NOTRE FEUILLETON

PRESSES DE LA CITÉ

Son visage se ferma instantanément.

pas là pour le moment. Je ne suis pas le Maître de Cluain.

- Un ami de William? En étais-je un pour lui?

- Vous avez commencé à craindre qu'il n'y reste, il est mort

sans que vous connaissiez ses intentions? Il n'avait pas le goût



et la qualité. Sutter a eu la sagesse d'apporter des armes à feu,

fortune. Il y en a trop qui éprouvent le besoin de posséder et de conserver. Ce qui est à eux est à eux c'est leur livre de chair.

vous souhaiter la bienvenue à Cluain? Je laisse ça à d'autres, il y en a suffisamment pour courber l'échine. - Si vous saviez le peu de courbettes qui m'ont accueillie ici! fis-je, en riant cette fois. Personne ne m'a souhaité la bien-

venue à Cluain. Et vous, allez-vous le faire?

ne l'oubliez jamais. Lors de son arrivée ici, votre frère n'a pas été livré à lui-même et exposé à la mauvaise humeur de Big Billy et de sa tribu. Oh! mais non. Jamais enfant prodigue ne fut mieux reçu. On a passé des heures à tout lui montrer et il était impossible qu'il comprenne le quart de ces explications. Et puis, toute une séance dans le bureau du Maître pour goûter les différents whiskies! Notre beau jeune homme était fin rond à l'heure du dîner. Angus Macdonald s'est donné tant de mal qu'il a bien failli rater son affaire parce que William, sursaturé, n'en pouvait plus et je me suis demandé s'il reviendrait. En peu d'heures on avait tenté de lui farcir la tête avec tout ce qu'on apprend peu à peu au cours de longues années. Votre grandpère a vu en ce petits-fils le successeur qu'il appelait de toute son âme et il l'a pris dans ses tentacules. La puissance, le pouvoir, la cupidité... Après ce que je viens de dire, Miss Howard, désirez-vous toujours que je vous fasse visiter la distillerie? Oui. Oui, s'il vous plaît, opinai-je presque humblement.

que tu nous précises tes intentions. Que comptes-tu faire exactement en Californie?» Demain: Pile ou face

- Quel homme étrange vous faites, Callum Sinclair! m'exclamai-je en remuant la tête d'étonnement. Vous devriez prendre en main les syndicats d'ouvriers. Parlez-vous toujours ainsi? Dans la cuisine, vous n'avez pas dit un mot.

Non, je ne pourrais pas car je ne sais pas si vous avez bien fait de venir. Peut-être le regretterez-vous, peut-être pas. Votre grand-père est un de ceux qui prélèvent leur livre de chair,

de la puissance. Moi aussi, je déteste le pouvoir, et les gens qui exigent qu'on les considère à cause de leur situation ou de leur

Dans la cuisine, j'aurais dit des mots creux, qui sonnent faux. Pensiez-vous que j'allais porter la main à mon front et

E. GANS-RUEDIN S.A. TAPIS

Grand-Rue 2 NEUCHÂTEL

Qualité COMET

NOS NOUVEAUTÉS EN TAPIS DE FOND:

Qualité VÉNUS, chiné

Fr. 14.50 le m² en 366 cm Fr. 17.— le m² de large à la coupe

Qualité PRIMEVÈRE, à dessin Fr. 21.50 le m² en 400 cm de large à la coupe

E. GANS-RUEDIN S.A. TAPIS

Fr. 17 — le m² en 366 cm Fr. 19.50 le m² de large à la coupe

3 QUALITÉS EN LIQUIDATION DÈS Fr. 13.— le m² à la coupe

PLUS DE 100 ROULEAUX EN STOCK À NOTRE DÉPÔT DE BÔLE



Pour vos cadeaux



vous offre toujours un renouveau dans la BOUTIQUE-CADEAUX

(1er étage)

Tous les appareils chez Electricité Appareils électriques

ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10

2000 Neuchâtel

Si vous oubliez

Timbres-escompte (3=1/7)

publicité =

clients!

de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Mercredi 10 décembre 1975, à 20 h 30

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Le Théâtre de Bourgogne présente :

de Jean Genêt

Prix des places : Fr. 18.- 14.- 10.- 5.-

Location: HUG MUSIQUE S.A., en face de la poste, Neuchâtel. Tél. 25 72 12.

de miroirs

à la vitrerie - miroiterie - encadrement A. SCHLEPPY, Charmettes 16, NEUCHATEL

La poissainnerie

Battieux 2 - SERRIÈRES - Tél. 31 13 41 Le petit magasin au grand choix **FERMÉ LE LUNDI**

CHEZ LE « PETIT FRANÇAIS » POISSONS DE MER FRAIS

POISSONS DU LAC
CRUSTACÉS HADHOCK

HUITRES - FUMÉS - MOULES SOUPE DE POISSONS MAISON



Seul un déménageur professionnel en prendra soin Plus de 100 ans d'expérience

VITTWER

Tél. 25 82 82

DÉMÉNAGEMENT DÉBARRAS

Transports de pianos

Garde-meubles

M. DANUSER - Peseux Ø 31 57 83.

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit 2001 Neuchâtel Av. Rousseau 5 Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CERTES EN COULEUR L'ON N'ENTEND PAS MIEUX



MAIS POUR LES YEUX C'EST

AUTRE CHOSE



OFFRES D'EMPLOIS

Société genevoise cherche, pour système de sécurité,

vendeurs et délégués

commerciaux pour Neuchâtel et

M. Y. Zwick. 1751 Cottens.

reçus à Neuchâtel.

Prendre contact avec Tél. (037) 37 16 09, (entre 16 et 20 h).

Buffet de la Gare Chambrelien,

cherche

sommelière Se présenter ou

téléphoner au (038) 45 11 09. (038) 45 11 09.

Maculature en vente au bureau du journal

Entreprise de la place cherche pour entrée

radioélectricien vendeur ou vendeuse

Adresser offres sous chiffres KC 6384 au bureau du journal.

SOCIÉTÉ SUISSE DES EXPLOSIFS, BRIGUE-GLIS

Notre service de ventes cherche, pour entrée immédiate, un

employé de commerce

jeune et dynamique (âge idéal 25-30 ans),

tissage de commerce ou formation équivalente (si possible dans le domaine des transports internationaux) et quelques années de pratique.

bilingue (allemand-français, parlés et écrits), avec diplôme d'appren-

Rapports oraux et écrits avec des clients suisses et étrangers, opérations d'exportation, expéditions internationales, facturation, con-

Travail varié, indépendant et vaste. Semaine de 5 jours, horaire semilibre, salaire approprié, caisse de pension. Les postulants de la branche transports seront favorisés.

Adresser offres de services et documents à la Direction de la Société Suisse des Explosifs, case postale, 3900 Brigue.

Pour tous renseignements complémentaires : tél. (028) 3 11 81, veuillez demander M. Chiabotti.

PETITES ANNONCES

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

AU VAL-DE-RUZ: 1 logement quatre pièces, chauffé, avec jardin; 1 logement trois pièces, chauffé. Libres immédiatement E. Gross, Lan-deyeux. Tél. (038) 53 22 92.

PETIT STUDIO MEUBLÉ, tout confort.

APPARTEMENT meublé ou non, 3 pièces, confort, maison ancienne, 350 fr. Centre Peseux. Tél. 31 40 87. CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, avec toilet-

tes, lavabo; centre; libre immédiatement. Tél. 24 12 62. 2 CHAMBRES MEUBLÉES, avec cabinet de toi-

lette, à Peseux, près arrêt du tram. Conviendrait à jeunes gens ou deux jeunes filles. À PESEUX, immédiatement ou à convenir, joli ap-

cée avec douche et W.-C. séparés; chauffage général. Loyer 280 fr., charges comprises. Tél. 31 54 44. BEAU STUDIO tout confort, non meublé, quartier

ges comprises. Tél. 24 09 45 ou 47 16 02.

31 DÉCEMBRE, 3 pièces, confort, aux Parcs, 565 fr., 2 mois gratuits. Tél. 24 04 24 BOUDRY, ADDOZ 42, pour fin mars 1976, bel appartement 3 pièces avec confort. Loyer 325 fr. + partement 3 pièces avec confort. L charges. M. Sauser, tél. 42 22 49.

À CORTAILLOD, bas de la localité, beau deux pièces tout confort, pour date à convenir. Loyer 320 fr. + charges. Tél. 25 61 44.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, cuisine, salle de bains, faubourg du Lac, à demoiselle. Tél. 24 12 12.

STUDIO AVEC NICHE à cuisine et salle de bains chemin Trois-Portes. Confort, calme, vue, 325 fr. Tél. 24 48 37 ou 25 92 90.

FIN DECEMBRE 3 1/2 letas. Rue Bachelin 31. Tél. 24 49 41.

GARAGE libre immédiatement, est faubourg de l'Hôpital. Tél. 25 35 82.

LOCAL, 20 M² comme garde-meubles ou autres. Cortaillod. Tél. 42 15 65. HAUT DE LA VILLE pour début février, 4 pièces

tout confort, 587 fr., charges comprises, éventuel-lement avec poste de concierge. Tél. 24 26 21, le

LE LANDERON immédiatement, situation tranquille, 4 pièces, grande cuisine agencée, balcon 450 fr. + charges. Tél. 31 73 83.

2 PIÈCES, cuisine, salle de bains, loyer mensuel 360 fr., libre immédiatement, à Cormondrèche. Renseignements, tél. (038) 31 53 62, dès 19 heu-

APPARTEMENT 3 PIÈCES, 220 fr. à Serrières. Tél. 31 51 05.

STUDIO MEUBLÉ avec tout confort, cuisine et salle de bains communes. Pour visiter s'adresser à Monte Ressler, Brévards 7, Neuchâtel. Tél. (038)

VAL-DE-RUZ, 2 pièces, cuisinette agencée, tapis tendus, tout confort. Tél. 57 11 05.

APPARTEMENT MODERNE, 3 pièces, quartier université, vue, 550 fr., charges comprises. Tél. 24 34 40.

STUDIOS MEUBLÉS, 220 fr. et 270 fr.

LISERONS, vue imprenable, 3 pièces, 505 fr., tout compris, dès le 1er février. Tél. 25 56 78. AREUSE, APPARTEMENT 2 pièces, confort, ensoleillé, 310 fr., charges comprises. Libre dès le 24 janvier. Les Isles 26, 1er étage centre. Tél. (038)

BELLEROCHE, JOLI STUDIO, confort, vue, avec reprise des meubles. Prix à discuter. Renseignements, tél. 33 37 83, de 18 à 20 heures.

CORMONDRÈCHE au plus tôt, appartement 3 pièces à personne seule, dans maison familiale. Vue imprenable. Tél. 31 50 01, dès 19 heures. HAUTERIVE, appartement 4 pièces, 520 fr. +

DEMANDES A LOUER FIN MARS 1976, couple cherche appartement 3-4 pièces, quartier tranquille, Neuchâtel ou envi-

charges. Libre fin décembre. Tél. 33 15 86.

rons. Tél. 25 98 93 dès 18 heures. APPARTEMENT DE 4-5 PIÈCES mi-confort dans maison ancienne ou ferme. Loyer très modéré. Of-fres à case postale 1111, 2000 Neuchâtel.

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette. Région Boudry Colombier - Auvernier, Adresser offres écrites à

CAMPAGNE, 3-4 pièces avec ou sans confort, loyer modéré, pour fin décembre. Adresser offres écrites à EW 6378 au bureau du journal. OFFRES D'EMPLOIS

DAME pour quelques heures de ménage par semaine. Tél. 24 70 23.

URGENT, CRANS, Baby-Sitter pour la saison.

ENTOURAGE DE LIT avec lit gigogne, armoire 3 portes, tables, chaises, tapis. Tél. 24 12 62.

FENÊTRES VÉLUX neuves, 120 x 130 cm environ. Prix très avantageux. Tél. 24 12 62. GROUPES DE CHINCHILLAS, gain accessoire ap-

APPAREIL PHOTOS Agfamatic - Pocket 2000.

CAUSE NON-EMPLOI, lave-linge neuf, 1000 fr. BELLE OCCASION: skis fixations sécurité, Authier Compétition, 210 cm, 220 fr.; Head GK 03 185 cm, 210 fr. Tél. búreau (038) 25 42 82.

TÉLÉVISION PHILIPS d'occasion, noir et blanc, 150 fr. Tél. (038) 33 36 68.

SOULIERS SKI CUIR à boucles, N° 40, 35 fr. RIGO SATRAP 80 litres, bon état, bas prix.

Tél. 25 65 96. CUISINIÈRE À GAZ 4 feux. Tél. 25 36 79. MACHINE À LAVER Calor en bon état, 80 fr.

Soundardenhidenhidenhie n. 192 . JEUNES TECKELS, poil long, pedigree, prix avan-ageux. Tel. (066) 76 61 15. TOURNE-DISQUE DUAL HS 42 stéréo, ampli in-

corporé, avec les deux haut-parleurs, tout en très bon état. Prix 750 fr. Tél. 31 63 36. OUSSETTE PEG bleue + nacelle pousse-pousse et accessoires, très bon état, 150 fr.; parc carré pois, 30 fr. Tél. 25 34 14, dès 12 h 30.

BOIS bûché sec. Tél. 33 20 76, heures des repas. CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE; Frigo 130 litres; pick-up; pousse-pousse; maison de poupées équipée; vêtements fillette 10 ans. Tél. 33 21 22,

FOURRURES renard argenté véritable et divers cols, bas prix. Tél. 25 61 90.

MAQUETTE TRAIN MÄRKLIN HO neuve, à moitié prix. Tél. 31 46 68, dès 19 heures.

SKIS DE FOND 150 cm, neufs. Tél. 57 16 50, le CAUSE DÉPART: chambre à coucher complète,

tat de neuf. Prix demandé 1200 fr. Tél. 41 14 87.

DEMANDES A ACHETER

TABLE RONDE ou ovale, avec pied central; deux usils modèle 1889-1911; un petit secrétaire. Adresser offres écrites à DV 6377 au bureau du

PIANO brun récent. Tél. (038) 61 19 70.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE habitant Neuchâtel désire garder un enfant. Tél. 24 55 72.

LEÇONS D'ANGLAIS et d'espagnol, tous niveaux. Case postale 591, 2001 Neuchâtel. SUISSESSE ALLEMANDE, 22 ans, cherche travail

n Neuchâtel, au printemps ; semaine de 5 jours ; eventuellement vendeuse. Tél. (038) 25 84 85. DAME SÉRIEUSE avec expérience cherche soins à

COLOMBIER, maman garderait enfant à la journée. Tél. 41 12 59.

SOS peintre-décorateur, cherche travail dans peinture en général. Tél. (038) 51 46 55. RÉGLEUSE cherche 300 mise en marche ou viro-

ge-centrage par semaine. Adresser offres écries à BS 6375 au bureau du journal. DAME cherche travail le matin dans magasin meublement, boutique, librairie, ou crèche din d'enfants. Adresser offres écrites à CT 6376 au

oureau du journal. JEUNE FEMME, baccalauréat, bonne culture générale, notions langues et dactylo, cherche em-ploi, libre immédiatement. Adresser offres écrites

à FX 6379 au bureau du journal. DAME AVEC EXPÉRIENCE ferait ménage et cuiine. Tél. 25 48 04.

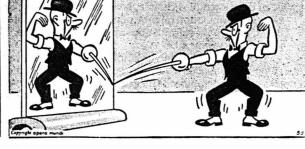
DAME DE CONFIANCE cherche une place de gouvernante dans la région: ville de Neuchâtel, Saint-Blaise et Marin. Adresser offres écrites à AR 6374 au bureau du journal.

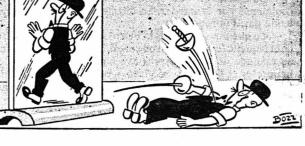
DIVERS

À DONNER, contre frais, magnifiques petits chiots de 2 mois. Tél. (037) 77 16 19.

À DONNER contre bons soins chatons de 3 mois, très propres. Tél. 31 57 77.

MONTRES, RÉVEILS, PENDULES réparés par haldenbrand, Petit-Pontarlier 11. Tél. 25 27 19.





Le cadeau de Noël

qui fait plaisir toute l'année

LAVE-VAISSELLE Míele

G 504, 10 couverts

cuve inox, adoucisseur incorporé

à Fr. 2025.—

Notre prix Fr. 1725.—

Autres modèles: G 510 Fr. 2520.—

(avec séchage turbo-thermique)

Notre prix Fr. 2220

Autres marques dès Fr.890.—



Nettoyage à sec du Faubourg

26, faubourg de l'Hôpital

3 pour 2

Service N

Déménagements voyages à vide

régulièrement de Neuchâtel à Genève et à Zurich, ainsi que toutes autres directions. Prix avanta-

faubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. (038) 24 23 75.





LES FILS DE MAURICE COLLE ET CIE/GENEVE-ZÜRICH

Faire face en 1975, c'est faire de la publicité



Un produit que l'on désire vendre, doit être connu du consommateur par le canal de la publicité. Et c'est en période de récession que la publicité doit être renforcée.

Nous vous conseillons de choisir comme support publicitaire,

FAN-L'EXPRESS 105.000 lecteurs chaque jour.

Informations suisses

Affaire Zimmermann: le suspect n'a pas pu être confondu

BALE (ATS). - Les soupçons qui pesaient sur le professeur de judo, qui avait dirigé la leçon du 12 novembre, à laquelle avait participé le jeune Markus laquelle avant participe le jeune Markus Zimmermann, n'ont pas pu être confirmés. Le commissariat de la police criminelle bâloise a indiqué au cours d'une conférence de presse, lundi, que l'homme a été libéré de la détention préventive. M. Hans Hungerbuehler, chef de la police criminelle a précisé qu'il ne peut « malheureusement » pas parler de succès. parler de succès.

Le jeune Markus Zimmermann, âgé de huit ans, fils d'un journaliste bâlois, n'était pas rentré à son domicile. Des appels téléphoniques adressés au père du eune garçon indiquaient qu'il s'agissait d'une tentative d'enlèvement avec demande de rançon. Le garçon avait été retrouvé mort, le dimanche suivant, le long du Rhin. Il avait probablement été étranglé le soir même de sa disparition.

AUCUNE PREUVE CONTRE LE PROFESSEUR DE JUDO

L'homme qui avait donné la leçon de judo, le 12 novembre, avait été arrêté avec d'autres personnes. Des soupçons pesaient sur lui, car, le soir de la dispa-rition du jeune Markus, il n'était rentré chez lui qu'à 3 heures du matin. Il avait pu prouver qu'il n'était pour rien dans cette affaire. Une semaine plus tard pourtant, il tentait de se donner la mort

VAUD

Au Grand conseil

LAUSANNE (ATS). - En terminant sa session ordinaire d'automne, lundi, le Grand conseil vaudois a notamment pris connaissance de la réponse du conseil d'Etat à une interpellation au sujet de la rage qui menace les frontières du canton avec la France et dont il a pris acte. La rage, Sylvestre, qui sévit en Europe depuis plus de dix ans est propagée presqu'exclusivement par le renard. Dans le canton de Vaud, les chiens de chasse sont vaccinés contre la rage obligatoirement depuis 1968. La lutte s'engage sur trois plans: par la réduction du peuplement des renards, avec mesure, toutefois, par la vaccination des animaux, des chiens et des chats surtout, ce qui sera fait dans le courant de l'hiver, enfin en vaccinant les hommes particulièrement exposés à la contamination (institut galli-valerio, vétérinaires, gardes faune, gendarmes, équarrisseurs).

Le Grand conseil a voté définitive-ment, en second débat, le budget ordinaire de l'Etat pour 1976 (avec 25 millions de déficit), celui des dépenses d'investissements (178 millions dont 14 pour relancer l'économie et l'allégement des charges financières de l'Etat.

NEUCHÂTEL

Italo-Suisse 140.— Réass. Zurich port. ..., 4050.—

Réass. Zurich nom. 1905.— Winterthour ass. port. . 1780.—

Zurich ass. nom. 6275.— Brown Boveri port. 1490.—

Jelmoli 1110.—

Nestlé port. 3265.— Nestlé nom. 1555.— Roco port.

Sulzer nom. 2450.—

Winterthour ass. nom. ..

Zurich ass. port

Saurer

Alu Suisse nom.

et était à nouveau arrêté. La police pensait qu'il pourrait au moins la conduire à l'assassin. Mais l'enquête menée depuis a montré que sa tentative de suicide était liée à des problèmes sentimentaux. Il faut encore noter que la police avait une raison supplémentaire de le soupçonner, un témoin ayant déclaré que le professeur de judo s'était vanté quelques jours avant le maurtre qu'il serait bientôt en possession de 300,000 francs.

MAITRE CHANTEUR ARRÊTÉ

L'enquête contre un monteur-électri-cien bâlois, âgé de 45 ans, qui avait essayé d'extorquer de l'argent aux parents du jeune Markus en se faisant passer pour l'auteur de l'enlèvement et qui, même après la découverte du corps de la jeune victime, avait proféré des menaces de mort, est terminée. Elle a été transmise au procureur. M. Hungerbuehler a indiqué que le monteur-électricien est accusé de chantage et de tentative d'escroquerie. La police avait pu l'arrêter grâce aux indications du public auquel il avait été fait appel par la radio et la télévision.

BEAUCOUP DE RENSEIGNEMENTS A VÉRIFIER

Le chef de la police cirminelle a assuré que l'enquête en vue de retrouver le meurtrier se poursuivait avec la même intensité. De nombreux renseignements doivent encore être vérifiés. Il reste toujours à déterminer si Markus Zimmermann a été victime d'un crime

Ils jouent aux Indiens: un mort

(c) Un tragique accident qui a coûté la vie à un écolier de 15 ans, a eu pour théâtre le canton de Schwytz. Hans-Rudolf Bueler jouait aux indiens avec trois camarades. Il a trouvé la mort dans des conditions particulièrement atroces. Les quatre écoliers s'entraînaient au lancer du lasso. Ils s'étaient réunis dans une chambre. Le jeune garçon venait de lancer sa corde. Celle-ci revint sur sa tête. La corde glissa ensuite le long de son cou, se serra et étouffa le malheureux, qui mourut sur place, en dépit de l'aide immédiate de ses camara-

Deux morts en Argovie

KLINGNAU (AG) (ATS). - Dimanche soir, M. Franz Kalt, 52 ans, de Gippingen (AG), qui circulait accompagné de son petit-fils à vélomoteur, est tombé dans le bassin d'accumulation de Klingnau (AG). Les deux cadavres ont été découverts lundi. Le cyclomotoriste a manqué un virage à la sortie de la digue et s'est précipité dans le bassin. Le petitfils, Andreas, était âgé de deux ans.

5 déc.

Berne prépare un véritable plan de soutien de l'emploi

ZURICH (ATS). - Dans une interview accordée au journal d'entreprise de l'Union de banques suisses, le conseiller fédéral Brugger prend position sur des questions d'actualité économique et politique. Il annonce entre autres que la Confédération, après le programme d'investissement mis en œuvre en juin et les mesures prévues dans le cadre du budget conjoncturel, élabore un véritable plan de soutien de l'emploi. Ce plan tiendra compte en particulier des différences d'évolu-tion qui existent selon les régions et les branches. Pour ce qui concerne le renchérissement, le conseiller fédéral Brugger est « modérément » optimiste.

Le conseiller fédéral Brugger ne considère pas que la place financière suisse soit surdimensionnée. La Suisse, estime-t-il, grâce à sa position importante, est en mesure de faire des exportations considérables de capitaux en monnaie étrangère, qui permettent à la Banque nationale de procéder, sur le marché des devises, à des opérations visant à stabiliser le cours du franc sans gonfler la masse monétaire in-A propos des critiques répétées de l'étranger à l'encontre du secret ban-caire, il lui semble que quelques pays veulent rendre la Suisse responsable de leurs problèmes d'évasion fiscale et qu'il n'« est pas rare que ces attaques renferment un certain sentiment de

Affichage obligatoire des prix pour boulangers et pâtissiers

BERNE (ATS). — Dans une lettre transmise à l'association suisse des patrons boulangers-pâtissiers et à l'Union suisse des patrons confiseurs-pâtissiers-glaciers, M. M. Zumstein, du bureau du préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, rend attentifs les membres des deux organisations précitées sur le fait que l'affichage obligatoire des prix s'appliquent à eux éga-

La lettre — que reproduit le « Baecker Konditor Zeitung », souligne que des plaintes ont été reçues concernant des boulangeries et pâtisseries qui enfreignent cette prescription.

Tout article mis en vente doit être exposé avec son prix, qu'il s'agisse de pain, de gâteaux, de pâtisserie, de confi-serie ou de pralinés, L'indication du prix doit être parfaitement visible et

Monte Amiata 783.-

AMSTERDAM

Bols

Pour le conseiller fédéral Brugger une politique structurelle active serait une arme à double tranchant. « Faculté d'adaptation et souplesse, telles sont les deux qualités dont nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais, deux qualités qui, dans un système d'économie de marché, peuvent mieux s'épanouir que dans tout autre système ». Une politique structurelle active ne si-gnifie rien d'autre que de prévoir « des mesures propres à développer ces deux qualités. Il pourrait s'agir de mesures facilitant aux petites et moyennes entreprises dynamiques l'accès au marché des capitaux, de mesures encourageant la recherche et le développement, mais aussi de mesures de soutien en matière d'infrastructure, tells que nous en avons déjà dans le cadre de l'aide aux investissements dans les régions de montagne. Enfin, des mesures propres à encourager les exportations, qui ne se limiteraient pas seulement à des facilités financières et à une meilleure couverture des risques à l'exportation, mais engloberaient l'ensemble de notre politique commerciale. Selon le conseiller fédéral Brugger, il convient de

Autour du monde en quelques lignes

donner des chances à notre économie

et l'appuyer dans l'utilisation de ces

Attentat à «L'Express»

PARIS (AP). - Un attentat a été commis jeudi soir dans les sous-sols du journal «L'Express » rue de Berri à Paris. La police a été prévenue dix minutes avant l'explosion et on ne signale pas de victime, les locaux ayant pu être évacués à temps.

L'explosion s'est produite dix minutes plus tard que ne l'avait annoncée le cor-respondant anonyme qui avait appelé les pompiers. A ce moment-là, deux journalistes de «L'Express», accompagnés de plusieurs policiers avaient commencé à fouiller les étages de l'immeuble.

Par contre, les dégâts matériels sont assez importants. Le standard téléphonique du journal a été lui aussi endomma-

gé. C'était C'était la quatrième fois que l'hebdomadaire était victime de menaces d'attentat. Il s'agissait jusque-là de fausses alertes, mais cette fois-ci la menace a été suivie d'effet. Les auteurs de l'attentat ne sont pas identifiés. Une deuxième explosion, moins forte

que la première, s'est produite alors que les services de sécurité étaient sur place. Plusieurs voitures ont été endom-magées et le standard de «L'Express» est complètement hors d'usage.

bulletin boursier

ZURICH

Banque nationale 560.— d 560.— d Crédit foncier neuchât. 550.— 540.— d 240.— d 240.— d 25.— d (act. étrang.) Alcan Am. Metal Climax 54.50 Gardy 90.— d Cortaillod 1100.— d 129.50 Cossonay 970.— d 1030.-Caterpillar Tractor 176.50 Chrysler 26.75 Interfood port. Interfood nom. 460.— d 460.— d Navigation N'tel priv. ... Navigation N'tel priv. ... 65.— d Girard-Perregaux 250.— d 65.— d 250.— d 113.50 Paillard port. 200.— d Paillard nom. 330.-LAUSANNE Banque cant. vaudoise . 1145.— Crédit foncier vaudois . 780.— General Electric General Foods Ateliers constr. Vevey . 590.— 775.---72.50 71.50 General Motors 144.— General Tel. & Elec, 64.— Editions Rencontre 275.— Rinsoz & Ormond 545.— La Suisse-Vie ass. 2250.— 63.50 Goodyear Honeywell I.B.M. International Nickel Zyma 875.— d 885.-GENÈVE 65.50 International Paper Grand-Passage 275.— Charmilles port. 525.— Internat. Tel. & Tel. Kennecott Physique port. 105.— Litton Physique nom. Marcor MMM Mobil Oil —.15 1.75 155.-Olivetti priv. 3.70 Fin. Paris Bas 109.— 51.50 d 72.50 d National Distillers Allumettes B Elektrolux B Philip Morris Phillips Petroleum Procter & Gamble 242.— d BÂLE Sperry Rand Pirelli Internat. 148.— d 147.— Bâloise-Holding 252.— 252.— Ciba-Geigy port. 1610.— 1630.— Uniroyal U.S. Steel Warner-Lambert Ciba-Geigy nom. 651.— Ciba-Geigy bon 1170.— 1185.-Woolworth F.W. Sandoz port. 4550.— Sandoz nom. 1840.— Xerox 131.— AKZO Anglo Gold I Anglo Americ. Machines Bull Hoffmann-L.R. jce 105500.— 104500.— Hoffmann-L.R. 1/10 10550.— 10500.— 19.75 Italo-Argentina ZURICH 9.50 (act. suisses) Imperial Chemical Ind. .. 16.50 d 16.50 d Swissair nom. 394.— Péchiney-U.-K. 3230.-Société bque suisse Sodec Unilever 117.50 A.E.G. B.A.S.F. 1350.- o Banque pop. suisse ... 1910.-Degussa Bally port 640.— 250.— Farben Bayer Hœchst, Farben. 128 -Bally nom. 495.-Elektro Watt 1720.— Holderbank port. 400.— Mannesmann R.W.E. Juvena port. Juvena bon Motor Colombus Volkswagen 133.50 d

FRANCFORT A.E.G. B.A.S.F.

Dresdner Bank

Farben, Bayer Hœchst, Farben,

Karstadt

MILAN

Siemens 287.50

Volkswagen 134.—

Assic. Generali 43000.— Fiat 1345.— Finsider 270.— Italcementi 21200.—

970.-

2425 .--

151.50

348.20

259.50

147.50

438.-

Heineken Hoogovens K.L.M. Robeco	174.— 56.— 64.30 184.50	174.— 56.60 65.40 184.—
токіо		
Canon Citizen Fuji Photo Fujitsu Hitachi Honda Kirin Brew. Komatsu Matsushita E. Ind. Sony Sumi Bank Takeda Tokyo Marina Toyota	287.— 192.— 410.— 389.— 170.— 620.— 335.— 385.— 290.— 2450.— 225.— 208.— 678.—	297.— 187.— 414.— 377.— 172.— 620.— 328.— 375.— 2440.— 330.— 206.— 554.— 666.—
Air liquide Aquitaine Cim. Lafarge Citroën Fin. Paris Bas Fr. des Pétroles L'Oréal Machines Bull Michelin Péchiney-UK. Perrier Peugeot Rhône-Poulenc Saint-Gobain LONDRES	355.— 362.— 187.50 46.85 182.— 122.90 1036.— 33.70 1385.— 102.— 111.— 301.90 109.— 140.50	353.90 359.— 189.20 45.10 181.— 121.30 1025.— 33.30 1374.— 102.80 106.— 301.50 107.— 140.70
Anglo American Brit. & Am. Tobacco Brit. Petroleum De Beers Electr. & Musical Imperial Chemical Ind. Imp. Tobacco Rio Tinto Shell Transp. Western Hold. Zambian anglo am. Cours communiqués s par le Crédit	t suisse	218.— 317.— 560.— 173.— 231.— 312.— 78.— 173.— 363.— 14.75 22.— ement
Allied Chemical Alumin. Americ. Am. Smelting Am. Tel & Tel. Anaconda Bœing Bristol & Myers Burroughs Canadian Pacific Caterp. Tractor Chrysler Coca-Cola Colgate Palmolive Control Data C.P.C. int. Dow Chemical Du Pont Eastman Kodak Ford Motors General Electric General Foods General Motors Gilette Goodyear Gulf Oil I.B.M. Int. Nickel Int. Paper Int. Tel & Tel.	26 nov. 31-3/4 34-1/2 12-7/8 49-3/8 16-3/4 22-1/2 67 81-3/8 13-1/4 66-1/4 10 81-1/2 27 17-3/8 42-5/8 88-1/8 124-5/8 102 41-1/4 45-1/2 26-7/8 53 31-1/2 20-3/8 20 214-5/8 20 214-5/8 21-1/2 21-1/4	31-1/2 34-1/8 12-3/4 49-3/4 16-7/8 22-1/2 67-1/4 82-1/4 13-1/4 66-1/4 9-7/8 82-1/2 27 17 42-3/4 88-1/2 124-5/8 102-1/4 41-7/8 40-1/4 26-3/4 54-1/8 20-3/8 31-1/4 20 215.— 23-7/8 54-1/2 21

	5 déc.	8 déc.	
Kennecott	27-5/8	27-7/8	
Litton	6-3/8	6-1/4	
Merck	75-1/8	75-1/4	
Monsanto	70-3/8	71-1/4	
Minnesota Mining	57-1/4	56-3/4	
Mobil Oil	46-1/4	46-3/3	
National Cash	21-3/4	21-1/4	
Panam	5	5	
Penn Central	1-3/8	1-3/8	
Philip Morris	51-1/4	51-7/8	
Polaroïd	31-7/8	31-5/8	
Procter Gamble	90-3/4	91	
R.C.A	18-3/8	18-1/4	
Royal Dutch	38-1/2	39	
Std Oil Calf	26-5/8	26-7/8	
EXXON	83-3/4	84-3/8	
Texaco	23-1/4	23-5/8	
T.W.A	6-1/2	6-1/2	
Union Carbide	57	56-7/8	
United Technologies	44-1/2	44-3/4	
U.S. Steel	60-7/8	61-1/8	
Westingh. Elec	13-1/2	13-5/8	
Woolworth	21-1/4	21-1/8	
Xerox	47-1/4	47-3/4	
Indice Dow Jo	ones		
industrielles	818.80	821.63	
chemins de fer	163.04	163.14	
services publics	80.81	80.65	
volume	14.040.000	14.150.000	
Cours compar Reynolds Securit		ausanne	

par Reynolds Securiti		
	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.20	5.45
U.S.A. (1 \$)	2.57	2.67
Canada (1 \$ can.)	2.53	2.63
Allemagne (100 DM)	99.—	102.—
Autriche (100 sch.) Belgique (100 fr.)	14.15	14.50
Espagne (100 ptas)	6.35	6.65
France (100 fr.)	4.20	4.45
Danemark (100 cr. d.)	58.—	60.50
Hollande (100 fl.)	41.50 96.50	44.50
Italie (100 lit.)	3475	99.50 —.3675
Norvège (100 cr. n.)	46.—	49.—
Portugal (100 esc.)	6.75	8.25
Suède (100 cr. s.)	58.—	61.—
Marché libre	de l'or	
Pièces:		
suisses (20 fr.)	112.—	124.—
françaises (20 fr.)	126.—	138.—
anglaises (1 souv.)	106.—	118.—
anglaises		110.—
(1 souv. nouv.)	106.—	118.—
américaines (20 \$)		600.—
Lingots (1 kg)1	1.500 —	11.750.—

Cours des devises du 8 décembre 1975

Fr	Achat	Vente
Etats-Unis	2.62	2.65
Canada	2 59	2.62
Angleterre	5.29	5.36
E/\$	2.0175	2.0275
Allemagne	100.15	100.95
France étr		
Belgique	58.90	59.70
Jellanda	6.64	6.72
Hollande	97.90	98.70
talie est.	— .3840	3920
Autriche	14.25	14.37
Suède	59.35	60.15
Danemark	42.65	43.45
Norvège	47.—	47.80
Portugal	9.74	9.94
spagne	4.38	4.46
Japon	85	— .8750

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR

5.12.1975 or classe tarifaire 257/118 8.12.1975 argent base 360.-

Le Laos communiste passe de plus en plus sous la domination du Viet-nam du Nord

BANGKOK (AP). — Le Viet-nam du Nord a commencé des préparatifs pour le transport par la route de marchandises et de carburant jusqu'à Vientiane à partir du port de Haïphong, afin de venir en aide à la nouvelle République démocratique populaire du Laos, déclarait-on lundi de source laotienne bien

La route, au profil assez tourmenté, est longue de 540 km et un camion chargé met de trois à quatre jours pour faire le trajet.

Construite par des ingénieurs français, remise en état plus récemment par les Soviétiques, elle était utilisée par

BEYROUTH (AP). — Les miliciens

musulmans se sont rendus maîtres lundi

du quartier juif de Beyrouth et ont en-

gagé une véritable lutte au corps à corps

avec les combattants chrétiens sous de

violents tirs de mortiers et de roquettes.

les musulmans aient lancée depuis le

début de la guerre civile et elle vise

apparemment à encercler les enclaves

chrétiennes et à repousser les défenseurs

dans les derniers bastions occupés par la

Phalange: les quartiers d'Ashrafiyeh et

Des dizaines de cadavres gisent sur un

large front s'étendant de l'est de

Bevrouth jusqu'au quartier de palaces de

la baie Saint-Georges. Un porte-parole

de la police a annoncé que 35 corps ont

été ramassés et que 15 blessés ont été

transportés dans les hôpitaux. Mais les

ambulances ne peuvent pénétrer dans les

secteurs où les combats se poursuivent.

Douze autres cadavres déchiquetés ont

été découverts dans d'autres parties de

hebdomadaire que la délégation israé-

lienne ne participerait pas au débat du

L'Organisation de libération de la Pa-

lestine (OLP), avait été invitée à partici-

per au débat. Le gouvernement de Jéru-

salem a également décidé que sa déléga-

tion ne serait pas non plus présente au débat du 12 janvier prochain sur la

D'autre part, le gouvernement israé-

de l'aviation israélienne au Liban.

situation au Proche-Orient.

de sécurité sur le dernier raid

Des roquettes ont explosé sur la place centre commercial.

Israël et les Nations unies

JÉRUSALEM (AFP). - Le cabinet lien a consacré une grande partie de sa

israélien a décidé à l'issue de sa réunion réunion à l'examen du problème posé

d'Ein Rumanneh.

Cette attaque est la plus violente que

Hanoï et l'URSS pour l'acheminement d'armes destinées aux troupes du Pathetlao dans la plaine des Jarres vers la fin des années 50 et le début des années 60.

Les préparatifs font suite à un accord signé le 5 décembre à Hanoï entre le ministre nord-vietnamien des communications et M. Khamphai-bupha, membre important du Pathet-lao et du nouveau régime de Vientiane.

Jusqu'à la main-mise complète du Pathet-lao sur le Laos, le pays dépendait des ports thaïlandais pour ses importations de marchandises.

La pénurie de carburant et de vivres a commencé à se faire sentir au Laos

(Téléphoto AP)

du parlement et trois obus de mortier

ont atteint la Chambre des députés dont

le président M. Assad a ajourné sine die

Des jeunes miliciens musulmans enca-

drés par des Palestiniens ont occupé

l'hôtel Saint-Georges qui domine la

Méditerranée et ont progressé en direc-

tion de l'hôtel Intercontinental, où sont

pénétré dans le secteur de Gatari pour

attaquer les phalangistes ainsi que les membres armés du parti libéral national

installés dans l'hôtel Holliday inn, qui

Un troisième détachement musulman

a occupé le quartier juif de Wadi al

Yadoud, que détenaient jusqu'ici les

miliciens chrétiens, et ont donné la

chasse aux défenseurs retranchés dans

les boutiques et les bureaux du centre

A la tombée de la nuit, l'immeuble de

la Pan american airways, une banque et

une bibliothèque étaient en feu dans le

par l'implantation de « colons sauvages »

à Sebastia, en Cisjordanie: il a exprimé

n'autoriser « aucune implantation qui ne soit conforme à sa politique et à son

Toutefois, la déclaration du gouverne-

ment à ce sujet n'indique pas si les for-

ces de l'ordre ont reçu des instructions

pour expulser par la force les quelque

deux mille « colons sauvages » installés à

Sebastia depuis plus d'une semaine.

nouveau sa détermination de

D'autres miliciens musulmans ont

retranchés des phalangistes chrétiens.

porte les traces des batailles passées.

un débat prévu pour mardi.

Les milices musulmanes

investissent Beyrouth

C'est en courant que les rares passants traversent les rues de Beyrouth

quand la Thaïlande a fermé une section de sa frontière le mois dernier, après deux jours d'incidents militaires sur le Mékong entre les troupes du Pa-thet-lao et des patrouilles navales thaïlandaises. Une canonnière thaïlandaise avait été coulée et un membre de son équipage tué.

Le premier ministre thaïlandais M. Kukrit-pramoj a déclaré lundi, que son pays rouvrira la frontière avec le Laos dès que des négociations diplomatiques auront été entamées avec le nouveau régime de Vientiane. Bangkok envisage de reconnaître le gouvernement de M. Kaysone-phomiharn, et de maintenir une aide économique au Laos «si ce pays désire l'aide thaïlandaise ».

Depuis la fermeture de la frontière, les diplomates étrangers qui vivent dans la capitale laotienne font venir leurs denrées alimentaires, et même l'eau potable, par avion de Bangkok. Des tonnes de fournitures soviétiques destinées au Laos sont en souffrance à Nong-khai. ville Thaïlandaise en face de Vientiane.

La compagnie aérienne laotienne a réduit ses services entre Bangkok et Vientiane à cause du manque de carburant. Elle sera probablement contrainte de supprimer bientôt complètement ses vols, indique son bureau à Bangkok.

Mais, la compagnie thaïlandaise continue ses services entre les deux capitales. Depuis la proclamation de la République populaire démocratique du Laos la semaine dernière, tous les avions à destination de Bangkok sont pleins au départ de Vientiane. La plupart des passagers sont des Laotiens qui peuvent se

Ennuis pour «dear»

WASHINGTON (AP). - Un compromis proposé lundi par le président Ford, pour empêcher une action contre M. Kissinger pour mépris du Congrès a été rejeté par le président de la commission de la Chambre des représentants sur le renseignement, M. Pike.

M. Pike a déclaré que la Chambre pourrait se prononcer sur l'action contre M. Kissinger dès cette semaine si la commission, qui doit se réunir aujourd'hui, constate comme il vient de le faire que la proposition du président Ford est inacceptable.

Faisant des concessions par rapport à sa position du 20 novembre, l'administration a proposé d'identifier toutes les opérations clandestines menées à l'étranger depuis 1961 à la demande du département d'Etat.

payer le billet. Parmi les partants de marque figuraient ces jours derniers le fils du prince Souvanna-phouma, le prince Mangkala, et 39 autres personnes, dont l'ancien ministre de la santé M. Chai Sawasdi-visuthipong.

DES VICTIMES...

Le prince Mangkala a déclaré aux journalistes thaïlandais que son père était « étroitement surveillé » par les nouveaux dirigeants. Le prince Souvanna-phouma a été nommé conseiller auprès du nouveau gouvernement. Le prince Mangkala pense que tôt ou tard tous les représentants de l'ancien gouvernement de coalition seront tués ou envoyés aux travaux des champs.

Par ailleurs, les dirigeants sud-vietnamiens ont adressé lundi un télégramme de félicitations aux dirigeants du nouveau régime laotien, promettant de faire tous leurs efforts pour le renforcement de l'amitié entre le Laos et le Vietnam.



Un soldat communiste expulsant vers la Thaïlande des membres de la tribu des

Comités de soldats: inquiétude à gauche

PARIS (AP). - Les partis de l'opposition de gauche et les grandes centrales syndicales vont-ils se rencontrer pour examiner l'opportunité d'une « riposte unitaire » aux attaques dont ils font l'objet de la part du gouvernement à propos des comités de soldats? La réponse devait être donnée au cours des heures à venir, mais les dirigeants politiques et syndicalistes concernés continuaient de se consulter à ce propos lundi, sans qu'un accord total se dessine dans l'immédiat.

La CFDT, dont plusieurs militants ont été inculpés ou interrogés dans le cadre de l'instruction ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat pour tentative de démoralisation de l'armée, avait proposé dès la fin de la semaine une rencontre avec la CGT et la fédération de l'éducation nationale (FEN) en vue d'organiser une « riposte de masse de tous les travailleurs » mais n'avait pas encore reçu de réponse positive à cette suggestion lundi après-midi. Le secrétaire général de la CGT, M. Seguy, lui a fait savoir que le projet était prématuré.

En dépit de leur désir de démontrer leur unité face à ce qu'elles appellent « les atteintes du gouvernement aux libertés », et malgré le fait que l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat continue de ce traduire par des interpellations et des inculpations, les

grandes organisations de la gauche parti communiste, parti socialiste et CGT — font preuve de la plus grande prudence à l'égard des activités des « gauchistes ultra-minoritaires », car elles redoutent de s'engager dans un engrenage qui non seulement va en sens inverse de leurs conceptions à l'égard de l'armée, mais leur apparaît aussi comme une « provocation ». Dans une large mesure, l'union de la gauche se manifeste dans cette attitude de réserve.

Il ne se passe pas de jour sans que les dirigeants de la gauche mettent en garde l'opinion contre les tentatives d'assimilation de leurs formations respectives avec les « gauchistes ».

INCULPATIONS

Les trois militaires du 403me RA de Chaumont qui avaient été inculpés pour avoir tenu une conférence de presse clandestine sur la constitution d'un comité de soldats ont été transférés lundi au Fort de l'Est à Paris, ainsi que l'instituteur d'Epernay (Haute-Marne) impliqué dans la même affaire, et deux militants CFDT de Verdun. Le nombre total des personnes inculpées s'élevait lundi à 25, mais en plus, un soldat du contingent du 75me régiment d'infanterie de Valence a fait l'objet d'une informationejudiciaire pour diffusion de tracts à l'intérieur de la caserne.

Un groupe de soldats de cette caserne

protester contre « la chasse aux sorcières » qui serait organisée par le com-

a d'autre part rédigé une lettre pour

UN FAIT PAR JOUR

Des officiers

L'inégalité entre les militaires de carrière, voilà le premier problème de l'armée française. Le rapport remis sur ce sujet à Giscard parle d'un inconfort moral et financier devenu insupportable ». C'est vrai que les jeunes officiers venus des grandes écoles ne représentent que 22 % de l'ensemble du corps des officiers. Vrai aussi que leur rôle est crucial dans une armée moderne. Seulement voilà: il y a le revers de la médaille. Et nous voici, à nouveau, en train de parler argent. Face à leurs collègues qui ont gagné leurs galons un à un, au hasard des campagnes ou dans l'application des postes de garnison, les officiers sortis de Saint-Cyr ou Polytechnique bénéficient automatiquement d'un avancement

plus rapide. Est-ce juste? Sans doute. Est-ce toujours juste? Ce n'est pas certain.

Dans une lettre adressée au ministre de la défense nationale, un capitaine de l'armée de terre, qui n'avait pourtant aucune complaisance pour les trublions gauchistes

pouvait écrire : « Les escadrons, batteries ou acompagniesdu commandement sont très délicats à commander. Ils apportent davantage d'ennuis que de satisfactions. Naturellement, les ennuis ne sont pas pour les Saint-Cyriens ». Ce n'est pas une querelle d'école. Cela, à la longue, devient une crise qui, peu à peu grandit. Ainsi, les officiers sortis des grandes écoles ont automatiquement des commandements plus intéressants et des salaires supérieurs à ceux des officiers qui, peu à peu, se sont élevés dans la

hiérarchie.

Dès la première année, le salaire Saint-Cyrien ou polytechnicien sera supérieur de 10 % à celui d'un autre officier qui n'a mérité son grade que grâce à sa bravoure ou à ses qualités de commandement. C'est beaucoup. Et si les officiers du rang ne se rebellent pas, car il ont le sens de la discipline et du devoir, cela ne les empêche pas d'éprouver une certaine rancœur dont peut profiter, par exemple, un parti socialiste qui, désormais, s'habille de vertu. De Gaulle a écrit voici 45 ans dans un de ses ouvrages sur l'armée: « l'amour du métier est une flamme qui baisse et aussi le goût de servir

pour servir ». Depuis les hommes ont changé. Et la vie encore davantage. Dans une lettre écrite par un lieutenant, on relève le mot de « racisme » pour critiquer l'inégalité des chances et des traitements dans le corps des officiers. Et c'est dans cette lettre que nous retrouvons également cette formule de De Gaulle : « Pour être un officier de premier ordre, il n'est pas nécessaire d'être agrégé de l'université ». Evidemment, pour améliorer les soldes, il y a la possibilité, pour certains, de passer quelques examens, de réussir le brevet

d'études militaires qui ouvre les portes de l'Ecole de guerre. Dans le document remis à Giscard, il est souvent dit que les « non-Saint-Cyriens sont victimes d'un barrage ». Dans la lettre d'un capitaine peu suspect d'opinions révolutionnaires, on trouve également cet aveu : « La condition première pour réussir un examen dans l'armée est de quitter au plus vite le corps de troupe » Est-ce la grogne ? Le mot est fort. Il s'agit d'un mécontentement diffus. Le sentiment pour certains d'être mal dans leur peau. Au chapitre des aveux et des plaintes, voici ceux d'un sous-officier dont le point de vue a été recueilli : « Arriver au grade d'officier technicien, c'est devenir un cadre mal payé et condamné, quelle que soit sa valeur, à prendre sa retraite avec le grade de capitaine après 25 ans de

Alors que faire ? Un Conseil supérieur de la fonction militaire a été créé en 1970. Son but était de faciliter les conditions d'un dialogue entre les officiers et leur ministre. La plupart des membres de ce conseil ont démissionné en 1972 « pour protester contre l'inefficacité de cet organisme ». Nous sommes loin des comités de soldats? Nous sommes au cœur du problème. En fait, ce que demandent ces lieutenants, ces capitaines, c'est la fin des privilèges. Pour éviter la cassure. (à suivre) L. GRANGE L. GRANGER

La porte étroite de la libéralisation en Espagne

MADRID (AP). — Un important dispositif de police a été mis en place lundi autour du cimetière de Madrid où les socialistes organisaient une marche silencieuse à la mémoire de leur fonda-

teur, Pablo Iglesias. L'an dernier, la police avait dispersé un groupe qui tentait de se rendre sur

la tombe. Le gouvernement a également interdit aux socialistes la tenue d'une réunion dans un cimetière de la capitale.

Selon la police, une centaine de personnes environ ont été arrêtées pendant le week-end. Selon les milieux de gauche. il v aurait eu en réalité plus de 300 arrestations.

Les policiers avaient, dimanche, empêché une manifestation devant la prison de Carabanchel où le dirigeant syndical Marcelino Camacho avait été libéré il y a huit jours en vertu de l'amnistie du roi Juan Carlos. Mais M. Camacho a été arrêté à nouveau une demi-heure avant la manifestation ainsi que nous l'avons annoncé. Selon la police, M. Camacho voulait organiser une manifestation pour obtenir la libération des détenus politi-

ques. Sa femme a nié les accusations de la police. Elle a déclaré que ni ellemême, ni l'avocat de son mari Me Joaquin Ruiz-Gimenez, «leader» même, démocrate-chrétien, n'avaient pu parler M. Camacho depuis sa nouvelle arrestation, opérée devant sa maison alors qu'il sortait pour acheter les journaux

du dimanche Tard dans la soirée de dimanche la police a poursuivi des arrestations tandis que de petits groupes de militants de gauche tentaient de manifester en plusieurs points de la capitale.

La police accuse les « organisations clandestines à caractère communiste » d'être responsables des diverses manifestations qui se sont produites au cours des trois derniers jours à Madrid.

Ces précisions ont été données par la sûreté générale dans un communiqué qui est interprété comme signifiant que les forces de l'ordre ont décidé de mettre fin aux manifestations qui depuis les mesures de clémence se multiplient et prennent de l'ampleur à Madrid comme en d'autres villes d'Espagne.



Plus heureux que Camacho, Juan Vila Reyes, l'industriel de Barcelone impliqué dans le scandale Matesa et que l'on voit ici avec sa femme a été libéré, grâce à la loi d'amnistie mais n'a pas été arrêté de nouveau.

Timor: le Portugal rompt avec l'Indonésie

LISBONNE (AP). - Le Portugal a rompu lundi ses relations diplomatiques avec l'Indonésie et annonce qu'il saisirait le Conseil de sécurité des Nations unies afin de mettre un terme à l'invasion de la colonie portugaise de Timor

par les forces armées indonésiennes. La décision de Lisbonne a été prise au cours d'une réunion extraordinaire du gouvernement portugais, consacrée, selon un communiqué, à l'examen de « l'intervention armée de l'Indonésie contre Dili », la capitale du Timor portugais. « Cette agression militaire, que le Portugal condamne avec énergie, modifie brutalement le processus de décolonisation », ajoute ce communiqué.

On sait que Lisbonne avait tenté d'organiser des pourparlers de paix et de décolonisation entre les trois factions rivales qui s'affrontent dans le secteur

oriental de l'île de Timor. Les forces indonésiennes qui se sont

emparées dimanche de Dili, poursuivent les troupes du front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental dans les montagnes, a annoncé la radio

Ce message a été diffusé par un émetteur du front installé à Aileu, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Dili. Il a été communiqué par le bureau de Darwin de la campagne pour un Timor oriental indépendant, organisation australienne qui soutient le Fretilin et le régime qu'il a proclamé le 28 novembre.

Indiquant que les troupes indonésiennes « n'ont pas respecté la vie », la radio du Front a précisé qu'un grand nombre des personnes tuées au cours de l'attaque contre Dili faisaient partie de la communauté chinoise locale

PAS AU COURANT

Le général Suharto, chef de l'Etat indonésien n'a pas informé le président Ford d'une quelconque action indonésienne à Timor, a indiqué M. Ron Nessen, le porte-parole de la Maison-Blanche, lors d'une conférence de presse tenue à Honolulu.

M. Nessen a précisé qu'au cours de leur entrevue les deux chefs d'Etat avaient évoqué la situation de Timor mais que le général Suharto ne l'avait abordée qu'en termes très généraux, exprimant de l'inquiétude sur son évolution. «Il n'a pas dit ce qu'il projetait de faire », a ajouté M. Nessen.

Dans le «fortin» londonien

LONDRES (AP). - Les terroristes irlandais qui retiennent en otage un couple dans un appartement du centre de Londres ont menacé lundi en milieu de journée de tuer leurs prisonniers en cas d'intervention des forces de police.

« Ils nous ont dit clairement qu'ils exécuteraient leurs otages si tentons de donner l'assaut », a déclaré le commissaire adjoint Ernest Bond. » Et nous leur avons bien dit que nous ne passerons aucun marché avec eux », a-til aiouté.

Les terroristes sont barricadés dans la salle de séjour de l'appartement, les policiers occupant les autres pièces. Ces derniers ont refusé de donner de la nourriture et des cigarettes aux agresseurs et à leurs otages. Seules de l'eau et des piles destinées à alimenter un « talkie-walkie » leur ont été fournies.

Les policiers pensent que parmi les auteurs de la prise d'otages se trouve l'un des terroristes les plus recherchés en Grande-Bretagne, Michael Wilson, qu'on accuse du meurtre de l'éditeur Ross McWhirter.

Au début du siège, les terroristes avaient demandé qu'un avion les conduise en Irlande. Mais sir Robert Mark, commissaire de la police londonienne, a déclaré qu'ils n'iront nulle part ailleurs que dans une prison de Londres.

TACTIQUE La tactique de la police consiste à continuer à lancer des appels téléphoniques à des intervalles irréguliers tout au long de la nuit, a précisé le porte-parole. « Nous voulons maintenir un dialogue », a-t-il dit.

« Je pense qu'il est très significatif que chaque fois au cours des dernières heures ils ont répondu au téléphone. Auparavant, ils prenaient leurs temps et quelques fois ils n'ont pas répondu du tout », a-t-il ajouté.

Le porte-parole a indiqué que la voix de l'homme qui a parlé à l'appareil avant de passer le combiné à Mme Matthews était calme. « Il nous a semblé qu'il commence à être fatigué, a-t-il précisé. Il n'est pas du tout agressif. Il n'a proféré aucune mance et n'a fixé aucun ultimatum. »

Plus d'enfants au consulat d'Amsterdam AMSTERDAM (AP). - Les quatre derniers enfants qui étaient détenus au consulat d'Indonésie ont été libérés jours aussi déterminés. lundi soir par le commando moluquois

qui les retenait en otages depuis cinq ours a annoncé la police hollandaise. Douze autres enfants avaient déjà été libérés précédemment par les terroristes. Le révérend Metiary, pasteur molu-quois, qui a servi de médiateur dans les négociations, s'est de nouveau rendu au consulat pour obtenir la libération des quatre enfants qui y sont détenus en otage avec quinze à vingt adultes. Il en est ressorti avec une série de questions écrites dont la liste n'a pas été rendue

Il devait regagner le consulat dans le courant de la journée avec les réponses. Le pasteur avait tenté de dissiper des malentendus par téléphone mais sans

Par contre, il n'y a eu aucun nouveau contact avec les six terroristes du train de Beilen qui détiennent 31 otages depuis mardi dernier.

M. Manusama, « président de la République des Moluques du Sud », qui s'est efforcé dimanche de ramener à la raison les extrémistes à bord du train, a affirmé que les Sud-Moluquois n'avaient toujours pas l'intention de céder et que leurs revendications politiques étaient

inacceptables. Devant cette impasse, le premier ministre, M. Joop den Uyl, a tenu une réunion restreinte de cabinet pour faire le point. Un porte-parole a déclaré que de nouveaux contacts avec les terroristes ne sont pas exclus mais que la mission de M. Manusama était terminée.

Moluquois à bord du train serait disposé à abandonner, mais les autres sont tou-

QUE SE PASSE-T-IL?

Le mouvement de la jeunesse libre moluquoise, dont les militants ont organisé l'opération, a accusé le gouvernement de faire preuve d'obstination. L'organisation a fait parvenir à l'agence de presse néerlandaise une lettre ouverte dans laquelle elle précise que le refus gouvernemental de satisfaire les revendications des terroristes risque de provo-quer une situation incontrolable.

Quant au sort des otages, c'est le mystère le plus complet. Les Moluquois se refusent à donner le moindre renseignements sur leur santé et leur moral.

Magasin-conseil

